

- Sans-papiers en grève (interview)
- Foot/Qatar
- Hébergement solidaire à Saint-Nazaire
- Royaume-Uni : mouvements sociaux

mensuel anarchiste-communiste - n°327 - février 2023 - 5 €

quitte à être une goutte d'eau
autant être celle qui fait
déborder le vase





• **édito** : page 3

L'économie en brèves : page 4

• **SOCIAL**

pages 5 à 8 : **Maisons d'hébergement solidaire à Saint-Nazaire**

pages 10 à 14 : **Interview des délégués sans-papiers DPD et Chronopost**

Sans frontière : page 9

• **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

pages 15 à 17 : **Pays-Basque, feu spéculatif et pyromanes du marché**

• **CULTURE**

pages 17 à 19 : **Pass culture et trouble à l'ordre public**

Big brother : pages 20-21

Livres : page 22

Voir : page 23

Insubordination salariale : page 24

• **QUE FAIRE ?**

pages 25 à 27 : **Scission dans le NPA : Maladie infantile du trotskisme : l'Etat ouvrier déghénéré**

• **INTERNATIONAL**

pages 28 à 30 : **Foot et QATAR ou comment «blanchir» un pays**

pages 30-31 : **Soutenir les prisonnier-es PALESTINIENS, c'est soutenir des résistant-es**

pages 32 à 34 : **ROYAUME-UNI, une colère qui monte**

pages 35-36 : **Notes sur l'IRAN des années 1978-79**

Ce numéro a été préparé dans le **Sud-Ouest** et maqueté dans le **Poitou**.
La commission journal de février
pour préparer le numéro d'avril aura lieu à **Lille**

Pour plus d'informations, visitez notre site
<http://WWW.ocl libertaire.lautre.net/>

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egregore
BP 81213- 51058 Reims cedex
ocl libertaire@hotmail.com

Contactez localement

L'Organisation

Communiste

Libertaire

ALSACE

oclstrasbourg@gmail.com

AUVERGNE

ocl-Moulins@orange.fr

BRETAGNE

oclnantes@free.fr

ocl.st-nazaire@orange.fr

Douarnenez : ocl dzriseup.net

CHAMPAGNE-ARDENNES

OCL c/o egregore BP 81213

51058 Reims cedex

lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE-DE-FRANCE

oclidf@riseup.net

LIMOUSIN

ocl.limoges@laposte.net

MIDI-PYRÉNÉES

OCL c/o Canal Sud,

40 rue Alfred Dumeril,

31 400 Toulouse

ocltoulouse@sfr.fr

NORD

Boulogne : OCLB c/o La mouette enragée,

BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex

lamouette.enragee@wanadoo.fr

Lille : oc Lille@gmail.com

NORMANDIE

ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE

ocl-eh@orange.fr

POITOU-CHARENTES

Poitiers : ocl-poitou@orange.fr

Cognac : oclcognac@gmail.com

RHÔNE-ALPES

ocl-lyon@laposte.net

Autres contacts passer par
ocl libertaire@hotmail.com

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF ?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL.

La CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s.

En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de décisions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à OCL/Égregore - BP 81213 - 51058 Reims cedex, afin de pouvoir vous y rendre.

COURANT ALTERNATIF Mensuel anarchiste-communiste n° 327 février 2023 Com. par. 0625 G 86750

DIR. PUBLICATION pour les seules obligations légales Nathalie Federico

Imprimerie des moissons, Reims Imprimé sur papier recyclé

ABONNEMENT 1 AN

o 10 numéros 30 euros

o Tarifs réduits fauchés) 18 euros

o En soutien + de 30 euros

o à l'essai (3 numéros) 5 euros

o Un numéro sur demande Gratuit

Abonnement à l'international et

envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"

OCL égregore, B.P 81213-
51058 Reims cedex



Cela a quelque chose de jouissif de voir l'énergie obstinée que les dirigeant.es mettent à jouer les pédagogues face à des masses bornées pour tenter de les convaincre de la justesse-justice de leur "réforme" des retraites. Depuis des semaines, iels râchent les mêmes pseudo arguments : "Notre réforme est nécessaire ; elle est juste ; elle vise à sauver notre système de retraite par répartition...".

Jouissif d'entendre les gouvernant.es nous concéder généreusement le "droit" de faire grève et de manifester, - iels sont trop bons!-, pourvu qu'on ne gêne personne et qu'on défile sagement.

Et le gouvernement se targue d'agir au nom et sous couvert de la "Démocratie": un Macron élu à 38,5% des voix des inscrits se considère totalement légitime pour imposer sa loi au peuple, et tient pour parfaitement négligeable qu'une majorité de personnes soit hostile à sa réforme.

Jouissif de voir en face la détermination des opposant.es qui ont fait grève et envahi le 19 janvier les rues des villes, grandes et petites. Nous avons bien compris qu'on cherchait à nous imposer des changements allant totalement à l'encontre de nos intérêts : un départ à la retraite à 64 ans (minimum !) et 43 ans de cotisations (minimum !), c'est évidemment complètement insupportable, injuste, une sanction à l'encontre de ceux et celles qui ont commencé à travailler très jeunes, aux femmes dont les carrières sont plus que hachées, une atteinte insoutenable au droit de profiter de sa retraite après une vie de labeur contraint vécue comme usante et oppressante, de travail-exploitation qu'on aspire à quitter au plus vite.

Et puis, si les gouvernant.es veulent reculer l'âge de départ à la retraite, il est évident qu'il s'agit, en mettant plus de monde plus longtemps au travail, d'extorquer plus de richesse, de tenter de combler une partie de la dette et de renflouer les caisses de l'Etat, d'apparaître fiable aux yeux des partenaires européens, et surtout auprès des marchés financiers sans toucher aux fortunes capitalistes. Rien à voir avec un sauvetage du système des retraites par répartition. Cette réforme soulève l'indignation et la colère, d'autant qu'elle vient s'ajouter à tous les autres mauvais coups portés par le pouvoir, gouvernants et patrons : conditions de travail, chômage, salaires, inflation, répression... Elle vient percuter des infos montrant comment des banques et des industriels se gavent de millions, télescoper des mesures qu'étale avec morgue le gouvernement : annonce de 430 milliards d'euros d'argent public pour l'armée et la police, loi criminalisant les locataires ne pouvant pas payer et les squatteurs, attaques contre les chômeur.ses, obligation de travailler faite aux allocataires du RSA, mesures répressives à l'encontre des sans-papiers, construction de toujours plus de prisons, extension accélérée du nucléaire et des armements.... Ceci dans un contexte de précarisation, de fragilisation, de prolétarianisation croissantes

Une loi peut-elle mettre le feu aux poudres ?

de franges de plus en plus importantes de la société.

Ces inégalités sont internationales : la mondialisation capitaliste entretient l'appauvrissement des pauvres et l'enrichissement des riches. Tant de profits, cela peut nuire semble-t-il, et l'appel de près de 200 millionnaires dans le monde (dont 2 français !), pour sauver ce qui peut l'être, est un fameux exemple. Les signataires, dénonçant «une richesse qui ne coule que vers le haut», demandent à ce que «les riches soient taxés» afin que la Démocratie soit sauvée et pour «rétablir la confiance» : «Montrez aux gens que vous méritez leur confiance [...] Taxez-nous, les riches, et taxez-nous maintenant.» De fait, c'est bien la richesse qu'on doit faire disparaître comme le proclame ce slogan : "Eat the rich!" car ainsi disparaîtra la pauvreté.

Les mouvements sociaux de protestation ne sont pas animés, en général, par l'idée de «Révolution» ou d'une société radicalement autre, peut-être depuis 1968, et ce n'est pas par manque de conscience politique ou de volonté de changer tout. La plupart du temps, ils sont mis face aux conséquences

d'une gestion capitaliste, à des luttes séparées, fragmentées, sans qu'il aient le temps d'analyser les causes profondes des phénomènes qu'ils combattent car ce sont l'État, le capitalisme qui fixent le calendrier. Les grèves, manifestations, ... en permanence en réaction pour défendre des acquis ne sont pas en capacité d'anticiper, de proposer une autre organisation sociale et c'est à nous de le faire. L'État impose le terrain des luttes avec des crises programmées (chô-

mage, trou de la Sécu, déficit de la SNCF, ... et actuellement réforme des retraites) mais le lien entre toutes ces atteintes aux droits sociaux, c'est le travail, le sens du travail qui n'est jamais analysé ou questionné ni par les partis d'opposition ni par les syndicats. Pour que le travail prenne sens et fasse lien social, c'est toute la structure de la société qu'il faut changer de fond en comble.

Aujourd'hui, c'est un mouvement collectif offensif et s'inscrivant dans la durée qu'il faut construire et la confiance est à mettre dans notre force de résistance par l'unité à la base que nous soyons syndiqué.es ou non. La clé de la victoire tiendra dans notre capacité à entraver l'accumulation des profits et désorganiser le quotidien du capital. Par la grève la plus large possible, dans tous les secteurs, par l'arrêt de la production et le blocage de la circulation des marchandises, quelles qu'elles soient. Si l'épisode de la réforme des retraites n'est qu'un pas de plus dans l'offensive du capital, il peut devenir un premier pas dans la contre-offensive des exploités.es.

Mais qui peut prédire où se situe le point de bascule ? Quelle étincelle peut mettre le feu ? Le temps où, enfin, une majorité de personnes comprend qu'il y a plus à gagner dans la lutte que dans la résignation. Ne rien faire c'est faire fonctionner ce système infernal qu'est le capitalisme qui n'a pas de limite, même s'il va droit au mur : comme un bulldozer, il continuera sa route exploitant toujours plus les ressources quelles soient humaines ou terrestres.

Alors ladite réforme peut être le ferment qui soulève l'élan combatif nécessaire pour gagner face au pouvoir, car comme le craignent les riches dans leur appel : « ce sont les taxes ou les fourches ! »

OCL Sud-Ouest



NON, LE SYSTÈME DE RETRAITES N'EST PAS EN PÉRIL. C'est très difficile de prévoir comment les déficits ou excédents vont évoluer. Ça dépend du nombre d'enfants que nous n'avons pas encore eus, de combien de temps ils feront des études, de l'évolution du chômage, de l'évolution de l'emploi (non, ce n'est pas la même chose), de l'évolution des salaires, de l'évolution de l'inflation... Avec tout ça, il peut y avoir un déficit une année et un excédent l'année suivante, bien sûr... Donc, le COR (Conseil Orientation des Retraites, organisme censé piloter les retraites) fait plusieurs prévisions avec plusieurs scénarii, et pour le moment suivant le scénario nous avons un léger excédent ou un léger déficit. Et cette année et l'année prochaine, il y a un excédent. Mais oui, le nombre de retraités va continuer d'augmenter avant de diminuer (fin du baby boom d'après guerre suivi du début de la baisse de la natalité, environ 60 ans après). Il y a donc un déficit passager à prévoir. Est-ce que ça justifie de priver de retraite les jeunes actuels ?

OUI, L'ESPÉRANCE DE VIE S'EST ALLONGÉE. Mais non, pas de quatre ans en si peu de temps. Elle a augmenté de 4,9 ans pour les hommes en 20 ans, et de 2,9 ans pour les femmes. Donc, actuellement, toutes les réformes mordent sur les gains d'espérance de vie. Et rappelons que ce qui reste stable, c'est la différence d'espérance de vie suivant les classes sociales : pour les hommes, un cadre vit en moyenne six ans de plus qu'un ouvrier (lorsqu'ils ont déjà atteint 35 ans), et la différence entre diplômé du supérieur et non diplômé est de 7,5 ans. Tout le monde n'est pas égal devant le recul de l'âge de la retraite.

ON NOUS BASSINE AVEC DES RETRAITÉES DONT LE POUVOIR D'ACHAT AURAIT AUGMENTÉ PLUS QUE LE RESTE DE LA POPULATION. Certes, mais il faut voir d'où on part. Jusqu'à la fin des années 70, être pauvre quand on était vieux, c'était normal. On s'est même mis à parler de «nouvelle pauvreté» quand la pauvreté s'est accrue chez les jeunes. Et si la retraite a été instaurée en gros en 45, il a fallu attendre les années 80 pour que partent à la retraite les gros bataillons de ceux qui avaient cotisé la durée requise. Nous sommes un des pays où le niveau de vie baisse le moins quand on part à la retraite. Mais ça, c'est valable pour les hommes qui tra-

vailent jusqu'à leur retraite. Le taux de chômage est faible chez les seniors parce qu'il se calcule sur la population active. Mais en réalité, 60 % des seniors sont actifs (en emploi, à temps plein ou partiel, ou au chômage), les autres sont handicapés, malades, RSastes... Surtout, les inégalités sont très fortes. Les femmes touchent en moyenne 39 % de moins que les hommes. Les retraites reflètent les inégalités de salaires, mais en les aggravant. D'abord parce que les cadres cotisent plus dans les retraites complémentaires, donc touchent plus. Et ensuite parce que vivant plus longtemps ils touchent leur retraite plus longtemps. Les précaires sont particulièrement touchés par la durée exigée de cotisations. Tous les pouvoirs d'achat n'ont pas augmenté.

RAPPELONS COMMENT ÇA SE CALCULE. A LA BASE, C'EST UN SALAIRE DIFFÉRÉ, c'est-à-dire que c'est le montant de nos cotisations qui détermine le montant de nos droits à la retraite. Sauf que c'est un système par répartition, c'est-à-dire que ce n'est pas chacun sa gueule, les cotisations de retraite actuelles servent à payer les

tourne vers le privé. Comme c'est un système d'assurance, nos retraites sont proratisées : si je n'ai travaillé que les 3/4 du temps prévu, je ne toucherai que les 3/4 de la retraite prévue. Logique. Mais pour mieux nous arrimer au boulot, on y a ajouté un système de décôte : on nous retire en plus 5 % par année manquante. Si j'ai travaillé 30 ans au lieu de 40, je ne toucherai que 75 % de ma retraite moins 50 % de décôte, donc il ne me reste plus que 25 %. Un peu maigre... Pour échapper à la décôte, il faut travailler non pas jusqu'à l'âge légal mais jusqu'à l'âge limite, 67 ans actuellement. C'est pourquoi on voit encore pas mal de vieux au boulot. L'âge légal est donc important, mais l'âge limite aussi, pensez-y chaque fois que vous verrez un vieux con à la télé se lamenter qu'il se sent en pleine forme pour continuer à travailler. Si on fait péter l'âge limite, vous risquez d'être forcés de travailler plus longtemps.

DERNIER FAKE NEW ET PAS DES MOINDRES : LA RETRAITE MINIMUM À 1200 EUROS. C'est sûr que ça en fait saliver beaucoup. Mais pour ça, il faut avoir tous ses trimestres et n'avoir jamais dépassé le SMIC. Qui est resté au SMIC toute sa vie sans jamais être passé par la case chômage ? Les chercheurs ont cherché, et trouvé... 48 personnes ! On passe sur les durées plus courtes pour les travaux pénibles, après avoir retiré des critères de pénibilité le port de charges lourdes, les vibrations (marteau piqueur par exemple) et la manipulation de produits chimiques... Ah ! J'oubliais ! La fameuse retraite des fonctionnaires, ces fainéants qui n'ont jamais rien foutu de toute leur vie. Figurez-vous que toutes les statistiques sont formelles, malgré la différence de calcul, la baisse de niveau de vie d'un fonctionnaire quand il part à la retraite est sensiblement la même que celle de quelqu'un du privé.

Nous avons effectivement, malgré tous ses défauts, un bon système de retraite par rapport à la majorité des pays. Et c'est ça qui est insupportable pour le patronat.

S'ATTAQUER AUX RETRAITES, C'EST S'ATTAQUER AUX SALAIRES, C'EST RENFORCER L'EXPLOITATION. Le gouvernement l'a d'ailleurs dit presque clairement. Il doit présenter un budget équilibré à l'Europe et il compte encore baisser les impôts pour les entreprises, il doit donc diminuer d'autant le budget retraites. C'est marqué dans les objectifs de la loi de finance qui encadre la réforme des retraites. Donc oui, il s'agit bien de nous sacrifier sur l'autel des profits. Autre chose insupportable pour le patronat : si notre retraite est assurée, nous n'allons pas épargner et investir dans les marchés financiers. Dans le cadre d'une retraite par capitalisation, nos cotisations sont reversées sur ces marchés pour financer les entreprises. Le MEDEF enrage de voir ce magot continuer de lui échapper.

Sylvie

**Vous avez dit
retraites ?
Commençons
tout de suite
par tordre le cou
aux fake news
gouvernementales
de base**

retraites versées actuellement. Dans les pays anglo-saxons et dans de plus en plus de pays, c'est une retraite par capitalisation : nos cotisations sont versées à des fonds de pension qui les investissent dans la finance pour verser ensuite un revenu qui correspondra à ce qu'elles auront rapporté. Là, c'est chacun sa gueule et faites confiance aux marchés financiers. Donc, chez nous, c'est un équilibre un peu fragile, il faut s'assurer chaque année que le montant des cotisations sera suffisant pour payer les retraites promises. Comme quoi, une solution simple, ce serait de payer les femmes autant que les hommes, tout de suite, mécaniquement, les caisses de retraite seraient excédentaires. Si on augmentait le SMIC, ça devrait aider aussi. C'est ce système que Macron voulait abolir à la réforme précédente. Il y a apparemment renoncé. Il veut faire comme pour les services publics, on dégrade de plus en plus vite jusqu'à ce qu'on se

LUTTE POUR LE DROIT AU LOGEMENT

Les Maisons d'hébergement solidaire de Saint-Nazaire

Le 31 janvier, une proposition de loi « visant à protéger les logements contre l'occupation illícite » sera débattue au Sénat. Déposée le 18 octobre par des députés macroniens, elle a déjà été adoptée par l'Assemblée Nationale. C'est la première fois en France qu'une loi centrée exclusivement autour de la répression des squats et des locataires incapables de régler leur loyer est débattue.

L'occasion de revenir sur une lutte singulière et exemplaire qui a placé le droit au logement au centre de l'actualité nazairienne, le combat des Maisons d'hébergement solidaire.



Vous avez dit droit au logement ?

Vivre dans un logement est un droit reconnu depuis 1948 par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Le droit au logement figure implicitement au titre de « la sécurité matérielle » et « des moyens convenables d'existence » dans le préambule de la Constitution française de 58. Il est défini explicitement comme un « objectif à valeur constitutionnelle » depuis 1995. Mais il faudra encore et toujours se battre pour y avoir accès, tant les droits formels restent bien éloignés des droits réels.

Dans les faits, la Fondation Abbé Pierre recense, dans son rapport annuel de novembre 2022, environ 300 000 personnes sans domicile fixe, dont presque 40% de femmes et plus de 4 millions de personnes mal-logées. Pourtant, selon l'INSEE, 3 millions de logements, soit 10% du parc national, restaient vides en 2021. Depuis 2007, suite à la lutte des « Don Quichotte », il existe bien une loi dite « Droit au logement opposable » (DALO) qui charge l'Etat de garantir l'effectivité du droit au logement à toute personne en difficulté. Mais ces procédures administratives ou juridiques, les recours DALO (113 196 en 2021), sont

extrêmement longs, difficiles d'accès, complexes et épuisants.

Ainsi ces démarches n'aboutissent que dans à peine 5% des procédures par an[1]. En attendant, les mal-logés restent dans la précarité et l'impossibilité d'avancer dans leur vie. Derrière ces chiffres, des vies se brisent au rythme des loyers qui flambent. Pour la plupart des gens en recherche d'un toit, il ne reste alors que le recours au 115, le Samu social, pour trouver un hébergement d'urgence. Ici encore les chiffres parlent d'eux-mêmes. Rien qu'en Ile-de-France, sur 13 500 appels quotidiens, seuls 1 000 aboutissent, et ne débouchent que sur une centaine d'hébergements, pour une seule nuit le plus souvent...[2]

Le logement à Saint-Nazaire

La ville est attractive : bord de mer, bassin d'emplois dans l'industrie et le tourisme, avec un fort taux de travailleurs détachés embauchés par le chantier naval, et un délestage de population toujours plus important de Nantes vers sa périphérie. L'agglomération se trouve donc en zone tendue telle que définie par la loi pour l'« Accès au logement et

un urbanisme rénové » (Loi ALUR de 2014). Il est difficile d'y trouver un logement car la demande est largement supérieure à l'offre. Ainsi l'antenne locale du DAL (Droit au logement) estime à 1 224 le nombre de personnes mal logées et sans domicile fixe dans la ville. Dans ce genre de situation, ici comme ailleurs, se déroule un jeu de ping-pong entre la ville et l'Etat (la sous-préfecture) pour se rejeter la responsabilité et la patate chaude du mal logement !

Face à l'inaction des pouvoirs politiques pour mettre à l'abri les plus vulnérables d'entre nous, l'action des Maisons d'hébergement solidaire, menée collectivement pendant 18 mois, a permis à beaucoup de personnes en détresse sociale d'accéder à des droits, à un toit, à la dignité et à la solidarité, et également de poser politiquement la question du droit au logement dans une municipalité « socialiste »[3].

Des Gilets jaunes aux M.H.S

Le 24 novembre 2018, un groupe de Gilets Jaunes nazairiens investit un bâtiment désaffecté (ancienne ANPE, puis Sous-préfecture provisoire le temps des travaux de rénovation du site officiel), et

[1] Site du DALO/Les-chiffres-du-DALO

[2] Le Monde 16 décembre 2022

[3] Le maire de Saint-Nazaire est toujours au P.S., même s'il n'a pas été investi officiellement par le parti pour les dernières municipales car il avait refusé une enquête du parti pour une histoire de violence sexuelle dans son équipe municipale, et accessoirement parce qu'il avait appelé à voter Macron dès le premier tour de la présidentielle de... 2017 !

créé la Maison du peuple. Elle deviendra le centre névralgique de la lutte, accueillera la seconde Assemblée des assemblées de Gilets Jaunes en avril 2019, et sera tout à la fois espace de luttes, centre social et lieu d'hébergement pour des militant·es en lutte permanente, mais aussi des personnes en galère sociale accueillies pour sortir provisoirement de la galère du mal-logement.

A cette première Maison du peuple (MDP), dont l'évacuation après l'As des as avait été négociée avec le propriétaire, succédera à compter de novembre 2019 une seconde, située en centre ville, et occupant cette fois un immeuble à l'abandon depuis 2011 car préempté pour un projet d'urbanisme par la communauté de commune, la CARENE, dont le président n'est autre que le maire de Saint-Nazaire. L'immeuble disposant d'un certain nombre d'appartements vacants, la problématique du logement des plus précaires devient une de ses activités principales :

« Lieu d'hébergement, d'entraide et de sociabilité »

Une vingtaine de personnes vivent actuellement à la Maison du Peuple, toutes sans logement et en situation de précarité. Elles occupent les appartements de l'immeuble et ont organisé

leurs vies dans ce lieu. Ces habitants et habitantes gèrent un accueil d'hébergement de nuit pour d'autres personnes précaires. Ce sleeping a permis d'abriter pendant le confinement dû à la pandémie de Covid-19 de nombreuses personnes à la rue. Avec la fin de l'état d'urgence sanitaire prévue le 10 juillet 2020, nous craignons le retour à la rue des plus précaires. Face à la fin de l'hébergement d'urgence par le 115 à l'hôtel de l'Europe et au foyer Blanchy, nous insistons sur la possibilité d'accueil que permet la Maison du Peuple, indépendante des institutions et des subventions. Plus largement, dans le contexte actuel de crise économique, la disparition d'une structure d'accueil et d'entraide sur Saint-Nazaire aura des conséquences dramatiques pour les personnes vivant dans le lieu, les rejetant à la rue et à la précarité. Au cours de nos activités, nous avons travaillé avec plusieurs structures d'action sociale de Saint-Nazaire :

- Le Carillon et Réveillons la solidarité [4] ont assuré la livraison de repas permettant aux personnes hébergées de se nourrir.

- Le 115 nous a adressé des personnes pour l'hébergement d'urgence.

- Le service psychiatrique de l'hôpital de Saint-Nazaire a sollicité la MDP pour l'hébergement d'un de leurs patients en détresse psychique et sociale.

Nous avons établi des liens avec d'autres foyers d'accueil.

(...) En occupant ce bâtiment, nous répondons à une urgence d'hébergement sur Saint-Nazaire. »[5]

Fidèle à la dynamique des Gilets Jaunes de luttes, de solidarité, d'entraide et d'éducation populaire, cette seconde MDP durera jusqu'à l'automne 2020, victime d'une procédure d'expulsion gagnée en justice par le propriétaire.

En passant par le Collectif Géronimo

Des sans-logis, expulsés de cette seconde Maison du peuple sans relogement, investiront rapidement un nouveau lieu : des habitations vides devant être rénovées par les HLM sont squattées en septembre 2020, mais leur configuration ne permettra pas d'organiser toutes les activités politiques, sociales et culturelles d'une Maison du peuple. Cette nouvelle dynamique se centrera donc sur la question d'un hébergement solidaire et d'urgence pour répondre à la crise du logement. La société de HLM, la Silène[6], obtiendra devant la justice leur expulsion le 7 janvier 2021, en pleine « trêve hivernale », et alors qu'un plan « grand froid » démarrait le lendemain !

La Mairie et la Sous-préfecture se lancent alors dans une chasse aux « squatteur·es anarchistes » stigmatisés par le maire, pour éviter tout réinvestissement d'un nouveau lieu.

« Le Collectif Géronimo composé de femmes et d'hommes précaires, sans domicile, conscient·es politiquement et engagé·es par la force des choses, qui subissent un acharnement politique et policier depuis leur expulsion rue Littrée. Ils et elles ont subi 5 expulsions en une semaine (...) A l'heure actuelle, le collectif Géronimo est toujours dehors, sans que des solutions de relogement ne soient trouvées. Nous vous donnons donc rendez vous tous les vendredis à 16 h devant la Mairie afin de protester contre cette politique déshumanisante et criminelle (...) » [7].

Le Collectif trouvera un temps un accueil provisoire dans le local de l'union syndicale Solidaires, mais le lieu étant mis à disposition par la Mairie, celle-ci obtiendra également leur expulsion du local syndical !

Et la Création du C.U.S

L'émoi du milieu militant nazairien est réel devant ces expulsions à répétition au cœur d'un hiver particulièrement rigoureux pour la côte Atlantique.

[4] Institutions associatives locales de solidarité

[5] Appel à soutien de la MDP2 contre son expulsion, communiqué du 25 juin 2020

[6] dont le président, Xavier PERRIN est l'adjoint aux finances du maire de Saint-Nazaire, futur candidat PS-non officiel à la députation battu par son copain de la NUPES aux dernières législatives.

[7] Communiqué de janvier 2021

CE QUE PROMET LA PROPOSITION DE LOI « ANTI-SQUATS »

3 ANS DE PRISON POUR LE SQUAT DE N'IMPORTE QUEL BÂTIMENT « À USAGE D'HABITATION »

L'article 1-A inscrit un nouveau chapitre dans le Code Pénal : « De l'occupation frauduleuse d'un immeuble ».

Il comportera deux articles.

Article 315-1 : « L'occupation sans droit ni titre, de mauvaise foi, d'un immeuble bâti à usage d'habitation appartenant à un tiers s'apparente à un vol. »

Article 315-2 : « Il incombe au tiers occupant sans droit ni titre de présenter un titre de propriété, un contrat de bail en cours de validité le liant au propriétaire de l'immeuble occupé ou une convention d'occupation à titre gratuit signée par le propriétaire du bien. »

L'article 1 modifie la violation de domicile dans le Code pénal :

Article 226-4 du Code Pénal : « L'introduction ou le maintien dans le domicile d'autrui, qu'il s'agisse ou non de sa résidence principale et qu'il soit meublé ou non, à l'aide de manœuvres, menaces, voies de fait ou contrainte, hors les cas où la loi le permet, est puni de un à trois ans d'emprisonnement et de 15 45 000 euros d'amende. »

ELARGISSEMENT DE L'APPLICATION DE LA LOI ASAP AUX BÂTIMENTS SANS MEUBLES

L'article 2 modifie une 2^e fois l'article 38 de la loi DALO (2007) à la suite de la loi ASAP (2020). Depuis la loi ASAP, le Préfet peut expulser sans procédure des personnes squattant la propriété d'un particulier. Encore fallait-il que ce dernier prouve qu'il s'agissait de son domicile, par exemple en justifiant qu'il y avait des meubles à l'intérieur. Avec l'article 2 de cette nouvelle loi, il est bien précisé que cette expulsion express peut avoir lieu que le bâtiment soit « meublé ou non ».

DES EXPULSIONS DE LOCATAIRES ACCÉLÉRÉES

L'article 4 rend obligatoire la « clause de résiliation » dans un bail locatif. C'est-à-dire la résiliation automatique du contrat de location après « un commandement de payer demeuré infructueux » (qu'il s'agisse du loyer, des charges ou du dépôt de garantie). Privé·e de la protection du bail, le/la locataire encourt les mêmes peines de prison et d'amende que les squatteur·es. De surcroît, la loi supprime la possibilité donnée aux juges de suspendre la résiliation du bail si la/le locataire respecte les délais et modalités de paiement de sa dette fixés au moment du jugement. Les locataires devront payer leurs dettes, tout en étant mis·es dehors.

Dans l'article 5, le proprio peut désormais demander l'expulsion de locataires après 1 mois d'impayés de loyers, contre 2 mois jusqu'ici.

LES DÉLAIS ACCORDÉS AVANT L'EXPULSION DIVISÉS PAR TROIS

L'article 5 modifie les délais qui peuvent être accordés par les juges aux mal-logé·es avant une expulsion : actuellement compris entre deux mois et trois ans, ils seront réduits à un mois minimum et un an maximum.

Beaucoup dans la population ne comprennent pas la surdité de la Mairie devant la revendication de baux précaires pour assurer l'hébergement des sans abris, alors que la ville dispose d'un nombre conséquent de maisons et d'immeubles préemptés, maintenus vides dans l'attente de projets d'urbanisation à échéance d'une dizaine d'années. Devant la situation scandaleuse qui leur est faite, les membres des squats issus des Gilets Jaunes vont réussir à agréger un certain nombre de structures politiques, associatives et syndicales autour de leurs revendications. La solidarité va s'organiser, et plutôt que d'isoler et marginaliser nos squatteurs et squatteuses, les discours légalistes et sécuritaires du maire et du sous-préfet vont faire que le Collectif Urgence Sociale-Jamais sans toit va voir le jour.

« Le collectif Urgence Sociale s'est créé face à un constat sur le manque de places d'hébergement d'urgence et l'explosion de la précarité sur le bassin nazairien.

Les équipements d'hébergement sont insuffisants pour satisfaire les demandes et inadaptés pour répondre à la diversité des profils des demandeurs et demandeuses (hébergement de femmes, couples, personnes avec des animaux). Regroupant collectifs, associations, syndicats et partis politiques, cet inter-collectif s'est donné pour mission de porter politiquement et médiatiquement cette urgence humanitaire aggravée par le contexte sanitaire de la Covid et la crise économique.

Nous ne pouvons pas laisser des personnes qui vivent à côté de nous à la rue, cachées, dans des caves, des voitures, des parkings, des terrains vagues, des jardins, parcs... sans toit, se faire ainsi traiter, chasser, harceler, humilier, criminaliser et en conclusion davantage précarisées.

Notre solidarité est la seule arme face à cette précarité organisée en haut lieu.

Organisons-nous face à cette exclusion programmée par ceux qui détiennent le pouvoir d'ouvrir ou non des places d'hébergement et de mise à l'abri durable, et qui commanditent en parallèle des expulsions et chassent les pauvres. » [8]

L'Ouverture des Maisons d'hébergement solidaire

Fort de ces nouveaux soutiens, le Collectif urgence sociale revendique « la mise en place immédiate d'un véritable Plan d'urgence social local comprenant :

La réalisation d'un réel état des lieux de la situation sociale et de la précarité sur Saint-Nazaire et le dénombrement exact des personnes vivant sans toit et mal-logées (...).

La mise en place immédiate d'hébergements d'urgence pour l'ensemble de ces

personnes (...), d'équipements supplémentaires permettant l'accueil et l'hébergement inconditionnel des personnes sans domicile quels que soient leurs profils (sans-papiers, médicalisés, accompagnés d'animaux, etc.), avec un accompagnement social individualisé permettant l'accession à un logement personnel » [9]

Plutôt que d'attendre une réponse institutionnelle bien hypothétique, le collectif passe à l'offensive, prend en main ses affaires et pratique une réquisition pour mener à bien ses objectifs :

« Nous, collectif Urgence sociale – Plus jamais sans Toi(t), annonçons la réquisition de deux maisons abandonnées appartenant à la Ville et à la CARENE, situées aux 107 et 109 boulevard Jean de Neyman à Saint-Nazaire (44600).

À notre connaissance, aucun projet immobilier n'y est prévu, ni aucune communication n'a été installée sur place pour attester de futurs projets.

Nous occupons ces deux maisons depuis le 9 février 2021, que nous avons baptisées « Les Maisons d'hébergement solidaire ». En effet, face à l'incapacité du 115 et à l'inaction des pouvoirs publics locaux, nous répondons aux besoins urgents et immédiats d'hébergement et de mise à l'abri de nombreuses personnes sans domicile et vivant « à la rue », n'ayant reçu à ce jour aucune solution ni propositions d'hébergement.

Nous savons d'ores et déjà que la réquisition de ces seules maisons ne saurait répondre à la précarité grandissante sur notre ville et à ses alentours, dans un contexte de crise sanitaire et économique qui touche de plus en plus de personnes partout en France.

Cet acte de solidarité s'inscrit dans un combat plus large contre toutes les formes

de précarité et pour le droit au logement pour toutes et tous !

Nous appelons collectivement l'ensemble des nazairiennes et des nazairiens à nous rejoindre sur place pour manifester votre soutien et votre solidarité aux deux Maisons d'hébergement solidaire. Rejoignez-nous ! » [10]

La dynamique était lancée pour 18 mois. Avec une nouvelle stratégie démontrant sa fonction sociale, une communication revendicative axée sur la rénovation digne des « occupants rénovateurs » [11], une ouverture sur le quartier, et fort d'un élan de solidarité pour apporter matériel, coups de main et faire nombre lors des rassemblements, le CUS a réussi à poser politiquement et concrètement la question du logement et de la précarité quand la ville et l'Etat cachaient le problème sous le tapis de la légalité et des bonnes intentions affichées.

Un bilan éloquent

Le Collectif Urgence social va alors batailler sur tous les terrains. La pression policière, dans un premier temps, qui tente diverses intimidations pour obtenir une évacuation illégale. L'affrontement juridique pour répondre aux procédures lancées par la Mairie et la communauté de communes, la négociation politique pour obtenir un contrat ou un bail précaire, et au quotidien l'accueil des personnes de toutes conditions pour les sortir de la rue, et les aider à un retour vers l'autonomie et l'insertion sociale.

Pendant leurs 18 mois d'existence, les Maisons d'Hébergement Solidaire ont permis l'hébergement de 130 personnes, hommes, femmes, enfants, et leurs animaux. Les bénévoles de l'association



[8] Communiqué de création du C.U.S. février 2021

[9] Ibid

[10] Communiqué de réquisition populaire, C.U.S. 12 février 2021

[11] Les Occupants rénovateurs étaient un collectif de squatteurs particulièrement actifs dans le XIX^{ème} arrondissement de Paris au début des années 1980, qui légitimaient leurs réquisitions de logements vides et insalubres gelés par la spéculation immobilière par la remise en état du bâti. Voir les C.A. de l'époque.

« Les ami-es du collectif urgence sociale », en réseau avec les acteurs du social, ont accompagné les personnes mises à l'abri dans leurs démarches administratives. Ce qui a permis à certain-es de trouver un logement, un emploi, une formation, de s'ouvrir des droits et de réaliser des démarches de santé.

Un des paradoxes est qu'un certain nombre des hébergés étaient envoyés par les services sociaux de la ville, le 115, les services de santé, voire par la police, ainsi que par les secteurs associatifs et caritatifs... Le collectif a de fait rempli une véritable mission de service public, se substituant aux institutions officielles qui n'arrivent (ne veulent plus ?) plus à remplir leurs missions.

Cela n'empêcha pas le prononcé d'une expulsion lors du 6^{ème} round judiciaire en avril 2022 quand le tribunal prononça l'expulsion assortie d'un délai légal de 2 mois.

Dans les faits, l'expulsion se déroulera le 15 septembre 2022, sans qu'il soit proposé de relogement à la quinzaine de personne encore hébergées aux Maisons, malgré les démarches entamées dans toutes les directions depuis l'été et le verdict connu. Ni la ville, ni l'Etat ne voulaient discuter avec un collectif illégaliste, en dépit de sa légitimité acquise et du travail remarquable accompli.

Une fin qui n'est pas sans suite.

Après le 15 septembre il faudra encore 18 jours de campement, d'actions et de mobilisation pour que le C.US obtienne le relogement des expulsés-es. 18 jours et surtout 18 nuits pendant lesquelles les membres sans toit des Maisons furent accueillis par le curé de la paroisse Saint-Gohard, sur un terrain jouxtant son église où furent installées leur tentes. Ce terrain étant privé, il était impossible d'expulser le campement sans l'accord du propriétaire. C'est donc l'église catholique qui, dans une ville « socialiste », permettra aux 15 occupants des MHS de continuer à se battre durement et collectivement pour obtenir un relogement. Emmaüs (encore des cathos) en accueillera 2, le 115 finira par en dépanner 4 autres en hôtel, 1 sera pris en charge par un dispositif social jeune, 3 trouveront des solutions de dépannage chez des copains. Et finalement pour 5 personnes, la ville finira par concéder l'octroi d'une maison vacante et préemptée, dont la gestion sera confiée à l'ANEF-FERRER, une association accréditée par l'Etat pour différentes missions de service social. Un bail précaire pour 18 mois dans des logements vides, ce que revendiquaient les personnes à

l'origine du CUS depuis l'été 2020 et l'évacuation de la seconde Maison du peuple !

Aujourd'hui le Collectif continue à lutter pour une véritable prise en compte de la précarité et de la question du logement. Il assure une permanence hebdomadaire « d'aides sociales, administratives et juridiques avec une juriste, pour répondre principalement aux problèmes de mise à l'abri et/ou de mal logement et les problèmes en lien ». Au-delà du traitement de situations individuelles, il continue à créer du collectif entre les précaires et autres mal-logés et participe d'une auto-organisation des plus démunis.

La bataille politique avec la ville et l'Etat sur l'hébergement d'urgence se poursuit donc. A force de mobilisation et de pressions, l'action du CUS a finalement fait bouger un peu la municipalité. Le maire a annoncé une réflexion concertée pour envisager de mettre à disposition d'associations de l'immobilier vacant en vue d'y créer des tiers lieux et y permettre de l'hébergement d'urgence. Un premier groupe de travail s'est tenu le 12 décembre 2022, qui devait réunir la municipalité, les associations du champ social local, le département et l'Etat. Le sous-préfet, représentant de l'Etat, a refusé d'y participer, en invoquant la présence à la table des négociations des illégalistes antirépublicains du C.U.S., permettant en même temps au maire de se faire valoir en dénonçant la carence de l'Etat dans « son champs de compétences » ! La réunion n'a rien donné d'engageant, l'opération tenant d'avantage de l'opération de communication : « pour étouffer un problème créer une commission », vieux principe techno-bureaucratique. Une seconde réunion devrait suivre en mars, nous verrons bien si l'enfumage politicien continuera ou si des choses en déboucheront...

Mais à l'heure où ces lignes sont écrites, la température est tombée sous le zéro depuis 3 nuits déjà sur l'Estuaire. Le plan grand froid et l'ouverture d'un gymnase pour les sans abris devraient être déclenchés depuis lors. Ceci a bien sûr été rappelé par les associations, dont le C.U.S., à la municipalité mais elles attendent toujours une réponse à cette heure....

Un bilan, des questionnements

Le travail politique et social des ces militants et militantes depuis 2018 appelle à quelques remarques qui dépassent largement le contexte local.

L'Etat et les municipalités ne supportent par l'auto-organisation et l'autono-

mie d'action. Toute initiative politique autonome, quels que soit son bien-fondé et sa légitimité au regard de la situation économique et sociale, ou de la simple humanité, n'est plus supportée par le pouvoir. L'atomisation par la casse de toutes les dynamiques collectives est une stratégie avérée du pouvoir, qu'il soit central, local, libéral ou prétendument « social-démocrate ». Ainsi toutes les tentatives de mettre sur pied une contre-société se voient condamnées à la répression la plus féroce. Dans ce contexte spécifique de la lutte pour le logement et de l'aide sociale d'urgence, le pouvoir préfère maintenir les personnes en situation d'assistantat plutôt que de les voir s'organiser et construire une certaine émancipation de sa tutelle. C'est une nouvelle tendance de la politique « libérale totalitaire » qui se renforce, elle restreint toujours plus nos marges de liberté d'action, et accroît encore notre soumission à l'Etat.

Dans ce contexte la loi anti-squat qui sera examinée au Sénat le 31 janvier vient en renfort de la répression des initiatives politiques et sociales autonomes qu'il nous restait encore, au même titre que les lois anti blocages, anti occupation, et antigreve [12]

Les camarades qui pratiquent cette militance d'urgence sociale posent très clairement une question qui devrait être celle de tout révolutionnaire : comment aider les plus pauvres et les plus paumés d'entre nous à reprendre leur destin en main, à redevenir acteurs de leur vie ? A l'heure où reflourissent un peu partout les termes « classes », ou plus encore le « notre classe », comment celle-ci se définit-elle, et comment lui donne t-on non seulement une identité théorique, mais une consistance pratique ?

Ils ont également montré qu'il est possible pour des radicaux de pousser des structures politiques et associatives légalistes et institutionnelles à sortir de leur réserve policée et de leur entre-soi réformiste, pour s'associer dans une dynamique sociale, si ce n'est de masse, et les pousser vers la radicalité : saisir les choses à la racine. Or la racine pour l'humain, c'est l'humain lui même comme disait le vieux Karl.

*Saint-Nazaire,
le 23 janvier 2023*

Merci aux camarades du C.U.S pour leur relecture. Pour contacter le Collectif Urgence sociale : collectif-urgence-sociale-sn@riseup.net / 07 60 28 66 92
Permanences : 25 bld de la renaissance à Saint-Nazaire

[12] Voir l'article « Ils veulent nous terroriser soyons ingouvernables » dans CA 325, décembre 2022

Sans frontières



La stratégie de la terre brûlée ne se refroidit pas malgré l'hiver

Nous parlerons ici uniquement du littoral de la Manche et de la Mer du Nord. Un plan grand froid existe sur le papier et il a été activé ces derniers jours mais il reste très ponctuel. En effet, plusieurs obstacles existent : le nombre de places est limité ; le timing entre l'annonce de la mise en place du plan et la prise en charge est court puisque les personnes n'ont qu'une heure pour rejoindre le bus les conduisant à l'hébergement ; la journée, les personnes restent dehors de 9h à 16h30, ce qui correspond aux horaires d'ouverture et de fermeture des centres d'accueil. De plus, les conditions climatiques n'ont pas mis de coup de frein aux différentes politiques « zéro campement » menées par l'État et des municipalités. Calais est l'exemple-type, les CRS y patrouillent sans cesse et évacuent un campement dans un délai de 48 heures, ce que permet la Loi.

Dans ce climat extrêmement dur physiquement et moralement, un jeune soudanais s'est suicidé le 3 janvier dernier. A Loon-Plage, près de Dunkerque, un campement a été expulsé le 7 décembre dernier et, depuis, la préfecture a fermé tous les accès à cet espace forestier. Les exilés se sont rassemblés le long d'une voie ferrée, dernier espace relativement sec, mais ça ne change rien aux températures glaciales. A Cherbourg, une clôture de 4 mètres de haut est en cours d'installation pour finir de bunkériser le terminal transmanche : il existe déjà une première clôture haute d'environ 3 mètres. La fin des travaux est prévue en mars et l'ensemble a été financé pour 3,2 millions d'euros par les Britanniques.

Source : PSM, plateforme des soutiens aux migrant-es du Nord de la France et du littoral de la Manche

En Bretagne, abandon d'un centre d'accueil face à l'extrême droite

Le conseil municipal du village de Callac (Côtes-d'Armor) avait voté un projet de centre d'accueil pour 7 familles de réfugiés. Cette décision s'inscrivait dans l'histoire longue de la commune car, après la guerre d'Espagne, des réfugiés espagnols républicains avaient été accueillis. Mais voilà, l'extrême droite qui ne se sent plus pisser depuis les dernières élections et par les débats nauséabonds qui circulent dans les médias (les chaînes Bolloré en tête : C8, Cnews) a organisé deux manifestations l'automne dernier. Face aux pressions, au clivage de la population et aux menaces de mort, la municipalité a dû faire marche arrière et abandonner le projet. Les contre-manifestations de soutien n'ont pas suffi.

Source : Ouest France, coordination sans papiers-ouest

OQTF pour des acteurs du film « Tirailleurs »

Avec en tête d'affiche l'acteur populaire Omar Sy, ce film retrace la mobilisation des colonisés d'Afrique subsaharienne pendant la 1ère guerre mondiale – ce que l'État français a appelé les tirailleurs sénégalais. Pendant la promotion du film, les grands médias se sont émus des attaques racistes subies par Omar Sy mais pas grand monde a évoqué un autre scandale : 4 jeunes figurants sont menacés d'expulsion. Vivant pour certains depuis 5 ans dans les Ardennes, ils sont originaires du Mali et de Côte d'Ivoire et viennent de recevoir une OQTF. C'est Darmanin qui va être content, lui qui veut une augmentation du taux de résolution de ces obligations de quitter le territoire dans le cadre de sa nouvelle loi Immigration. La loi doit être débattue à l'Assemblée nationale après le gros dossier de la réforme des retraites. Vivement un mouvement social fort pour dégager ces deux projets de loi à la fois.

source : Collectif ardennais pour la défense des jeunes majeurs étrangers (RESF)

L'appel d'air, c'est du vent !

Ce concept d'appel d'air est repris volontiers par le quidam un tantinet xénophobe qui dénonce des aides trop généreuses pour les personnes qui arrivent sur le territoire. Des chercheurs de l'institut Convergences Migrations - qui rassemble six cents chercheurs en sciences sociales - se sont penchés sur la question et viennent de publier leur conclusion qui va à l'encontre de ce préjugé. Au départ cantonné à l'extrême droite, le terme s'est généralisé dans les années 2000 lors des années Sarkozy et des polémiques notamment autour du camp de Sangatte, près de Calais. L'idée d'aide humanitaire inconditionnelle est depuis associée pour bon nombre de discours de droite et parfois de gauche à un « accueil débridé de toute la misère du monde » qu'il faudrait stopper. Or dans le travail de recherche cité ci-dessus, les facteurs dits « push » - c'est à dire les troubles politiques, économiques, sociaux ou religieux qui inSource : Ouest France, coordination sans papiers-ouest les migrants à quitter leur pays - sont nettement plus puissants que les facteurs dits « pull » que sont une attractivité réelle ou fantasmée des pays de destination. Pour résumer, la qualité de l'accueil étatique pèse très peu dans le choix des migrants qui préfèrent choisir

des destinations où une diaspora de leur communauté est présente et où il y a des possibilités d'emplois ou d'études. Dernier résultat paradoxal : la fermeté des politiques migratoires engendre l'effet inverse de celui escompté. En effet, quand il est de plus en plus difficile d'obtenir un visa, par exemple, les migrants renoncent à faire des aller-retours vers leur pays d'origine pour voir la famille ou retenter leur chance au pays.

Source : Le Monde

Les migrants sont exploités

C'est bon de le rappeler, car si « l'appel d'air » évoqué plus haut n'existe pas, l'exploitation par le travail est bien présente via des mafias capitalistes officielles ou officieuses. En Espagne, des réfugiés ukrainiens - en demande d'asile ou sans papiers - ont été réduits en esclavage dans un vaste réseau de trafic de tabac. Ils travaillaient dans des usines situées à Séville, Valence et Logrono. Ils étaient logés dans des préfabriqués avec interdiction formelle de sortir dehors pour ne pas éveiller les soupçons. Cela nourrissait un commerce parallèle et très lucratif de cigarettes qui concernait toute l'Espagne mais aussi les pays voisins ; 37 millions et demi d'euros ont été saisis. Au Royaume-Uni, c'est d'autres mafias qui ont profité d'une mesure gouvernementale qui vise à ne plus s'occuper des mineurs non-accompagnés (MNA). Normalement pris en charge dans des structures nationales, ceux-ci sont relégués dans des hôtels sans aide ni accompagnement. Selon la BBC, entre juillet 2021 et juin 2022, plus de 1 600 jeunes ont été ainsi placés aux quatre coins du pays. Du pain béni pour les réseaux en tout genre : drogue, fabrication, prostitution, etc. Ainsi à Brighton, dans le sud de l'Angleterre, 136 MNA ont été enlevés et 79 sont toujours introuvables. Enfin, il existe des mafias qui ont pignon sur rue - c'est l'exemple du BTP en France -, qui emploient allègrement des sans-papiers sur leurs chantiers. C'est surtout le cas en ce moment, avec les chantiers colossaux qui ont lieu à Paris et ailleurs pour les Jeux Olympiques, l'année prochaine. Parmi des milliers d'histoires, citons celle de Gaye Sarambounou, Malien qui fait des journées de 8 à 11 heures pour gagner 80 euros, les heures supplémentaires n'existant pas : « Si t'as pas de papiers, tu fais tout ce qui est difficile, toute la merde, t'as pas le choix ». Il loge dans une minuscule chambre qu'il partage avec quatre compatriotes et il est em-

ployé sous un « alias », c'est à dire avec un autre nom d'un proche qui a des papiers. C'est une pratique courante, tout le monde le sait, en premier lieu les employeurs qui en profitent. On est loin de l'exemplarité que veulent mettre en avant les organisateurs et la Solideo - société de livraison des ouvrages olympiques qui est l'établissement public chargé de la construction des sites.

Source : Infomigrants

Lutte dans les foyers de travailleurs migrants

On s'en fait l'écho régulièrement dans cette rubrique, les habitants des FTM surtout présents en région parisienne sont constamment menacés d'expulsion car le nombre de places diminue sous couvert de rénovation. A Boulogne-Billancourt, 3 bâtiments construits en 1974 avec le concours de la Régie Renault sont concernés. Avec 444 chambres individuelles ou partagées, ce n'est pas un palace mais, au fil du temps et des luttes pour bénéficier de ces logements bon marché, une solidarité s'est construite avec, par exemple, la mutualisation de la nourriture et la tenue d'un petit bar associatif. Mais les gestionnaires - Coallia, puis Adoma - ont laissé se dégrader les bâtiments et veulent supprimer l'entraide. En 2016 déjà, il y a eu une grève des loyers dans une résidence pour dénoncer le délabrement des locaux. Un incendie criminel s'est déclaré et a fait un mort. Depuis, c'est hyper tendu et Adoma veut faire le ménage et poursuit en justice 119 résidents. Ils sont menacés d'expulsion. Pour les soutenir, une manifestation a lieu le 2 février devant le foyer à Boulogne-Billancourt.

Source : COPAF, collectif pour l'avenir des foyers

Lutte aussi dans les CRA

Au centre de rétention du Mesnil-Ameil, en région parisienne, des détenues ont signé une pétition pour alerter sur la situation d'une femme d'une soixantaine d'années qui y est enfermée alors qu'elle devrait être hospitalisée. N'étant pas autonome, elle est pourtant laissée seule dans une cellule. Aussi, en ce début d'année, dans ce même secteur réservé aux femmes, une grève de la faim a éclaté pour dénoncer les agissements des gardes-chiourmes. Une fouille intégrale des cellules (par des hommes!) a été faite et les personnes sont changées de place pour casser les amitiés qui se lient. Les femmes dénoncent aussi les propos racistes des flics. Elles ont rédigé un communiqué, ont boycotté la cantine quelques jours et demandent un rendez-vous avec la direction.

Source : A bas les CRA

« La marche arrière est cassée »

Interview des délégués sans papiers DPD et Chronopost en grève



Depuis plus d'un an, les salariés sans papiers de trois entreprises sont en grève pour leur régularisation : RSI Gennevilliers, une boîte d'interim spécialisée dans le bâtiment dans le 92, DPD (filiale de La Poste) au Coudray, dans l'Essonne, et Chronopost Alfortville dans le 94. C'est une action concertée. RSI, partis les premiers, ont reçu en octobre des récépissés avec autorisation de travail pour les 83 personnes. Ils ont levé leur piquet, même si tout n'est pas réglé (cf CA n°326). Dans cette lutte emblématique et impressionnante, il nous a semblé intéressant d'interviewer les délégués sans papiers eux-mêmes. Nous n'avons pu interviewer (ensemble) que les délégués de Chronopost et DPD.

(1) Le premier mouvement des Chronopost.

(2) RSI est une boîte d'interim dans le bâtiment, DPD une entreprise de livraison qui dépend de La Poste.

(3) Il s'agit d'une agence située dans l'Essonne.

C.A. : *Vous allez peut-être d'abord nous expliquer comment vous avez démarré.*

Délégué DPD : Je suis dans le collectif depuis 2019. On faisait des pointages dans les foyers. On a vu qu'il y avait beaucoup de sans papiers et que la quasi totalité travaillait. Pour être régularisé ce n'est pas facile. La préfecture ferme la porte, et donc ils ne savent pas quoi faire pour être régularisés, et en face aussi il y a les patrons qui les exploitent. On a vu qu'avec les occupations, ça peut marcher, ça peut ouvrir toutes les portes de la régularisation, mais c'est pas facile. On a vu que la lutte de 2019 (1) a duré sept mois, donc on avait envisagé qu'au minimum ça allait durer sept mois. Donc quand même on était un petit peu prêts, on avait avisé les camarades d'être prêts. On a voulu attaquer mais il y a eu le covid, le confinement, le couvre-feu. Puis il y a eu la levée du couvre-feu. On s'est dit c'est le moment d'attaquer, parce qu'on avait préparé avec plusieurs entreprises, il y en a d'autres qui n'ont pas attendu et quand même, au finish, on avait trois luttes qui pouvaient attaquer. Il y avait RSI, DPD et Chronopost (2). On savait que ces trois-là, on allait faire des occupations, on ne savait pas comment ça allait se passer, mais on savait que ça allait durer. Les ca-

marades de RSI ont voulu attaquer les premiers, le 22 octobre 2021 à Gennevilliers. Avant ça, il y a eu l'occupation de leur agence boulevard Magenta à Paris, la police est venue les expulser, ensuite ils sont retournés à Gennevilliers et, au bout d'un moment, ils ont obtenu le soutien du maire, et le piquet s'est tenu. De là, nous, on a décidé une date, le 15 novembre 2021 ; on a attaqué DPD, on a démarré l'occupation, mais quand même soutenus par les syndicats. Nous sommes dans une localité où on ne peut pas aller (3), donc on a cherché du soutien, et ils nous ont dit dès le départ qu'ils étaient prêts à nous soutenir ; il y avait Solidaires et Sud PTT, des bonnes volontés qui sont venues sur place, et donc, le 15 novembre, on est venu devant l'entreprise et l'occupation a démarré.

Délégué Chronopost Alfortville : On fait tous partie d'un collectif, le collectif des travailleurs sans papiers de Vitry. On a vu qu'à chaque poste, c'était des sans papiers, c'était des gens qui restaient malgré les aboiements des patrons, des chefs relous qui leur crient dessus, ils étaient traités comme des esclaves, il était interdit d'aller aux toilettes ou même de manger. On a vu que les sans papiers qui avaient été régularisés

partaient au bout de quelques jours ; en partant ils nous disaient : il faut arrêter de faire ce travail, c'est pas un travail, c'est de l'esclavage moderne, faire tout ce travail pour être payé 600-800 euros maximum, c'est pas normal, faut arrêter. Sauf que nous, on ne pouvait pas arrêter. Celui qui s'approche de la noyade, il faut qu'il ait un pied hors de l'eau pour se sauver. On a créé des groupes whats'app, instagram, snapchat... pour organiser une grève contre le patron pour demander notre régularisation. Parce que, si on reste comme ça... Si on se casse les bras, la sécurité sociale ne nous reconnaît pas, notre vie est foutue pour rien. Avec tous ces arguments-là, les camarades ont compris et on s'est organisés au sein du collectif. Au début c'était l'organisateur, après on est partis voir les syndicats. Il y avait eu une lutte en 2019 qui a duré sept mois et qui a été victorieuse. Il y a eu 73 régularisations, 27 camarades qui travaillaient dans Chronopost et 46 autres qui travaillaient dans d'autres entreprises et qui s'étaient joints à la grève. Mais quand même il y a eu 83 refusés. Le préfet leur avait donné l'attestation de dépôt, ce qui les protégeait par rapport à avant, et il avait même annoncé qu'il y aurait une commission de suivi pour ceux qui rentreraient dans les critères négociés à l'époque, qu'ils allaient être régularisés, mais cette promesse n'a pas été tenue. Ces camarades n'ont pas eu d'OQTF (4) à la fin, mais ils sont restés sans papiers. Ils ont rejoint la grève en 2021. On a essayé d'investir le site d'Alfortville le 3 décembre, on a été chassés par les policiers ; après on a fait la déclaration d'occupation collectif-Solidaires-CGT, ça a été accepté, on est revenus le 5. Même avec la déclaration, il y avait des policiers qui voulaient nous empêcher de nous installer, ils disaient qu'ils n'allaient pas nous laisser s'installer. Comme ça, on s'est installés avec l'aide du maire d'Alfortville et de la députée Isabelle Santiago.

C.A. : Comment vous êtes-vous organisés ? Ce sont des salariés de DPD en grève ?

Délégué DPD : La plupart sont en intérim. Dans l'intérim on comprend la sous-traitance. C'est La Poste qui est au-dessus, qui a des prestataires. Par exemple, DPD c'est une filiale de La Poste. DPD utilise des boîtes d'intérim, comme Derichebourg qui se sous-traite à lui-même. DPD fait appel à des prestataires, même s'il a ses propres employés en CDI. Le donneur d'ordres, c'est La Poste. DPD travaille dans les murs de La Poste.

C.A. : Donc, nous, quand on dit les DPD, en fait vous travaillez dans diverses boîtes d'intérim, vous n'avez pas tous le même patron, mais la grève c'est ceux qui travaillent pour DPD.

Délégué DPD : Voilà. Parce qu'on ne pouvait pas attaquer toutes les boîtes d'intérim, mais là où on a travaillé, là où on a été exploité. C'est lui le responsable, c'est le donneur d'ordres, celui dans les murs de qui tu travailles. Par exemple, sur la vigilance. Quand on rentre dans DPD, ce sont eux-mêmes qui font les contrôles, donc le devoir de vigilance, ils savent qu'effectivement, ce sont des sans papiers qui travaillent là-bas.

C.A. : Vous n'avez pas le même patron, vous travaillez à DPD, DPD travaille à La Poste ; à l'endroit même où vous travaillez il y a un contrôle des entrées, donc ils savent quelle est la situation.

Délégué DPD : Donc c'est eux les responsables.

C.A. : Vous aussi, vous travaillez tous à Chronopost ?

Délégué Chronopost : On travaille tous chez Chronopost, mais par le biais de Derichebourg. Chez DPD, il y a une autre boîte d'intérim. Chez nous, c'est Derichebourg. Je vais vous dire comment ça se passe. Derichebourg a créé sa propre boîte d'intérim qui est Derichebourg intérim. Ce qui n'est pas légal déjà. Derichebourg envoie les camarades entre les mains de Chronopost et entre les mains de DPD. Moi-même, Derichebourg il m'envoie à la fois chez Chronopost de 4h du matin, parfois 3h30, jusqu'à 7h30 ; en même temps, il m'envoie chez DPD de 10h jusqu'à 16h, des fois de 16h jusqu'à 21h, des fois de 11h jusqu'à 21h. Le problème, ils nous envoient chez Chronopost Alfortville pour 4h30 et chez Chronopost à Limeil Brevanne pour 8h de temps. C'est Derichebourg et Chronopost ; Chronopost, il a un délit de marchandage, puisqu'il sous-traite son propre travail aux boîtes d'intérim. On travaille aussi avec les salariés de Chronopost qui sont en situation régulière, mais les boulots les plus difficiles, ceux qu'ils n'arrivent pas à faire, ils les donnent aux sous-traitants. Ils sont tenus par le devoir de vigilance, ils ne l'ont pas fait : en gros, ils savaient qu'on était tous des sans papiers, puisque les gens de Chronopost ne nous donnaient pas de badge. Ils donnaient des badges à leurs propres salariés, ils ne nous donnaient pas de badge en disant « vos papiers ne sont pas bons ». Chronopost sous-traite son propre travail à Derichebourg. Le travail dissimulé, ils vont nous dire : on savait pas, ce sont des usurpations d'identité ; c'est ce que La Poste a dit dans un communiqué, ce qui est totalement faux. Les chefs de Chronopost et de Derichebourg connaissaient nos vrais noms. On avait leur numéro perso, ils ont nos snaps, et sur mon snap, c'est mon vrai nom qui est là. Sauf que ce

travail-là, il n'y a que nous qui arrivions à le faire. Trier 2000 colis en 4h30, moi je le faisais ; les colis de Paris 13 sur Chronopost, s'il y a des courriers de même adresse ou de même groupage, il faut trier 2000 colis en 4h30. C'était des cadences infernales. C'est pour ça qu'on parle d'esclavage moderne. Il faut aller au retour de la machine, ceux qui sont au déchargement, tu te baisses tu prends les colis, tu te baisses tu prends, tu te baisses tu prends ; s'il y a même 10 cm entre chaque colis, tu vas avoir le chef sur le dos. Chez DPD par exemple, ils ont mis une sorte de petite lumière jaune en haut, si vous êtes au chargement et que le colis tombe alors que vous êtes là, tout de suite la lumière jaune va s'allumer. Il n'y a pas beaucoup de vocations pour la chaîne. Et vous allez avoir les chefs sur le dos parce qu'ils sont derrière leurs ordinateurs, ils sont là ils regardent tout. Ils peuvent aller fumer. Si un intérimaire se permet d'aller dans la salle des fumeurs, une fois, deux fois, tout de suite il y a le chef, vous n'êtes pas là pour fumer, mais eux ils ont le droit. C'est la raison pour laquelle on a dit stop à la surexploitation, stop à l'esclavage moderne et on a demandé notre régularisation, depuis un an et une semaine déjà, depuis un an un mois et deux semaines pour DPD.

C.A. : C'est ma grande question. Comment avez-vous fait pour tenir ?

Délégué DPD : Parce qu'on cherche nos papiers, c'est tout. En France, si tu n'as pas de papiers, tu n'as pas de tout, tu n'as pas de droit au logement, tu n'as pas le droit à la retraite, tu n'as pas le droit au chômage, tu n'as pas de droits, tu es un sans papiers. Vu qu'on n'avait aucun de ces droits-là, il y avait une seule solution, aller jusqu'au bout de la régularisation. Tant qu'on n'est pas au bout, il faut continuer. Bien sûr on aurait voulu avoir nos papiers en quelques semaines. Mais vu que ça ne s'arrête pas, on n'a pas le choix. On a autour de nous des personnes qui nous soutiennent. C'est le cas de Solidaires, ils nous ont soutenus jusqu'à présent. A Sud Poste PTT, il y a aussi de très bonnes volontés qui sont autour de nous, qui nous aident. Il y a aussi nos familles, par exemple au niveau des logements, qui nous aident. Le sans papiers a un endroit où il dort qu'il doit payer, que ce soit un foyer ou une petite place là où dormir, c'est des choses qu'il faut payer. Bien sûr c'est difficile. Mais ceux qui sont autour d'eux savent que c'est important d'avoir les papiers. Il faut aller jusqu'au bout, il ne faut jamais lâcher. Il y a beaucoup de choses qui nous manquent, mais au bout, on dit que tant qu'on n'obtient pas les papiers, on ne peut pas s'arrêter. C'est peut-être cette force qui fait qu'on continue, contrairement à ceux qui ont des papiers,

(4) Obligation de Quitter le Territoire Français

c'est des droits qu'ils réclament, mais s'ils n'ont pas ça ils ne vont pas continuer. Mais nous, on n'a pas de droits ici en France.

C.A. : *Mais quand même, il faut manger. Et quand vous faites grève vous n'êtes pas payés.*

Délégué Chronopost : Comment on a tenu une année ? Premièrement, quand on a commencé la grève, personne ne pouvait imaginer que ça allait durer une année, aucun gréviste, même les soutiens j'imagine, personne. Nous, avant de commencer, on a dit : camarades, sur ce que vous gagnez, il faut avoir plus d'économies ; vous ne faites pas beaucoup d'envois au pays, alors que c'est la raison pour laquelle on est là, mais tu ne peux pas envoyer tout ton salaire au pays parce qu'il y a une grève qui va commencer, et on n'aura plus le droit de travailler, parce que, si on travaille et on fait la grève en même temps, on n'arrivera jamais à les faire céder (5). On a tenu sur les petites économies qu'on avait. Elles sont finies il y a longtemps. Comment on tient maintenant ? C'est grâce à la solidarité du soutien, des collectifs. Dans les collectifs, on cotisait bien avant la grève. Même si maintenant peut-être on n'a plus rien, c'est le collectif quand même. Après il y a la solidarité des syndicats, la solidarité des associations, la solidarité des élus qui nous soutiennent, la solidarité des personnes particulières qu'on ne connaît même pas qui donnent certains 150 euros, certains 2 euros, c'est chacun selon ses moyens, mais il y en a en passant seulement quand

ils voient les piquets de grève qui donnent de l'argent, des militants aussi ; on tient grâce à tout ça. Et la détermination, la force morale. C'est l'objectif, c'est la liberté. Sans papiers c'est un cauchemar. On peut se faire arrêter n'importe quand, être envoyé dans un centre de rétention ou même être expulsé. Alors qu'on a des droits à réclamer. Donc il faut rester à réclamer ces droits-là, peu importe la durée ou la température. Bien sûr c'est dur, parce qu'il fait froid, peut-être il va neiger, c'est des habitations faites par des bâches données par Solidaires ; il y a des matelas, il fait froid dedans, on met les moyens pour qu'il fasse chaud dedans, mais c'est jamais ça. Ce qui est important, c'est la détermination. Vous avez été avec nous à la manifestation aujourd'hui. Ça caille. On est restés quand même.

C.A. : *Comment vous vous organisez ? Parce que c'est pas le tout de faire grève, il faut faire des choses collectives, il faut garder le moral ; comment est-ce que vous vous organisez ?*

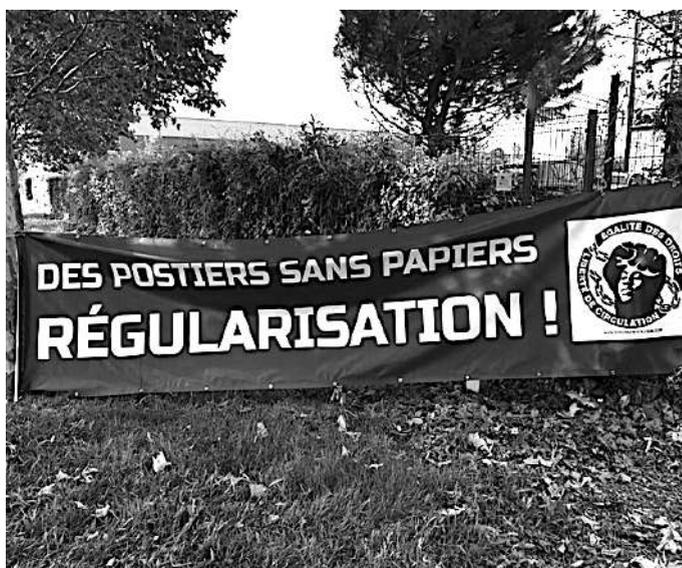
Délégué DPD : Dans le 91 à DPD, on a une caisse de grève mise en place dès le début du mouvement. Ça nous permettait d'avoir par exemple deux repas par jour au piquet, parce qu'avant on avait un piquet permanent. Maintenant il n'y a plus de piquet permanent, parce qu'après trois mois la mairie a pris un arrêté pour évacuer le piquet de Coudray. Donc on s'est retirés la nuit. Actuellement la caisse de grève continue toujours, alimentée surtout par Solidaires, et des bonnes volontés. Elle nous permet d'avoir deux repas par jour au piquet et de pouvoir charger nos Navigo. Parce que, chaque jour, il faut se déplacer. Il y a donc plus d'une soixantaine de personnes à charger leur Navigo. Imaginez combien ça fait par mois. Les gens ne travaillent pas, et il faut quand même que les camarades tiennent le piquet. On n'a pas de piquet quand il y a des

cun a une tâche bien précise. On a des cuisiniers qui cuisinent tous les jours pour 150 personnes. C'est un peu la même organisation que dans les foyers, mais c'est encore plus difficile qu'au foyer ; au foyer c'est 8-10 personnes, mais là c'est 150 personnes, et c'est deux personnes qui cuisinent. Il y a des remplaçants s'ils ne sont pas là, s'ils ont des obligations, comme aller recharger leur pass navigo..., ils font ça tous les jours pour tout le monde, et tout le monde respecte la règle, chacun vient chercher sa nourriture dans le calme. Il y a aussi des gens qui s'occupent du nettoyage du piquet de grève pour que ce soit propre, ils ramassent tous les déchets le matin et le soir, il y a des délégués qui s'occupent de pointer les camarades, savoir qui est là et qui n'est pas là, s'il y a des malades qui ont besoin de rentrer se reposer un peu, qui doit parler aux camarades, qui doit leur remonter le moral, qui doit faire des compte-rendus, parce que des fois ils ne comprennent pas tout ce qui est dit, il faut le traduire dans la langue maternelle.

C.A. : *Est-ce que tout le monde parle la même langue ?*

En général c'est du soninké ou du peul, ce n'est pas du tout la même langue. Il y a toujours un traducteur soninké, il y a toujours un traducteur peul. Ceux qui comprennent le bambara, en général ils comprennent tout ce qu'on dit en français, sinon, s'ils ne comprennent pas, on peut leur dire en bambara. Les comptes-rendus d'AG sont traduits, sinon, si c'est des petits comptes-rendus, on les balance sur notre groupe de whatsapp, et tout le monde va l'écouter.

Au piquet de grève, les grévistes, ceux qui travaillaient chez Chronopost, n'ont pas le droit de travailler (5). Ceux qui sont solidaires de la lutte, eux ils peuvent travailler. Il y a la solidarité de ces gens-là aussi, qui amènent des petites sommes, de la nourriture, du sucre, de l'eau... Il y a vachement de gens comme ça sur Alfortville qui soutiennent, plusieurs associations, beaucoup sont solidaires, il y a le soutien de la ville. La mairie nous a donné quatre toilettes, ça coûte cher, c'est des dizaines de milliers d'euros. Et c'est nettoyé tous les jours. On a des associations qui nous donnent de l'eau potable pour faire les ablutions, laver les assiettes... Il y a un foyer à côté, les camarades vont remplir les bidons là-bas. Il y a un camarade qui s'occupe de la vaisselle tous les jours. Après avoir mangé, il fait toute la vaisselle. Il y a aussi



manifs, mais sinon cette semaine on a trois jours de piquet. Ça permet de se déplacer, de pouvoir rentrer chez eux. C'est la caisse de grève qui nous permet de tenir la grève. Sinon, pour le reste, c'est aux camarades de se débrouiller. Mais le moral, c'est de ne pas lâcher. Là on a une petite ouverture au niveau de la préfecture, on ne sait pas ce que ça va donner. C'est des choses qui permettent moralement de dire aux camarades, là, il ne faut pas lâcher, même si on ne sait pas. C'est des choses qui peuvent donner un peu le moral. Si tout se ferme... Il y a des hauts et il y a des bas. C'est ça qui permet de tenir.

Délégué Chronopost : Nous, on savait pas, mais c'est une vraie organisation qui est là, qui est venue toute seule, personne n'avait programmé ça. A Alfortville, cha-

(5) Il veut dire pas là ne pas faire de petits boulots à côté.

deux camarades qui s'occupent des stocks, on a plus d'eau, on a beaucoup d'huile, on a beaucoup de pâtes, on a beaucoup de pommes de terre amenées par des associations, par des particuliers ; ils les stockent, pour les besoins des petits condiments, il faut acheter de la viande. S'il n'y a pas d'argent, c'est le collectif qui donne.

C.A. : L'organisation est un peu différente à Chronopost et à DPD, mais dans les deux cas il y a une vraie organisation. Qui vient un peu des foyers en fait.

Délégué Chronopost : Si vous pensez à Alfortville, c'est comme un petit village en fait.

Délégué DPD : Nous, actuellement, on a le piquet de jour, c'est organisé par notre syndicat (Solidaires). Il nous a donné deux barnums, qu'ils nous amènent chaque jour dans un véhicule, et des tapis. Là il fait froid ; dans chaque barnum il y a trois braseros, donc il faut alimenter ça avec du charbon pendant toute la journée jusqu'au lever du piquet. On a notre cuisinier, qui cuisine depuis le début de la lutte, pendant cinq mois ; quelqu'un nous a prêté gratuitement sa maison et la cuisine, gaz et eau, tout, c'était chez lui, un parent malien-sénégalais qui a vu que vraiment on avait besoin d'aide, sans rien demander. C'est là-bas qu'on faisait la cuisine, on cuisinait et on ramenait au piquet. Actuellement, on cuisine au foyer. On a une caisse de grève quand même qui fonctionne, c'est tout le temps les syndicats qui font des relances, un peu partout en France, qui essaient de soutenir. Au niveau du piquet, c'est les camarades qui se chargent de nettoyer par exemple. Nous, on fait à tour de rôle, aujourd'hui c'est lui, demain c'est l'autre, qui doit nettoyer les tasses, les verres, les saletés. Avant de rompre le piquet le soir, on nettoie tout le piquet, on ramasse tout dans les poubelles, on cache les braseros dans les buissons, et les syndicats viennent chercher les barnums et le matériel qu'ils nous ont amenés sur place, ils rentrent ça dans leurs voitures, et chacun rentre chez soi. Il y a une véritable organisation syndicale et quotidienne.

C.A. : Et pour les décisions ? S'arrêter, continuer, les manifestations...

Délégué DPD : On se réunit toutes les deux semaines, syndicats et grévistes, pour donner les suites, mais les décisions se prennent collectivement en AG. S'il y a une décision à prendre, on appelle l'AG, tous les grévistes, on explique ce qui se passe, et ils décident de continuer ou d'arrêter ou de prendre telle décision. La plupart nous disent qu'il ne faut pas

qu'on lâche, surtout avec ce qui se passe avec les nouvelles lois sur l'immigration, on n'a pas le choix, on doit continuer, on a une petite porte ; si on lâche, même cette porte-là va se refermer. Si on lâche, demain on va être obligés encore de chercher d'autres papiers pour être réguliers.

Délégué Chronopost : Comme il l'a dit, les décisions sont prises dans des réunions avec les syndicats, le collectif, les délégués des grévistes. Nous aussi, on écoute ce que les grévistes nous disent, on entend ce qu'ils disent au piquet de grève. S'il y a des petits soucis, on en entend parler, on peut chercher des solutions. Des fois on entend des rumeurs qui sont fausses, tout de suite on agit en donnant l'information aux camarades, parce que des choses comme ça, ça peut casser la lutte. Sur la base de ces fausses rumeurs, ils peuvent nous traiter de traîtres. On discute ensemble, on fait des comptes-rendus, même si on a pris une décision avec les délégués, dans la coordination, on fait des comptes-rendus après aux grévistes. Et c'est dans ce cadre là qu'on décide du planning, comment on doit faire, comment on doit attaquer, est-ce qu'il faut faire des courriers pour marquer le coup, quel discours il faut tenir.

Déjà, il y a longtemps, on a gagné sur certains discours. La Poste exploite les sans-papiers, régularisation, c'est clair, même si La Poste ne le reconnaît pas. En mai, ils ont décidé de résilier des contrats avec Derichebourg à Alfortville Chronopost et à DPD à Coudray. Les sans papiers ont été exploités là-bas, mais nous on a signé des contrats avec Derichebourg. Résilier le contrat avec Derichebourg, ce n'est pas une solution. On a besoin de cerfa (6), si Derichebourg les donne, il faut que La Poste les donne, que l'État régularise les camarades. Mais, pour l'instant, Derichebourg a été remplacé par Atalian et à DPD Coudray-Monceau, ils ont pris O'Nett, c'est les mêmes voyous. Ce sont les mêmes chefs qui reviennent. Ils ont juste changé la veste, mais ce sont les mêmes personnes. Maintenant ils font attention, ils ne font pas peur comme d'habitude, ils attendent seulement. Chronopost il y a deux ans c'était déjà le cas, les sans papiers travaillaient à l'intérieur, et en même temps il y avait des grévistes devant la porte. Mais cette année ils font attention à ça, s'il y a un sans papier c'est pour trois jours au maximum, une semaine après il est licencié. Les patrons nous disent « circulaire Valls », sauf qu'on ne va jamais rentrer dans les critères de la circulaire Valls. Ils vont nous exploiter un an, deux ans, et dès qu'on peut rentrer dans le cadre de la circulaire, ils vont nous renvoyer, et après ils nous

reprennent, et vous présentez un dossier à la préfecture avec deux ou trois mois de trou ; ils vont dire non, et leur non c'est une OQTF. Le non des préfectures, c'est OQTF. Et les arrestations des policiers, c'est avec les OQTF. Quand ils sont en train de dire : ils vont être méchants avec les méchants et gentils avec les gentils, il n'y a pas deux méchants, il n'y en a qu'un seul, c'est l'État. C'est lui qui arrête les travailleurs, leur met des OQTF, les met dans les centres de rétention. Il les expulse rarement, mais il se permet de leur mettre des OQTF. Ils continuent à travailler, ils paient leurs impôts, ils cotisent, mais ils ne pourront jamais poursuivre leurs démarches administratives. Sans papier ou déclaré légalement, quand vous voulez une carte navigo, votre carte navigo vous l'avez tout de suite, ça fait rentrer de l'argent dans la caisse de l'État. Ils savent que vous êtes là, vous resterez ici, vous vivez ici vous travaillerez ici. Nous on va rester là, malgré leur guerre, on ne va pas céder à la pression. Au contraire, c'est nous qui allons les faire céder. Pendant les grèves, la Préfète de Créteil a dit, pas à nous directement mais aux élus, que ceux qui avaient été régularisés en 2019, c'était avec cerfa (6). C'est complètement faux. On a répondu au compte-rendu que c'était une contre-vérité. Après elle a dit : je ne sais pas ce qu'il s'est passé en 2019, je n'étais pas là, et nous on a répondu : si elle ne sait pas, elle doit démissionner, elle est incompétente dans son travail. On n'a jamais travaillé dans une préfecture, mais on sait maintenant comment ça marche. Elle dit au maire que ce n'est plus de son ressort, ça dépend du ministère de l'intérieur. Elle a aussi dit qu'elle nous avait proposé une audience et qu'on avait refusé, et que cette audience est toujours valable, ce qui est complètement faux.

Combien de fois on a demandé des audiences et des audiences, encore la semaine dernière, et il n'y a pas de réponse, et elle se permet de dire que c'est nous qui avons refusé. Des mensonges et des mensonges. Le ministre de l'intérieur nous dit qu'il est pour la régularisation des travailleurs, et les travailleurs sont en grève depuis une année et on n'a pas été régularisés. Les critères c'est quoi, c'est parler français, et là on parle français, là c'est pas du chinois ; il ne faut pas avoir de condamnation, on n'en a pas ; sauf qu'il a sorti une circulaire après, et c'est comme noir/blanc, c'est pas pareil, la régularisation et la circulaire c'est pas pareil. Elle dit : il faut enregistrer les OQTF dans le fichier des personnes recherchées comme des criminels, alors qu'ils donnent des OQTF comme ils aboient ; il veut que la vie des personnes

(6) Formulaire reconnaissant la qualité de salarié rempli par l'employeur.

en situation irrégulière soit quasiment impossible en France, il veut même supprimer l'AME (7), il dit aux préfetures de donner des OQTF et des IRTF(8) le plus souvent possible, ça c'est des propositions arbitraires. Il demande aux préfets de s'agenouiller et de faire ce qu'il veut, alors que la régularisation fait partie des pouvoirs discrétionnaires du préfet, mais le ministre de l'intérieur veut casser tout ça. Ça, c'est pas la démocratie, c'est pas la décentralisation. C'est pas ça la légalité ou la liberté. C'est des décisions arbitraires. Et il y a un projet de loi pour créer une carte des métiers en tension. On a demandé quels sont les métiers en tension aux cadres du ministère du travail, ils nous ont répondu qu'ils ne savent pas pour l'instant, que c'est le BTP et la restauration. On leur a dit que la logistique était un métier en tension. Sauf que les patrons de la logistique gardent leurs sans papiers ; si on retire les sans papiers, ça devient tout de suite un métier en tension. Le nettoyage c'est pareil. Ils ont rajouté la logistique et le nettoyage dans les métiers en tension. On a demandé comment allait être renouvelée cette carte-là. Ils ont dit que ça serait renouvelé au bout d'une année avec des fiches de paye. Et si la personne est licenciée, si elle perd son boulot et n'arrive pas à travailler dans ces métiers, ils nous ont dit qu'elle n'a qu'à travailler dans un autre métier en tension. Il faut qu'ils fassent toujours ce que les autres ne veulent pas. Nous on ne veut pas ça, on veut des titres pérennes, avec mention « salarié », et pas des mentions « attention au bout d'une année vous perdez votre carte », votre statut c'est les métiers en tension. Au bout d'un moment, vous ne pouvez plus travail-

(7) Aide Médicale aux Etrangers

(8) Interdiction de Résider sur le Territoire Français, c'est pire qu'une OQTF (voir (4))

ler dans les métiers en tension, il y a des travaux qu'on ne peut pas faire arrivés à un certain âge, et vous perdez votre carte. Vous demandez un changement de statut, tout le monde sait comment ça fonctionne aujourd'hui en France. C'est des OQTF. Les étudiants le demandent tout le temps le changement de carte d'étudiant en salarié, ben non, faut quitter. Il faut continuer à taper, c'est ça qu'on dit tout le temps aux camarades, il ne faut pas lâcher. Nous, notre slogan c'est, « la marche arrière est cassée », il faut continuer tout droit. On a fait six demandes d'audience au ministère de l'intérieur, avec même une lettre faite par à peu près 16 députés qui demandent au ministre de rencontrer les grévistes, les syndicats, les collectifs ; il n'y a pas de réponse. Comment comprendre ça de la part de quelqu'un qui dit qu'il est pour la régularisation des travailleurs. Quand la France a traversé la pandémie, quand tout le monde était en télétravail, en chômage partiel, s'il n'y avait pas eu de sans papiers dans les restaurants, dans les entreprises, sur les chantiers. Et l'État continue de recevoir ces cotisations. C'est nous qui avons aidé l'État à gagner cette guerre-là. Le minimum qu'il devrait faire pour nous, c'est donner la carte à tout le monde.

Délégué DPD : Suite à notre lutte, il y a eu un inspecteur du travail qui est venu inspecter les lieux, qui a vu qu'effectivement des centaines de travailleurs sans papiers ont été utilisés dans cette même boîte. Il a envoyé un rapport. Ça a entraîné, ça a entraîné. Ces temps-ci, ça s'est décanté. Des auditions sont en cours pour les conseiller comme des victimes, des personnes ont été utilisées massivement, il y

a de l'emploi dissimulé à l'intérieur de DPD. Ils nous ont conseillé de porter plainte, il va y avoir des dizaines de plaintes, c'est transmis au procureur d'Evry. On espère que ça va donner quelque chose. C'est l'État même qui a saisi le procureur. Si on s'était arrêtés, ça ne se serait pas fait. Suite à notre lutte, il faut vraiment que cette affaire-là aille jusqu'au bout. Mais nous ce qu'on réclame c'est recouvrer nos droits : avoir des papiers ; même sur les fiches de paye, ils ont découvert des camarades qui étaient volés, par exemple des primes de précarité qui auraient été versées et que personne n'a touchées. C'est quelque chose qui est national. C'est des choses à creuser, on espère que ça va donner, et il faut qu'il y ait les cartes. Cette lutte-là, on n'était pas sûrs de gagner, mais je pense qu'on va gagner.

C.A. : Je l'espère en tous cas. Votre lutte, ça montre aussi comment des travailleurs immigrés peuvent s'organiser sur la durée, et c'est une leçon aussi pour les syndicalistes français, parce que des luttes françaises qui durent aussi longtemps et qui sont aussi bien organisées, j'en connais pas tellement.

Délégué Chronopost : Ce qu'il faut dire aux travailleurs, c'est qu'ils font croire que c'est eux, ceux qui sont au pouvoir, qui tiennent le système, alors que c'est faux. C'est les travailleurs qui tiennent le système. S'il n'y a pas de travailleurs dans ce pays-là, tout s'arrêtera. Il faut que les travailleurs s'unissent, on est tous de même statut, travailleurs ; tant qu'il y aura des travailleurs sans papiers, les salaires seront toujours tirés vers le bas, vous ne voulez pas travailler pour 1300 euros, vous vous mettez au chômage, le sans papiers va travailler pour 800 euros ou 1000 euros, et les patrons ça les arrange. Il faut qu'on s'unisse tous. Si tout le monde est régularisé, tout le monde a ses droits, le SMIC va tout de suite augmenter, et ça peut se faire. Si les travailleurs sortent et se battent, tout est possible. Ils ne vont pas céder comme ça si chacun s'assoit dans un coin, bien à part en disant je n'aime pas ça. Il faut sortir dans la rue quand on n'est pas d'accord.

Interview recueilli par Sylvie en décembre 2022

Ils ont besoin d'argent ! Pour donner :
<https://www.cotizup.com/sans-papiersdpd>
<https://www.cotizup.com/sans-papiers-chrono-alfortvill>



PAYS BASQUE

Le feu spéculatif et les pyromanes du marché ¹

Ce texte est paru dans le premier numéro d'un journal trimestriel, Bamba, publié et diffusé essentiellement en Soule (2). Il a été écrit par un militant du Collectif de Soule XEKK contre la spéculation, (Xiberoko Espekulazioaren Kontrako Kolektiboa), et est un point de vue parmi les positions et réflexions échangées et discutées au sein de ce collectif large.

Né en 2022, XEKK a déjà mené plusieurs actions : distribution de tracts dénonçant, à l'aide d'exemples concrets, les prix insensés de maisons à vendre ; rassemblement devant des agences immobilières ; pose de nombreuses banderoles pendant l'été proclamant que la Soule n'est pas à vendre et que les maisons doivent être lieux de vie, pas d'enrichissement capitaliste ; manifestation dans la ville de Mauléon avec de nombreuses prises de parole ; invitation de maires et conseiller.e.s de villages souletins à une réunion publique pour qu'ils et elles présentent leurs pratiques et les limites de leurs interventions contre la spéculation immobilière ; occupation pendant une journée d'une résidence secondaire haut perchée, avec projection d'un documentaire (3) et débat.

La propriété, une loi naturelle ?

Il n'est pas rare d'entendre qu'existerait une nature humaine qui voudrait que tout un chacun cherche à vendre son bien le plus cher possible. Il serait donc vain de lutter contre l'envol des prix et inutile de désigner des coupables et des complices. Cette « nature » se pliant évidemment à la règle de l'offre et de la demande, inutile de chercher plus loin des raisons aux comportements les plus individualistes.

Il se trouve que dans ce monde ainsi régi par des lois "naturelles" et économiques (elles aussi supposées originelles et éternelles), des hommes ont tout de même pensé utile de créer des institutions qui sont chargées de tenter de maintenir un équilibre, d'éviter autant que possible l'exacerbation des



conflits. Les élus ou techniciens qui les animent ont pour mission d'inventer des mécanismes qui assurent la coexistence pacifique des possédants et des va-nu-pieds. C'est exactement pour cela qu'ont été inventés les gouvernements : réglementer pour pérenniser.

N'est-ce pas là ce qui explique le succès de la grande manifestation du mois de novembre 2021 à Bayonne (Encart 1) ? Tout à coup, tout ce que le Pays Basque contient de politiciens s'est soulevé contre un phénomène qui se révélait soudainement nuisible et tout ce petit monde a réussi à attrouper des milliers de personnes. « C'est toute la diversité du Pays Basque Nord qui est descendue dans la rue » a-t-on pu entendre de la bouche des organisateurs qui tenaient la banderole pour dénoncer une véritable crise et exiger une politique du logement ambitieuse, des mesures courageuses. Exiger auprès de qui ? Le but de la manif : « faire un maximum de bruit afin d'interpeller les décideurs sur l'urgence à garantir le droit de vivre et se loger au pays ». Il y avait pourtant pas mal de ces décideurs dans le cortège. C'est l'art de gueuler contre soi-même afin de se faire oublier. Ce sursaut de colère n'était-il pas surtout l'expression d'un égoïste et prosaïque souci : à force de croissance des loyers, le personnel indispensable au bon fonctionnement de l'économie ainsi que les serveurs chargés du confort des bourgeois sont

dans l'obligation de migrer vers des zones moins chères (s'ils les trouvent). Il devient à un moment urgent de rectifier (un peu, juste ce qu'il faut) le tir.

Voir côte à côte toute cette « diversité » contenant des intérêts divergents peut sans doute émouvoir et laisser croire au souffle spontané d'un esprit collectif mais il ne s'agit aucunement ici de solidarité. Une union des propriétaires et des prolétaires qui doivent consacrer une part toujours croissante de leurs revenus au logement ne peut se faire qu'au détriment des deuxièmes. N'est-il pas utopique de compter sur cette union d'un jour pour régler une injustice séculaire ?

La maison, c'est pour vivre, pas pour s'enrichir

Séculaire, mais pas universelle ! Et pas davantage naturelle. Le problème n'existe que depuis que les maisons sont métamorphosables en capital. Nous savons bien, ici au Pays Basque, que cela n'a pas toujours été le cas. Lorsque l'ainé-e d'une famille restait dans l'etxe (= la maison) (Encart 2), il ou elle n'en devenait pas le propriétaire. Si les frères et sœurs n'avaient même pas idée d'en demander une part, c'était tout simplement parce qu'une maison avec les quelques terres qui l'entourent ne se coupe pas en

1 - Titre inspiré par un passage du tract du mois de juin 2022 de XEKK (Xiberoko Espekulazioaren Kontrako Kolektiboa), le collectif de Soule contre la spéculation : « ... nous croyons qu'il est possible d'organiser localement une dissuasion générale, de manière à éteindre le feu spéculatif allumé par les pyromanes du marché (vendeurs, agents, notaires). »

2 - La Soule est la province située au sud-est du Pays Basque Nord (du côté de l'Etat français)

3 - Pied de biche, de Mathieu Quillet. Ce film militant sur les mouvements d'occupation autour de Dijon sera à nouveau projeté dans un village de Haute Soule

Encart 1

LA LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION IMMOBILIÈRE ET FONCIÈRE EXISTE DEPUIS TRÈS LONG-TEMPS AU PAYS BASQUE. Dans les années 80, elle était fortement associée à la lutte anti-touristification et à celle de la préservation des terres agricoles contre leur bétonnage et artificialisation. Plus tard, la lutte s'est affaiblie, mais la voilà qui se ranime depuis quelque temps. Diverses structures et organisations ont repris le combat sur ce terrain, d'abord en ordre dispersé, puis aujourd'hui les uns en tentant de regrouper les forces militantes autour d'une plateforme pour faire pression sur les pouvoirs publics, les autres en envisageant des démarches collectives plus autonomes et non légalistes.

Un axe stratégique légaliste : la demande faite aux pouvoirs publics de «corriger» et de «réguler» le marché libre.

Surfant sur une série de mobilisations qui traduisent un regain de la combativité sur les problèmes de l'habitat et de la gestion du territoire, des partis politiques, des syndicats, des associations ont senti l'opportunité de constituer un large front commun.

A la fin de l'été 2021, ce front s'est créé sous la forme d'une coalition de 32 structures. Cette stratégie frontiste s'inscrit dans la logique social-démocrate interclassiste suivie par les dynamiques militantes majoritaires de ces dernières années, dont les acteurs cherchent à être en lien avec des élu.e.s et responsables locaux et s'en faire des interlocuteurs privilégiés. Ceci pour aboutir à un capitalisme «contrôlé» sensé

en réduire les effets dévastateurs. Ainsi, les politiques des pouvoirs publics et des élu.e.s ne sont pas analysées comme des outils de classe, contribuant à servir les intérêts des possédants et à conforter l'ordre établi, à protéger avant tout la propriété et à entretenir les inégalités sociales, deux des fondements du capitalisme.

Ce large front a produit une plateforme de revendications et de propositions sur le terrain du logement et du foncier et a co-organisé une manifestation le 20 novembre à Bayonne : « Vivre et se loger au pays ! Epekulazioari ez ! (Non à la spéculation!) »

Cette plateforme engagée sur le terrain légaliste et articulant travail institutionnel et «lutte de masse» a continué à vivre. Une manifestation large est ainsi à nouveau appelée pour le 1er avril dans les rues de Bayonne. On voit mal cependant comment elle sera capable de faire suffisamment pression sur les pouvoirs publics pour renverser la vapeur de la logique marchande. A minima, elle obtiendra quelques aménagements à la marge présentés comme limitant la casse.

En tout cas, ce gros moteur frontiste qui a été mis en route assez facilement n'est pas tout seul dans le paysage politique et social, lui qui voudrait malgré tout devenir l'axe principal tout en mettant sa pluralité en avant. Il y a d'autres acteurs. rices aux choix plus tranchants et plus rupturistes qui vont pouvoir ouvrir d'autres perspectives, visions et débats.

Extraits de Courant alternatif de janvier 2022

morceaux. Seule la convertibilité en argent a permis un partage. L'etxe n'était pas de l'argent ; ce n'était pas d'un capital dont « héritait » l'aîné.e mais d'un lieu de vie. Et l'idée était que ça dure à jamais.

Pas propriétaire donc, mais plutôt possesseur. Celui ou celle qui «continuait la maison» avait une responsabilité et il était autant habité par elle qu'il ou elle l'habitait. Il ou elle était possédé.e autant qu'il ou elle possédait, et c'est possiblement pour cela aussi que la convertibilité en argent a

pu avoir un certain succès. On pouvait désormais refaire sa vie ailleurs, avec un équivalent de la maison en poche. Comment cela est-il advenu, est-ce là un progrès ? C'est un autre débat... Constatons pour l'heure que les choses ne sont donc pas immuables. Les gens non plus. Toujours est-il que l'ancienne coutume rendait impossible l'accumulation de biens, puisque deux aîné.e.s à qui revenait la maison ne pouvaient se marier ensemble (si deux aîné.e.s tombaient amoureux, l'un.e d'eux.elles devait renoncer à «héri-

ter»). Or l'accumulation, c'est le capitalisme... et la privation ou la dépendance pour ceux qui n'accumulent pas. Et on en arrive à une situation où certains sont propriétaires de plusieurs logements quand d'autres dorment dehors ou dans leur bagnole, dans un logement souvent inadapté, parfois insalubre, toujours trop cher.

Le capitalisme consiste à faire bosser les gens pour produire de la valeur qui augmente par le truchement de la marchandise. La maison est devenue une marchandise et elle permet donc de faire plus d'argent que celui qui a été initialement investi en elle. C'est devenu sa nouvelle fonction. Un cercle vicieux qui ne cesse d'aggraver la situation. On peut l'oublier, au quotidien, mais cette capacité réapparaît à certains moments (transmission, vente...).

Un combat, tout de même

Lors des manifestations du collectif XEKK, les prises de paroles expriment plus les positions de ceux et celles qui causent dans le micro qu'une doxa définitive. C'est un choix conscient du groupe. Ainsi peut-on y entendre aussi bien espoir dans les élus (voire les agents immobiliers) afin qu'ils agissent raisonnablement que critique de fond des fondements de la République que sont la propriété privée et la libre entreprise.

Puisqu'il est avant tout urgent de



stopper la montée des prix, la lutte du Collectif consiste, pour le moment, en une campagne de pression dissuasive en direction des vendeurs et des acheteurs. Les intermédiaires (agents immobiliers...) sont particulièrement visés puisqu'ils s'engraissent au passage. C'est là le consensus au sein du groupe militant et des personnes qui le soutiennent. C'était déjà le cas en 2004 quand est né le dernier collectif anti-spéculation en Soule. A cette époque, les élus étaient sourds et aucun ne participait au combat. Il y en a quelques-un.es cette fois. Une évolution susceptible de donner raison à ceux et celles qui

mettent de l'espoir dans des avancées législatives. Mais les quelques maires et conseiller.e.s municipaux qui participent aujourd'hui à la lutte se sentent aussi désarmé.e.s que les autres (cf. encart 3). Etre élu c'est prendre part bon gré mal gré au fonctionnement de l'Etat et il serait dommage de l'oublier. Or, ce dernier a d'abord pour fonction de rendre possible le développement capitaliste en le faisant passer pour l'intérêt général.

Pour le collectif, éteindre le feu spéculatif paraît un objectif atteignable si la question est suffisamment partagée au sein de la société au point que ceux qui profitent des prix hauts sentent une réprobation insoutenable peser sur eux. Mais la question s'imposera à nous tant que les maisons seront des biens marchandables. Inévitablement, dans les discussions au sein du collectif, des questions dans ce sens sont soulevées. Le tout est de pouvoir continuer durablement à le faire.

Vivi, 19 décembre 2022

Encart 3

SUR LE POUVOIR SUPPOSÉ DES ÉLUS ET LA FORCE DU COLLECTIF

Lors de la réunion publique du collectif qui a donné la parole à des maires, en novembre 2022, ont été décrites les initiatives qui pouvaient être prises par les municipalités afin de faciliter l'accès au logement. En dehors de la possibilité de déclarer tout ou parties d'une commune en Zone d'Aménagement Différé sur lesquelles les élus peuvent préempter, il s'agit essentiellement d'aides pour des projets d'aménagement de bâtisses afin d'y créer des logements sociaux. Quand les maires sont volontaires, ils.elles peuvent donc agir dans une certaine mesure. Mais rien ici qui puisse infléchir l'augmentation généralisée des loyers et des prix de ventes. Rien donc qui soit susceptible d'enrayer la confiscation des lieux de vie par une classe riche. Une autre question : les quelques moyens institutionnels mis entre les mains des élu.e.s par l'Etat sont-ils les seuls leviers à leur disposition ? En n'agissant que dans ce seul domaine, ne négligent-ils.elles pas la force politique d'une possible réponse populaire ? Voire, ne l'entravent-ils.elles pas ? Le 3 décembre, XEKK lançait l'invitation à occuper une maison secondaire sur les hauteurs entre Lakarri (Lacarry) et Lexantzü (Lichans), au-dessus d'Arhan (Arhan) (en Haute Soule) où peu de maisons restent habitées. Une bonne soixantaine de personnes y participèrent au mépris des bonnes manières citoyennes. Si on a osé pénétrer sur une propriété privée légalement acquise, c'est que le devenir d'un lieu de vie n'est pas que l'affaire de son propriétaire légal mais celle des habitant.e.s de son voisinage.

Encart 2

HISTORIQUEMENT, DANS CHAQUE FAMILLE, c'est à l'ainé.e, garçon ou fille, que revenaient la maison et ses dépendances. Celui ou celle-ci devenait le. la gestionnaire du patrimoine familial. Il.elle avait le devoir de la faire prospérer et fructifier, il devait prendre en charge ses parents, ses oncles, tantes, frères et sœurs célibataires demeuré.e.s au foyer. Ce système de droit coutumier, fondé sur la permanence de la résidence transmise en succession unique, est connu au Pays basque depuis plusieurs siècles. Cette tradition de ne pas morceler la propriété garantissait la survie et le maintien au-dessus du minimum nécessaire

Pass culture et trouble à l'ordre public

« J'entends établir qu'à partir de maintenant, il nous faut assurer collectivement la défense de notre vie et de notre travail contre les outils et les institutions qui menacent ou méconnaissent le droit des personnes à utiliser leur énergie de façon créative. »

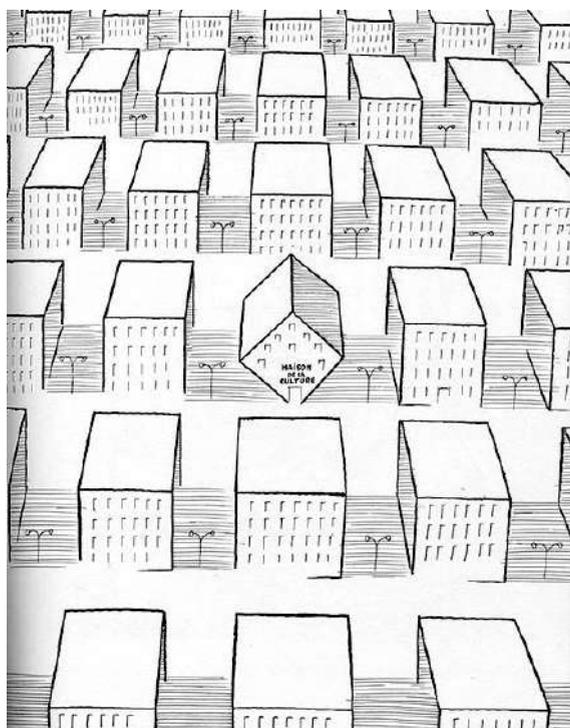
*Ivan Illich, La Convivialité, 1973
(Seuil, p. 29)*

« PASS CULTURE » EST LE NOUVEL OUTIL dont s'est doté l'État pour cadrer (sur le plan pédagogique) et encadrer (sur le plan administratif) les interventions culturelles, des artistes, autrices et auteurs, et y compris des musées ou d'autres instances culturelles, en milieu scolaire (1). Sait-on que Pass culture est une société privée. (c'est donc pour cela qu'il faut dire « Pass culture » et non « le Pass culture » ; on ne dit pas « le Netflix » ou « l'Amazon »...), et que cette société, qui a été créée en 2019, doit dégager du profit dans les années à venir ?

Pass Culture appartient à 70 % à l'État et à 30 % à la Caisse des Dépôts et Consignations – donc à 100 % à l'État. La création de cette société visait au départ à « créer les conditions adéquates pour la pérennisation du Pass Culture, incluant sa généralisation à tous les jeunes de 18 ans éligibles et envisagera le développement d'activités commerciales permettant d'assurer une partie significative de son financement (2)».

Il s'agit de faire transiter, par une société de droit privé créée et contrôlée par l'État, des « offres » culturelles à destination des publics scolaires, ce « passage (3) » s'accompagnant d'une nécessaire « validation » par des instances de deux ministères : celui de la Culture et celui de l'Éducation nationale. Les critères sur lesquels s'opère cette validation (4) sont un tissu de banalités : il faut de l'« expertise » et de la « capacité à la médiation », sans que l'on comprenne comment cette expertise et cette capacité puissent être validées par une commission composée du « recteur de région académique ou de son représentant, d'un délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle désigné par le recteur de région académique ou son représentant, et par le directeur régional des affaires culturelles ou son représentant ». Tout cela sans que ces personnes aient jamais vu l'artiste ou l'auteur en question, et comme si les collègues et les lycées eux-mêmes n'étaient pas capables d'évaluer l'expertise et la capacité à la médiation des personnes avec lesquelles ils ont l'envie ou l'habitude de travailler.

Voici donc, comme d'habitude pourrait-on dire, une réalité administrative et bureaucratique : une fois de plus, cet État et sa bureaucratie fonctionnent par une division toujours plus poussée et hiérarchisée du travail, Pass culture ne choisissant rien mais les commissions n'ayant en réalité aucune expertise pour décider de qui peut intervenir ou pas. Aucune expertise



en effet, car ces gens-là, nous ne les voyons jamais sur le terrain, ce qui n'est pas le cas des professeurs avec qui nous travaillons.

Le fond du fonctionnement de Pass culture est ainsi le suivant : des personnes, les employés de Pass culture, sont instituées comme sas entre les « offreurs (5) » et le public scolaire (élèves et professeurs), là où, auparavant, il n'y avait pas d'intermédiaires, les relations étant directes. S'il y a création d'emplois pour les employés de Pass culture, c'est parce que l'État subventionne Pass culture qui est par ailleurs un non-sens économique, mais il leur demande aussi « d'assurer une partie significative de [leur] financement ».

Première question : pourquoi ces gens-là surgissent-ils dans notre travail, alors qu'auparavant, cela se passait très bien ? La réponse est simple : à seule fin de contrôler, d'instituer des filtres et de faire entrer dans la tête des gens que rien ne leur est dû, pas même ce que nous sommes capables de créer par nous-mêmes, donc sans l'État et par le simple échange intelligent entre individus ou groupes, compagnies, etc., autonomes et volontaires. Cela rentre dans le cadre de ce que certains commencent à appeler un « capitalisme de surveillance (6) » – nous dirions plutôt « de contrôle ».

Deuxième question : comment vont-ils assurer leur propre financement puisque, à l'instar d'une quantité ahurissante de bureaucrates, ces employés de Pass culture ne sont productifs de

rien du tout, et même pire : ils sont des rouages qui se superposent à un mécanisme qui, sans eux, fonctionnait très bien ?

Une entreprise inutile et nuisible

L'arbitraire règne d'emblée dans cette entreprise de « passage » d'offres culturelles vers des destinataires scolaires. Et il est entretenu tout au long du parcours pour s'inscrire à Pass culture (et non « au Pass culture », insistons !). Ainsi, une fois la connexion établie, la première page d'inscription est à tiroirs et renvoie à plusieurs reprises à d'autres pages pour comprendre ce que l'on est en train de faire. Plusieurs témoignages d'auteurs indiquent qu'à un certain moment, leur écran affichait une quinzaine de pages ouvertes pour « comprendre » les démarches qu'ils étaient en train d'effectuer. C'est le genre de « parcours » conçu pour décourager les individus, égarés dans un maelstrom administratif kafkaïen et orwellien.

Le trouble est à son comble lorsqu'on voit figurer sur le site pass.culture.fr le logo du gouvernement juste à côté de celui de Pass culture. Décidément, c'est Le Château plus 1984...

Le flou jusqu'à l'incompréhensible est donc la marque de fabrique de cette société, dirigée par quelques « responsables » culturels et surtout par des fonctionnaires de rang plutôt élevé (7). Certes, une étudiante figure également dans le « comité stratégique », dont on se demande comment elle a pu s'y retrouver puisqu'elle est en licence de droit et d'histoire de l'art à Assas, selon les indications du site de Pass culture... Bizarre conglomérat d'individus dont on ne voit pas très bien ce qui les rend compétents pour les domaines qu'ils auront à traiter – à moins que, précisément, ils n'aient pas

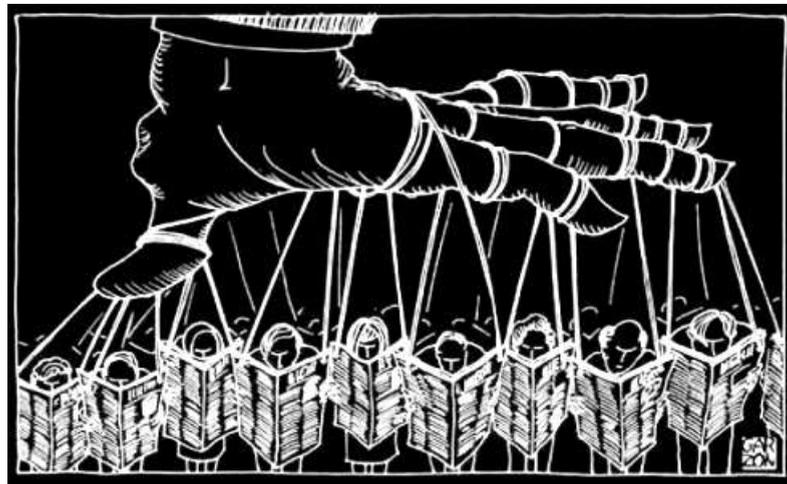
à traiter de thèmes aussi culturels que l'intitulé de la société à laquelle ils prêtent leur concours le laisse penser, mais de questions touchant plutôt au droit et à l'économie puisqu'il va falloir assurer une partie de leur financement...

Intéressons-nous au « système », ou plutôt à l'usine à gaz, à laquelle ils contribuent. Nous ne parlons ici que des interventions dites collectives, c'est-à-dire celles où nous, autrices, artistes, auteurs, nous nous trouvons devant tout un groupe, toute une classe, ou plusieurs classes. Ces « interventions » sont appelées, dans le langage de ces technocrates, « offres », car, notons-le aussitôt, l'artiste ou l'autrice, l'auteur est d'abord considéré comme un « offreur », une sorte de commercial de son œuvre : lorsque nous remplissons le dossier pour une inscription à Pass culture, il s'agit d'abord de nous vendre en nous présentant sous un jour le plus aguichant possible. Une fois que nous sommes inscrits et validés, les établissements scolaires font leurs courses en choisissant tel ou tel auteur sur la foi de son dossier Pass culture. Là réside le côté absurde de ce montage : c'est tout autrement que s'effectuent les choix des enseignants pour faire intervenir auteurs et artistes ! Qu'on nous laisse libres de travailler sereinement !

Il y a une volonté de réduire le rôle des productions culturelles – livres, spectacles... – à de simples objets de consommation. C'est le consumérisme qui s'insinue dans la culture. Ce n'est certes pas nouveau, mais cela prend un tour encore plus inquiétant avec le contrôle des « offreurs », qui sont les véritables acteurs culturels de ce pays.

La fonctionnarisation de l'édition

Les conditions générales d'utilisation de Pass culture, auxquelles au-



trices, artistes et auteurs sont obligés de souscrire désormais si elles et ils veulent intervenir dans le milieu scolaire, insistent sur... la délinquance. À deux reprises en effet, dans le paragraphe 6.1 des conditions générales d'utilisation, « Obligations et responsabilités de l'Offreur », il nous est demandé de ne pas porter atteinte à l'ordre public (8).

Ainsi, il n'est pas tenu compte du fait qu'a priori, nos ouvrages satisfont aux conditions de la loi de 1949 sur les publications destinées à la jeunesse. Qui plus est, comme on l'a vu, les personnages qui décident de qui remplit ou non les conditions d'inscription à l'Application (donc à Pass culture dans leur novlangue technocratique) ne connaissent pas les « offreurs ».

De quel ordre public parle-t-on ? Celui qui réduit la culture à une officine d'État ? Et quel est le sens de cette injonction à ne pas troubler l'ordre public ? Lorsque nous remplissons le dossier pour nous inscrire à Pass culture, nous devons fournir un extrait de casier judiciaire. C'est déjà là une atteinte à nos libertés : un individu qui vient de purger une peine de prison et qui a donc payé sa « dette à la société » ne pourra pas aller parler devant des jeunes ; il s'agit là d'une forme de répression contraire aux idéaux de la démocratie. Jean Genet n'aurait pas pu venir au collège ni au lycée, pas plus que Bernard Stiegler ou le pri-

sonnier qui, dans le magnifique Journal d'un maître d'école, de Vittorio De Seta, fait une intervention magistrale devant les gamins des bidonvilles romains des années de l'immédiat après-guerre, afin de les décourager de se lancer dans la délinquance.

Si l'ordre public que l'on nous demande de ne pas troubler est celui de cette société où des technocrates s'insinuent dans les rouages de la culture, où le mode de décision est chaque jour moins démocratique, si cet ordre est celui de cette République qui réprime, qui, en 2023, consacre 8,3 % de son budget à l'armée et 3,2 % à la sécurité, et moins de 2 % à la santé, écart en accroissement entre 2022 et 2023, qui se consacre pour l'essentiel à la répression plutôt qu'à l'émancipation, à la liberté et au bien-être des citoyens, alors, il nous faut à l'inverse troubler l'ordre public !

Et l'argent, dans tout cela ?

À noter que « 208,5 millions d'euros seront consacrés au pass Culture, soit 9,5 millions de crédits supplémentaires », dans le budget 2023. Assez curieusement, ceux qui tirent le mieux leur épingle du jeu sont les libraires, qui n'ont rien demandé mais qui tireront parti des « offres individuelles », c'est-à-dire des chèques de 30 € que les scolaires pourront dépenser pour acheter un livre.

Il est temps de resserrer la chaîne du livre et d'agir contre cette caporalisation de l'édition, cette soumission des acteurs culturels que sont les artistes, les autrices et les auteurs à des commissions opaques qui n'ont pas lieu d'être, et de refuser globalement la totalité du parcours « Pass culture ».

Tous les acteurs doivent maintenant se positionner sur cet argent qui n'est là que pour alimenter le silence de celles et ceux qui ne pourront pas faire autrement (les artistes et auteurs dans une situation économique difficile, les libraires qui ne dégagent pas assez de bénéfices...), et de retrouver ce qui fait l'éthique de notre travail. Ce qui compte est de travailler à l'émancipation de celles et ceux qui nous lisent et qui voient nos spectacles. Cela seul compte. Nous n'avons pas besoin de l'État pour contrôler ce que nous faisons. L'État, en l'occurrence, est illégitime.

Que toutes et tous nous critiquions, amendions ou refusions ce nouvel outil qui endigue nos possibilités de création. Quel que soit le mode de désobéissance que nous utiliserons, ne sauvons pas le système qui nous broie !

Philippe Godard, 10 janvier 2023
Contact : groupe.huko@autistici.org ou via les éditeurs.

1. Voir leur site web : pass.culture.fr et surtout legifrance.gouv.fr/loda/id/JORF-TEXT000043518889 qui donne la liste, en annexe, des « domaines des activités éligibles ».

2. Son premier président créait « les conditions adéquates », etc., grâce à un salaire annuel de 170 000 €, revu à la baisse pour son président suivant, Sébastien Cavalier.

3. Même si nous devons vraiment nous demander ce que signifie le mot « pass » que nous associons mentalement au passage, donc à une liberté... Nous y revenons par la suite.

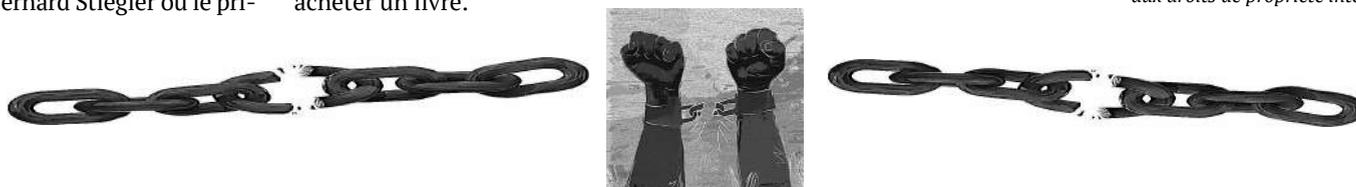
4. Précisés dans le vademecum de Pass culture, p. 19 : pass.culture.fr/wp-content/uploads/2022/09/VademecumV20_digital.pdf.

5. Ce jargon n'est pas en soi innocent...

6. Lire le passionnant – et volumineux – essai de Shoshana Zuboff, *L'Âge du capitalisme de surveillance* paru chez Zulma et désormais en format de poche.

7. Voir la liste de ce comité sur : pass.culture.fr/lequipe/

8. « 6.1 Obligations et responsabilités de l'Offreur. Sans préjudice des autres obligations prévues aux présentes, l'Offreur s'engage à respecter les obligations qui suivent. L'Offreur s'engage à respecter l'ensemble des lois et règlements en vigueur qui s'appliquent à lui et à son activité et à ne pas porter atteinte aux droits de tiers, aux bonnes mœurs ou à l'ordre public. [...] L'Offreur s'interdit de diffuser via l'Application et ADAGE, notamment et sans que cette liste soit exhaustive : des Offres présentant des risques d'atteinte à l'ordre public, des offres pénalement répréhensibles et de nature à mettre en cause la cohésion nationale, des Offres portant atteintes au respect des valeurs et principes, notamment de la dignité de la personne humaine, des Offres portant atteintes au droit des tiers et notamment aux droits de propriété intellectuelle. »



Pour que *Courant alternatif* continue, abonnez-vous !

Nous faisons souvent appel à de nouveaux abonnements et aux réabonnements. C'est, en quelque sorte, une routine pour permettre à *Courant alternatif* de paraître mensuellement, sans discontinuer, depuis quarante ans en pratiquant la rotation des tâches. Il nous semble que CA s'est amélioré ces dernières années, tant par le nombre des sujets traités et la qualité des articles que par le traitement de l'international. Aujourd'hui, l'appel que nous lançons est encore plus vital, dans la mesure où la diffusion militante et en librairie a évidemment subi une baisse importante liée aux différents confinements que nous avons subi. Outre un manque de rentrées financières, cela a entraîné une certaine difficulté à faire connaître la revue à des gens nouveaux ou à retoucher certaines personnes qui achetaient d'ordinaire épisodiquement CA. Nous pourrions concevoir un journal/revue uniquement en ligne ; seulement voilà, éditer une revue papier et s'autonomiser par rapport à internet et au virtuel fait partie de notre combat et de notre projet.

Pour repartir d'un bon pied, une seule solution, **S'ABONNER ET TROUVER DE NOUVEAUX LECTEURS ET LECTRICES**. Faites connaître *Courant Alternatif* autour de vous en nous demandant un ou deux numéros à offrir. Donnez nous une liste d'adresses à laquelle expédier un exemplaire gratuitement.

OCL c/o Egégore - BP 81213 51058 Reims cedex – www.oclibertaire.lautre.net

FLICS PARTOUT, JUSTICE NULLE PART

Politis a obtenu du ministère de la justice des chiffres inédits du traitement judiciaire des violences policières de 2016 à 2021.

Les données des condamnations jusqu'en 2019 sont définitives, en 2020 semi-définitives et 2021 provisoires (dont procès en appel en attente).

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
mis en cause.	534	540.	596	596	752	836
Poursuivables.	177	155	181	181	226	221
poursuivis.	119	91	95	95	148	146
Condamnés.	55	57	58	60	44	87

Source : Bureau des statistiques du ministère de la justice

Ces chiffres concernent le traitement des auteurs dans les affaires de violences volontaires par personnes depositaires de l'autorité publique (PDAP), c'est à dire les policiers, les gendarmes, les policiers municipaux, etc.

Premier élément qui saute aux yeux : la forte hausse du nombre de PDAP mises en cause pour violences volontaires en cinq ans. Elles étaient 534 en 2016, elles sont 836 en 2021, soit une augmentation de 57 %. L'accroissement annuel la plus nette intervient entre 2019 et 2020 : on passe de 596 mis en cause à 752 – soit une hausse de 26 % en une année seulement.

En revanche, la part des auteurs poursuivis baisse. Ainsi quand, en 2016, 22 % des personnes mises en cause ont été poursuivies, elles ne sont plus que 16% en 2019.

Maintenant, essayons de comparer ces données qui concernent les violences policières avec toutes les violences volontaires (hors cadre familial). En 2019, 32% des mis en cause ont été poursuivis. En conséquence, en 2019, les PDAP sont 2 fois moins poursuivies que la population générale pour violences volontaires. De même, en 2016, 67 % des PDAP mises en cause sont classées « non poursuivables », contre 70 % en 2019 et 74 % en 2021. Par comparaison, en 2019 dans la population générale, seuls 33 % des auteurs mis en cause pour violences volontaires ont été classés « non poursuivables ». Un taux similaire (33 %) à l'année 2021, toutes infractions confondues. Les PDAP sont 2,5 fois plus « non poursuivables » que la population générale.

Maintenant parlons des condamnations. En 2016, 10 % des PDAP mises en cause pour violences volontaires ont été condamnées. Même chose en 2019. En 2020, on tombe à 6 % pour remonter à 10 % en 2021, mais attention, comme cela est signalé au-dessus, ce chiffre est très provisoire.

Pour le moment, «Politis» n'a pas eu accès au nombre de personnes condamnées pour violences volontaires, ce qui permettrait d'effectuer une comparaison avec la population générale précisément sur cette qualification juridique. Cependant, pour toutes infractions confondues, 23 % des personnes mises en cause ont été condamnées en 2021.

En résumé, au niveau des violences policières, il y a toujours plus de mis en cause et toujours moins de poursuites. Cela devrait fermer le clapet du syndicat Alliance de la police !

En 2022, 34 personnes sont mortes lors d'interventions policières en France. Parmi ces décès, 24 ont été tués par balles, dont 14 dans un véhicule, pour «refus d'obtempérer». A noter que seulement cinq policiers ont été mis en examen dans le cadre des 14 dossiers de tirs mortels sur une voiture en fuite. Les autres ont été libérés sans poursuite à ce stade.

Le nombre de tirs policiers explose ces dernières années, depuis qu'une loi «assouplissant» le permis de tirer a été voté en 2017. En parallèle, les agents ont été équipés de fusils d'assaut permettant de tirer en rafale.

Parmi les décès recensés cette année : le 4 juin, à Paris, des policiers à vélo disent avoir vu une voiture dont l'un des passagers «ne porte pas sa ceinture de sécurité». Les policiers tirent. Deux personnes sont très gravement touchées, la passagère, Rahiana, décède. Les témoignages affirment qu'il n'y avait aucun danger pour les tireurs. Le 24 avril, près du commissariat du 36 quai des Orfèvres à Paris, un policier ouvre le feu avec un fusil d'assaut pour un refus d'obtempérer. Il tire une rafale avec un fusil HK G36, en principe destiné à l'antiterrorisme. «Cinq ou six impacts ont atteint les individus», deux frères sont tués sur le

LA POLICE TUE DE PLUS EN PLUS !

coup, alors que les policiers n'étaient pas menacés. Le fou de la gâchette est mis en examen pour «homicide volontaire», une qualification rarissime pour un policier. À Rennes, le 7 septembre, c'est une autre passagère de 22 ans qui est tuée par balle lors d'un contrôle. Le 21 septembre, le tir d'un policier finit même dans un bus de la RATP à Paris, heureusement sans tuer personne. À noter qu'un homme est décédé en cellule du commissariat de Nantes le 14 septembre, la police affirme qu'il a été pris d'un «malaise». En avril, c'était à Narbonne qu'un homme mourait lors de sa garde à vue. Le nombre des personnes mutilées l'an passé est plus dur à évaluer, car la plupart des blessés ne se manifestent plus, voire ne portent même pas plainte. Mais le dernier mutilé de 2022 est un jeune Kurde, qui a reçu un tir policier à l'œil. C'était le 24 décembre à Paris, dans le cadre de la manifestation des Kurdes suite à un nouvel attentat après celui de janvier 2013. Entre 1977 et 2020, 676 personnes sont mortes à la suite d'interventions policières. Une moyenne de 15 tué.e.s par an. Avec 34 morts l'année passée, le bilan s'alourdit et s'accélère dramatiquement.

Source : extrait de contre attaque via infolibertaire.net

LA FRANCE ENFERME DE PLUS EN PLUS !

Selon les dernières données pour l'année 2022, notre pays compte au 1er décembre 72 809 personnes incarcérées, soit 24% de plus qu'en mai 2020 au sortir du confinement, une période qui avait engendré une décrue aussi contrainte qu'inédite. Alors que la France dispose de 60 698 places de prison, la «densité carcérale» moyenne est donc de 120% (+5 points en un an), avec de très fortes disparités. Six prisons dépassent ainsi les 200%, comme celle de Mata-Utu, à Wallis et Futuna, dont le taux d'occupation atteint 233% ! Pour compléter ce sombre tableau, on peut noter que le nombre de matelas au sol a explosé de 405%, passant en un an de 422 à 2 133.

Parmi les 72 809 personnes incarcérées, 19 218 sont en détention provisoire, dans l'attente d'être jugées. Plus les procédures sont longues sur fond de paupérisation de notre système judiciaire, plus ce nombre augmente, jusqu'à représenter aujourd'hui 26,4% des personnes en détention. Et alors que contrairement à des pays comme la Suède ou l'Espagne, la France incarcère des mineurs, ceux-ci sont 698 à être en détention, soit une hausse de 8,22% en un an. Le tout dans des conditions sou-

vent honteuses que la Contrôleure générale des lieux de privations de liberté ou l'Observatoire international des prisons dénoncent régulièrement et qui ont valu à la France d'être plusieurs fois condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme.

La situation est différente chez plusieurs voisins de la France. En Allemagne, au 30 juin, l'utilisation des capacités du système pénal était ainsi de 78,1 %, alors qu'elle était de près de 104 % en 2005. En Espagne, le nombre de détenus a, lui, baissé de 21 % entre 2011 et avril 2022, selon les données officielles. En Italie, la situation est en revanche plus proche de la France : le taux d'occupation des prisons y était de près de 110 % en octobre, avec 56 225 détenus pour 51 174 places.

La croissance du nombre de détenus en France va se poursuivre puisque le gouvernement en prévoit 80 000 à l'horizon 2027. Pour faire baisser la densité carcérale, l'Etat français avec son ministre de la justice, un ancien avocat, n'a qu'une seule proposition : Construire de nouvelles prisons ! L'éternelle fuite en avant !

Sources : lemonde.fr, libération.fr

Brother



10 000 DOSSIERS D'ALLOCATAIRES DE LA CAF DE GIRONDE EN ACCÈS LIBRE !

Un fichier contenant les données de plus de 10 000 bénéficiaires de la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Gironde est resté en accès libre sur Internet pendant dix-huit mois, comme le révèle la cellule d'investigation de Radio France. Transmises en mars 2021 par la CAF de Gironde à l'un de ses prestataires, dont le nom n'a pas été révélé, ces données – qui correspondaient à de véritables allocataires – avaient vocation à être utilisées dans des exercices sur des outils de statistiques à destination des employés de la CAF, mais ont été mises en ligne sur le site Web du prestataire, librement accessibles aux internautes.

Le fichier en question ne donnait pas les noms et prénoms des personnes concernées, mais contenait tout de même de nombreuses informations personnelles : adresse, date de naissance, revenus, montants, ou encore type de prestation reçue de la part de la CAF. Selon Radio France, le dossier rassemblait ainsi 181 points de données par allocataire recensé, ce qui rend leur « désanonymisation » extrêmement simple.

Le prestataire a retiré le fichier de son site lorsque cette fuite de données lui a été signalée par les journalistes. Il explique néanmoins qu'il n'avait pas conscience que les données qu'il contenait provenaient de véritables allocataires de la CAF de Gironde. Les différents exercices mis en place par

ce prestataire parisien ne nécessitent pas, en effet, le recours à des données réelles, ce qui explique, selon lui, que le fichier incriminé n'ait pas été traité avec les précautions nécessaires en matière de protection des données personnelles.

Interrogée par Radio France, la CAF de Gironde rejette la faute sur l'entreprise, qui n'aurait, selon elle, jamais dû mettre ce fichier en ligne. L'organisation affirme que ce dernier était censé être réservé à un usage interne, dans le cadre d'une formation en effectif restreint et avec des employés soumis au secret professionnel. La CAF annonce avoir ouvert une enquête interne sur ce transfert et informera les 10 024 allocataires concernés.

Mais, comme le révèle la Quadrature du Net, d'autres questions se posent car c'est à Bordeaux que se trouve le « Centre National d'appui au Data Mining » (CNAD) de la CAF. Ce centre a été créé en 2012 pour développer le fameux algorithme de notation des allocataires aujourd'hui vivement contesté.

Il est ainsi légitime de se demander si la formation ayant conduit à la fuite de données était à destination des agent.e.s du CNAD. Peut-être même d'agent.e.s ayant vocation à travailler sur l'algorithme de notation lui-même ?

Sources : lemonde.fr et laquadrature.net

MIEUX VAUT NE PAS ÊTRE ISOLÉ

Un quadragénaire a écopé d'une peine de 8 mois d'emprisonnement, le 5 janvier devant le tribunal correctionnel de Nîmes. Pour la justice, cet homme s'est rendu coupable de dénonciation calomnieuse envers un officier de police judiciaire ; il n'aurait eu droit ni à manger, ni à ses médicaments. Pire encore, pour ce prévenu qui comparait libre et sans avocat, l'officier de police judiciaire (OPJ) chargé ce jour-là de le garder à vue aurait carrément proféré des insultes racistes à son égard. Oui mais voilà, l'OPJ mis en cause par Mounir a des états de service exemplaires et a le soutien de toute la profession ! Il demande que son honneur bafoué par les allégations de Mounir soit lavé par la justice. Complètement isolé, Mounir ira en prison !

Source : Midi Libre

LES JO 2024 SERONT UN TOURNANT EN MATIÈRE DE SURVEILLANCE

Le projet de loi relatif aux Jeux, qui a été adopté en conseil des ministres le 22 décembre, qui sera soumis au Sénat le 24 janvier 2023 et voté définitivement au premier semestre 2023, consiste à faire adopter, à travers dix-neuf articles, une succession de dérogations ou d'expérimentations.

Si le recours à la reconnaissance faciale est explicitement exclu dans le texte du projet de loi, celui-ci propose d'instaurer un cadre juridique « expérimental et temporaire » pour « améliorer » les dispositifs de vidéosurveillance, en mettant en œuvre des algorithmes d'intelligence artificielle aptes à détecter « des situations anormales ». Cela concernera les lieux accueillant les compétitions mais aussi les moyens de transport.

Le temporaire s'étendra néanmoins bien au-delà des seuls Jeux, jusqu'au 30 juin 2025. Le gouvernement considère qu'il faudra quelques mois d'utilisation dans le cadre d'autres événements (sportifs, festifs, culturels) exposés à des risques d'actes terroristes ou d'atteintes graves à la sécurité des personnes pour pouvoir faire un bilan du fonctionnement de cet outil.

Avec ces « algorithmes intelligents, mais anonymisés, on peut gérer les mouvements de foule dans les transports », avait expliqué la ministre des sports et des Jeux olympiques et paralympiques, Amélie Oudéa-Castéra, le 12 octobre devant les sénateurs.

Le texte du projet de loi précise en l'occurrence qu'il s'agit, avec ces traitements algorithmiques, de procéder « exclusivement à un signalement d'attention, strictement limité à l'indication du ou des événements qu'ils ont été programmés pour détecter ». L'utilisation de cet outil ne pourra déboucher sur « aucune décision individuelle ou acte de poursuite ».

Néanmoins, ces traitements algorithmiques sont aussi « graves » que la reconnaissance faciale, en matière de libertés publiques, aux yeux de certains spécialistes de ce sujet. « C'est une surveillance biométrique de tout le monde, tout le temps. Ces logiciels permettent de faire des analyses très poussées des personnes », a fait valoir un juriste membre de La Quadrature du Net, disant redouter que les Jeux ne soient qu'un galop d'essai qui se prolonge.

Le projet de loi autorise aussi l'utilisation des scanners corporels dans les stades, comme c'est le cas dans les aéroports, et renforce l'arsenal des sanctions pénales avec des interdictions judiciaires de stade qui seront « désormais une mesure complémentaire obligatoire et non plus facultative pour un certain nombre d'infractions liées à des violences ou perturbations lors de rencontres sportives ».

Autre sujet « sensible » : le travail dominical dans les commerces. Le projet de loi vise à autoriser, entre le 1er juin et le 30 septembre 2024, les commerçants des communes accueillant des sites de compétition ainsi que des communes situées à proximité, d'ouvrir le dimanche durant la période des Jeux. Cela ne pourra se faire que sur la base du volontariat des salarié.e.s et en s'inscrivant dans le cadre du droit du travail pour ce qui concerne les rémunérations (deux fois le salaire).

Source : lemonde.fr

Big Brother

Alexander Neumann est professeur d'université à Paris 8, formé par des J.M. Vincent, et se veut le relais de ce que l'on appelle « l'école de Francfort » (Adorno, Horkheimer, Negt, ...) et des intellectuel·les proches de ce courant (Marcuse, Angela Davis, ...). Ce livre couvre, de la révolution française à nos jours, l'histoire de la théorie critique d'un point de vue que l'on peut qualifier de marxien libertaire, c'est-à-dire d'une analyse marxiste pensée comme dialectiquement en mouvement car en interaction avec le réel, et donc critique d'un marxisme figé et dogmatique et, par là, des organisations politiques prétendant porter l'émancipation à la place des opprimé·es. Mais l'axe central est une critique des courants de la « gauche radicale » actuellement dominants, notamment chez les féministes, qui renient Marx ou le déforment en se concentrant sur les identités et la défense des minorités, rompant avec une analyse globalisante du cadre social actuel car même les analyses basées sur l'intersectionnalité réduisent la dynamique dialectique du réel.

Pour A. Neumann, il y a eu une fracture dans la filiation de la pensée critique issue de Marx à partir des années 1970 (réaction néolibérale). Convaincu que les théories révolutionnaires, ou contre-révolutionnaires, émergent des événements réels, car ce réel bouscule les cadres théoriques, l'auteur se veut optimiste et se pose en relais entre la théorie critique passée et celle à venir. La pensée critique comme la réalité sociale sont dynamiques et contradictoires et il veut renouer avec le fil rouge de la révolution et des théories corollaires structurées autour de la lutte des classes, lutte des classes comprise au sens large où c'est le rapport au travail (y compris l'activité de reproduction sociale non rémunérée) qui structure les contradictions sociales via le fétichisme de la marchandise (reprenant à son compte, mais en se démarquant des limites de ce courant, toute la critique portée par le courant « critique de la valeur » envers le marxisme orthodoxe qui, lui, réduit la lutte de classe à la lutte des salarié·es d'entreprises). Sans prétendre à l'inévitabilité de la révolution ni à son arrivée prochaine, A. Neumann se solidarise des révoltes passées et présentes (comme les Gilets Jaunes) en les inscrivant dans une lutte de classes qui réapparaît au grand jour depuis peu... et montre que la révolution émerge toujours quand on ne l'attend pas. Ce livre discute de beaucoup d'auteurs ou autrices et certains cadres conceptuels sont parfois difficilement accessibles aux personnes n'ayant pas de culture philosophique ou de connaissances historiques des courants politiques. Mais cela ne freine pas l'intérêt de ce livre qui rend compte de la dynamique des idées inscrites dans la dynamique sociale ; et la critique du marxisme orthodoxe et de la postmodernité trouvent par là des bases clarifiées. Structuré autour de 15 « moments » différents, le livre débute par la révolution française qui est abordée dans une perspective opposée à ce que les historiens officiels en font aujourd'hui. Proche des analyses de

**« La révolution et nous.
La théorie critique de
1789 à nos jours. »
Alexander NEUMANN,
éditions La Brèche, 2022.**



Daniel Guérin, il montre la dimension « révolution permanente » (au sens où les opprimé·es portent le potentiel révolutionnaire même lorsqu'il est récupéré par la bourgeoisie), ses côtés féministes (en critique d'Olympe de Gouge encensée actuellement alors qu'elle était royaliste, proche de la reine) et anticolonialistes (révolution haïtienne entre autres).

A partir de ce premier chapitre, les analyses de Kant puis de Hegel sont discutées. Pour une personne n'ayant jamais lu ces auteurs, la lecture est intéressante car les théories discutées le sont dans leurs contextes historiques. Puis arrive la pensée critique du milieu du XIX^{ème} siècle avec comme auteur central Marx. C'est un Marx différent de celui présenté par le courant marxiste orthodoxe, on y comprend toute la subtilité et l'actualité des analyses de Marx à l'opposé d'un marxisme dogmatique ; entre autres, la dictature du prolétariat (terme utilisé une seule fois par Marx et qui n'est plus utilisable détaché de son contexte) et le matérialisme historique (jamais utilisé par Marx) sont critiqués du point de vue de Marx lui-même.

La révolution des conseils (Allemagne, Hongrie entre autres) est vue en critique du Léninisme (enfermé dans le même dogmatisme partitair que Kausky) et de Trotsky (politiquement autoritaire). La partie sur Freud nous apprend sa solidarité avec les révolutions post-première guerre mondiale et avec le courant marxiste critique du stalinisme qui émerge en Allemagne au moment de la révolution allemande (Adorno, Horkheimer, ...).

Suivent alors des développements sur Heidegger en caractérisant clairement que ce philosophe était fondamentalement nazi. Cette partie servira ensuite à montrer les liens philosophiques de beaucoup d'intellectuel·les contem-

porains avec Heidegger. Il n'est pas aisé d'intégrer tous les enjeux de cette discussion mais, pour synthétiser, et en espérant ne pas déformer l'idée générale, Heidegger pose une ontologie fondamentale à l'être (donc à l'humain) anhistorique, en opposition à une vision dialectique (dynamique et interactive) de l'humain comme être social. On trouve chez beaucoup d'intellectuel·es actuel·les une filiation avec Heidegger via le refus d'une telle approche dialectique et un enfermement dans une ontologie fondée sur « une épistémologie de l'identité » (Althusser, Foucault, Butler, ...), pensée qui interdit toute dimension émancipatrice globale. Après la seconde guerre mondiale, le marxisme « soviétique » domine, c'est-à-dire un marxisme dogmatique et simpliste. Émerge une critique de ce marxisme via les intellectuel·les issues de l'école de Francfort (Adorno, Horkheimer) auxquels s'associent Marcuse ou Angela Davis et qui s'opposent à la vision Althusserienne (marxisme figé et purement théorique). Le courant critique sera marginalisé, le marxisme orthodoxe sera, lui, balayé par les événements politiques et l'émergence de ce qu'on appelle la French Theory (qui englobe : Foucault, Deleuze, Derrida, ...). Ce courant de la French Theory entrainera les positions dites postmodernistes qui deviendront quasi hégémoniques, accompagnant la réaction néolibérale du milieu des années 70 à nos jours. Le pont entre la pensée critique antérieure et sa résurgence dans les années 90 passera... par le Punk (cette partie est intéressante mais peut-être critiquable).

La fin du livre pose une critique radicale des courants dominants actuels, notamment féministes, enfermés dans la défense des identités et minorités. En s'appuyant entre autres sur le « Manifeste féministe pour les 99% » (Arruzza, Bhattacharya et Fraser), il montre qu'une pensée critique émerge de nouveau, reprenant la filiation avec un marxisme ouvert, et est porteuse de bien plus d'espoir émancipateur que les courants postmodernistes. Au bilan, ce résumé passe sous silence bien des développements très intéressants car ce livre est riche d'enseignement sur l'histoire des idées en lien avec les contradictions sociales de leurs époques. In fine, il nous montre que le courant libertaire critique de la postmodernité et portant la lutte des classes comme centrale (au sens de la dimension globalisante que génèrent le rapport au travail et le fétichisme de la marchandise) a une filiation avec tout un courant révolutionnaire passé et nous donne par là des armes pour nos actions militantes actuelles et à venir. A savoir que A. Neumann est allemand et il fait parfois référence à des problèmes de traduction de textes allemand (Hegel entre autres) en français ou en anglais, ou des déformations volontaires par le marxisme soviétique des textes de Marx, entraînant des contresens chez certain·es théoricien·es. En s'appuyant sur les textes originaux, A. Neumann nous donne une autre lecture enrichissante de certains textes (notamment Marx).

H.

Ce film (Gilets Jaunes) sans subvention ni budget raconte le mouvement des gilets jaunes (du 17 novembre 2018 au 17 novembre 2019) avec des images trouvées sur internet. « C'est l'histoire de la révolution et la contre-révolution, l'histoire d'une insurrection populaire face à la récupération politique, expliquent les personnes qui l'ont réalisé. Nous répondons à notre propre appel : écrire 2001 histoires des gilets jaunes. (...) Le récit est écrit par un acteur du mouvement, relu et retravaillé par de nombreux gilets jaunes. Quelles sont les forces contre lesquelles un mouvement révolutionnaire fait face ? Comment le mouvement s'organise-t-il face à ses forces récupératrices ? Qu'est-ce que c'est, faire mouvement ? Comment est-ce que le mouvement gilets jaunes a ouvert le champ des possibles ?... »

« **L'histoire des gilets jaunes par nous** »

(en accès libre sur You Tube,

1h49, 2022)



« **Notre terre mourra proprement** »

(du Comité Centrales,

en accès libre sur You Tube

Le second film amateur a été réalisé, lui aussi sans financement et avec les moyens du bord, par un collectif pour qui il est « avant tout un outil d'éducation populaire [parce

qu'il] est essentiel qu'un maximum de personnes connaissent et se réapproprient l'histoire sociale de l'industrie nucléaire, et tout particulièrement de ses déchets, que les populations rurales n'ont jamais acceptés ».

Des conférences-débats intitulées « Réveiller les esprits antinucléaires », et présentant des extraits de ce film, se sont déjà tenues dans une quarantaine d'endroits en France. Le Comité Centrales appelle maintenant à organiser soi-même des projections. Il s'agit « de réactiver ensemble la mémoire des résistances paysannes au techno-féodalisme du nucléaire, effacées du récit républicain. Qui voudrait en effet se souvenir aujourd'hui qu'il existait jadis un terreau d'alliances fertiles entre écologie et ruralité ? »

Pour tout contact, écrire à : [comite_centrales\[at\]riseup.net](mailto:comite_centrales[at]riseup.net)
V.

Macron ne lâchera rien ! A moins que...

- Macron ne lâchera rien ! Il se retranche actuellement derrière la légitimité institutionnelle, et c'est de bonne guerre... **de classe** ! Ceux qui clament qu'un *Etat démocratique* se doit d'entendre *la parole du peuple* font fausse route et perdent leur temps. Bien sûr, dans un *Etat démocratique* l'expression des intérêts subalternes est permise, elle est même révéree : *Droit de vote, Droit de grève, Droit de manifestation* ... mais cette machinerie législative est configurée de telle sorte que les intérêts fondamentaux de la classe dirigeante n'aient jamais à en pâtir. Le temps que la bourgeoisie trouve matière à compromis avec les classes qui lui sont subordonnées, elle se fait la plus aimable des maîtresses. Si elle juge ses projets mis en difficulté, elle se ravise. Elle dispose pour cela d'un arsenal de lois appropriées et au besoin de la matraque, des tribunaux et de la prison. A titre d'exemple, des CRS ont récemment investi les campus de l'université de Strasbourg et l'EHESS de Paris pour y rafler et jeter en garde à vue des étudiants mobilisés. Et ce n'est que le début...

Enrayons la machine de production !

- *Nous étions deux millions dans la rue le 31 janvier !* s'enthousiasment certains. Nous étions nombreux, c'est vrai. Mais jusqu'à la preuve du contraire, **le Capital** ne se nourrit ni de bulletin de vote à l'assemblée, ni de marche à pieds, il se gave exclusivement de travail exploité et dominé, en l'occurrence le nôtre ! Et sa faim est insatiable comme nous le démontrent les dernières attaques gouvernementales contre l'assurance chômage et les retraites. Pour faire plier Macron et la bourgeoisie, malheureusement, il ne nous suffira pas de défiler nombreux dans les rues de Paris ou des villes de province. Pour y parvenir, il nous faut d'abord les priver de travail, de marchandise et donc de profit. La grève est la première des armes dont nous disposons. La grève doit donc s'étendre à tous les secteurs de la production et des services, sans exclusive. Mais pour être efficace, elle doit porter un coup d'arrêt direct à l'accumulation du capital en désorganisant le quotidien dans tous ses aspects matériels et pratiques : temps, circulation, transport, communication... La grève doit redevenir ce **moment de rupture** où nous, les producteurs, arrachons du pouvoir à la bourgeoisie et ses politiciens en reprenant le contrôle de nos vies. La grève doit redevenir ce temps particulier où **le rapport de force s'inverse**, nous contestons leur (il)légitimité, démontrant dans les faits que **Nous sommes tout !** et qu'eux ne sont rien ! La partie commence et le jeu est ouvert !

N'attendons plus la retraite pour nous libérer du travail et du capital !

- Nous le ressentons tous, malgré ses flottements, cette mobilisation contient en elle un *je-ne-sais-quoi* de plus que le simple refus d'un projet gouvernemental. Il se passe *quelque chose* actuellement, auquel nous devons encore donner forme et contenu... Il se pourrait qu'enfin les femmes et les hommes de **notre classe** aient commencé à ne plus accepter, à ne plus reculer. Et c'est cela qui **inquiète le pouvoir**... Avec toutes les limites qui l'ont caractérisé, le mouvement des Gilets Jaunes a déchiré un temps le voile qui masque la réalité des rapports de classes structurant cette société. En réclamant par l'action de pouvoir vivre dignement et décider à la base, cette dynamique ressuscitait les fondamentaux d'un **mouvement ouvrier devenu amnésique et grabataire**. Si comme nous l'espérons, la lutte qui s'engage sonne le réveil de **notre camp**, alors elle doit saisir ce relais et mener la tâche à son terme, autant que faire se peut.

- Avec « *la retraite* », c'est en réalité la question centrale du travail qui est posée. Non pas le travail dans son sens anthropologique, mais **le travail salarié, le travail exploité, le travail dominé** et bien sûr le sens, ou plutôt le **nonsens** qu'il recouvre sous la dictature du capital. Pour remplir le frigo, nous sommes des millions contraints à nous vendre chaque jour à un patron qu'il soit petit, grand, privé ou public, *sympa ou charogne*, parfois inconnu... Nous endurons l'arrogance de petits managers ineptes, lâches et vicieux. Nous nous plions aux impératifs *des projets, des objectifs, des enquêtes, des statistiques...* et **tout cela dans quel but ?** Dans l'unique but d'accroître toujours et encore **le pouvoir et la richesse matériels** des membres d'une seule et même classe sociale. **La bourgeoisie** a fait son temps, elle nous vole le nôtre en plus du reste ! N'attendons plus, chacun à notre tour, un hypothétique *départ en retraite* pour nous échapper de ses griffes ! **Passons à l'action tous ensemble et dès maintenant !**

Comme il est écrit dans l'edito de ce numéro de *Courant alternatif*, « Si les gouvernants veulent reculer l'âge de départ à la retraite, il est évident qu'il s'agit, en mettant plus de monde plus longtemps au travail, d'extorquer plus de richesse, cela n'a rien à voir avec un sauvetage du système des retraites par répartition ».

Le tract ci-contre aura été distribué un peu partout dans la mesure de nos moyens, aux manifestations du 1er février quand vous aurez ce CA entre les mains.

Il est reproductible et adaptable de la même manière que nos tracts précédents que vous trouverez sur le site de l'OCL (<https://oclibertaire.lautre.net/>) et dont quelques extraits sont reproduits p. 34.



Nous ne sommes rien ... Soyons tout !





INSUBORDINATION SALARIALE



TICE EN GRÈVE ILLIMITÉE

Les chauffeurs de bus des Transports intercommunaux Centre Essonne (TICE) sont en grève illimitée. Ils demandent des augmentations de salaire.

Neuvième jour de grève pour les chauffeurs de bus des Transports intercommunaux Centre Essonne (TICE). Lors des Négociations annuelles obligatoires (NAO) de 2022, les employés n'avaient obtenu que 1,6 % d'augmentation. Ils exigent donc un rattrapage pour faire face à l'inflation.

« Au départ nous demandions 12 % d'augmentation de salaire, puis nous avons revu nos exigences et demandons désormais 8,75 %. De son côté, la direction est passée d'une proposition de 3,5 % à 3,75 %... Autant dire qu'elle ne fait aucun effort », constate le délégué syndical FO des TICE. La direction refuse pour l'heure de rencontrer l'intersyndicale (CGT, FO, SUD, CFE-CGC, USAPIE) entrée en grève conjointement. « Ils veulent voir les syndicats un par un, ce que nous refusons », explique le syndicaliste.

Pourtant, le trafic est très fortement impacté depuis le 3 janvier. Avec 185 grévistes (une immense majorité de chauffeurs) sur 375, certaines lignes ne fonctionnent pas, d'autres sont au ralenti. La grève touche 87 000 usagers et 20 communes.

L'inflexibilité patronale tient surtout au fait que les TICE sont actuellement soumis à un appel d'offres, dans le cadre de l'ouverture à la concurrence du réseau de bus francilien. Si cette société d'économie mixte appartient pour l'heure majoritairement à la communauté d'agglomération Grand Paris Sud, elle pourrait passer d'ici l'été sous la coupe des géants Transdev ou Keolis, déjà actionnaires des TICE.

GRAND FRAIS

Depuis des années, l'enseigne Grand Frais entrave tout développement syndical en divisant son activité entre une multitude d'entreprises. Grâce à une décision du tribunal judiciaire rendue le 9 janvier, les employés de son établissement et de deux autres magasins proches de Lyon sont enfin considérés comme faisant partie d'une seule et même unité économique et sociale (UES). Ils vont pouvoir procéder à des élections professionnelles et mettre en place un Comité Social et Économique (CSE). Une victoire à mettre également au compte de l'union syndicale Solidaires Rhône, qui a mené la bataille judiciaire à leurs côtés.

HOPITAL PUBLIC

« Aujourd'hui, on compte les morts » : les alertes et les mobilisations des soignants se multiplient en cette rentrée de janvier. La CGT appelle à la grève jusqu'au 19. FO a annoncé une grève illimitée depuis mardi. De son côté, le collectif inter-hôpitaux annonce un « printemps de l'hôpital public ». Ces grèves vont s'articuler au calendrier de lutte contre la réforme des retraites.

Grèves à propos des salaires et des conditions de travail

Impossible de toutes les citer : RATP (contre l'accord signé par FO et l'UNSA), personnels hospitaliers (souvent les urgences), EDF en Guadeloupe, chez LECLERC, Grindler/Keolis (métropole grenobloise), TER Lorrain, Ryanair, Aiguilleurs SNCF, Poste à Marseille, Hydrallians Logistics dans le Gard... Ces grèves légitimes restent centrées sur leur boîte. Est-ce que le mouvement social contre la contre-réforme des retraites peut être l'occasion de faire converger aussi ces luttes ? La question salariale est étroitement liée au financement des retraites... Est-ce que l'aspect auto-organisation des contrôleurs de la SNCF, avec le soutien de la CGT et de SUD RAIL, va s'étendre ? Voilà quelques sujets très concrets pour les militant.es révolutionnaires.

RETRAITES : PLAN DE GREVE D'UNE PARTIE DE LA CGT

Les syndicats CGT du pétrole (dont ceux des raffineries) ont présenté leur plan de bataille, appelant à augmenter progressivement la durée de la grève avec 48 h de grève le 26 janvier et 72 h le 6 février, assorti d'une proposition d'entrée en grève reconductible. L'appel de la Fédération nationale des Mines et Énergie (FNME) de la CGT est à replacer dans ce cadre. « Nous nous réunissons actuellement avec les fédérations CGT des Ports et docks, de la chimie à la RATP, avec les cheminots, pour voir quel plan de bataille nous pouvons mettre en place. Les dates proposées par les syndicats du pétrole pourraient être des dates fortes ». Les augmentations de salaires obtenues, 200€, expliquent partiellement cette combativité. Il faut savoir qu'il s'agit de fédérations syndicales critiques vis-à-vis de Philippe Martinez (et qu'il y a un congrès CGT qui s'annonce tendu dans les prochaines semaines). Mais si cela peut permettre à l'ensemble des salariés de tous les secteurs, de tous les syndicats, ou non syndiqués de donner du tonus qui débordent les journées de 24 h, alors chiche !

LE TRAVAIL AU NOIR AU CŒUR D'UNE ENTREPRISE « CITOYENNE » ! 3 à 4 000 travailleurs au « black », via l'application Stuart filiale de la Poste. Ni contrat, Ni fiche de paye, ni factures... La POSTE va nous dire qu'elle ne savait pas ? Comme elle dit ne pas savoir pour les travailleurs sans papiers de DPD et

CHRONOPOST... Rappelons que le travail dissimulé coûte entre 5 et 7 milliards de cotisations sociales par an à la Sécurité Sociale.

Les camarades de DPD et CHRONOPOST continuent les piquets de grève (cf. les CA précédents et celui-ci). Ils vont battre le pavé avec nous contre la réforme des retraites. Pour nous tous, ce sera l'occasion de manifester financièrement notre soutien à cette grève ouvrière exemplaire. RETRAITES, la Commission Européenne obsédée par le report de l'âge de départ

Depuis 2011, la Commission Européenne a demandé à la France à 9 reprises de « réformer » son système de retraite. En 2019, 15 états ont été « invités » à changer leur régime de pension. En juin 2021, elle publie un livre vert sur le vieillissement, où une des solutions est l'allongement de la vie professionnelle. Il faudrait aller à 70 ans, voire 72 ans comme en Lituanie et au Luxembourg. Nos ennemis de classe réinventent ce que la CGT des années 1910 appelait La retraite des morts.

LE PEROU EN INSURRECTION

Au 4e jour de la grève générale illimitée particulièrement bien suivie dans le sud du pays, jusqu'à 70% dans certaines régions, de nombreuses routes et autoroutes, ponts, voies ferrées, aéroports et différents sites sont bloqués par les insurgés tandis que les manifestations sont quotidiennes, y compris le 4 janvier une marche sur le palais du Congrès à Lima, pour exiger la destitution de la présidente putschiste Dina Boluarte, la dissolution du Congrès repaire des forces réactionnaires et d'extrême droite au service de l'argent, la condamnation des responsables des 30 victimes des forces de l'ordre, la libération de l'ancien président Pedro Castillo, des nouvelles élections immédiates et une assemblée constituante. (Info du 10 janvier)

RUSSIE : DES GREVES I NTER-REGIONALES

Du 20 au 25 décembre, les coursiers russes ont mené la première étape de leur campagne de grève prévue. (1) À un degré ou à un autre, les travailleurs se sont mis en grève dans plus d'une douzaine de villes à travers le pays. C'est un phénomène absolument incroyable pour la Russie moderne, où les grèves sont peu fréquentes et sont, pour la plupart, de nature étroitement locale. La grève elle-même, qui a acquis des dimensions inter-régionales, peut indiquer qu'une nouvelle étape s'est dessinée dans le développement du mouvement ouvrier. Et cela inspire - certes prudemment - un certain espoir. (CNT-AIT)

Insubordination Salariale, 17 janvier 2023

Sources en plus des organisations citées dans le texte :

rapportsdeforce.fr ; laboursolidarity.org ; revolutionproletarienne.wordpress.com ; facebook.com/luttessinvisibles ; Humanité.cnt-ait.info

LA SCISSION DU NPA

La maladie infantile du trotskysme : l'Etat ouvrier dégénéré

Les opposants de gauche à la ligne Besancenot-Poutou semblent croire que la crise que connaît le NPA est la conséquence d'une mauvaise stratégie de la direction du parti qui n'aurait pas su gérer l'émergence inattendue, à la gauche du PS, du FdG puis de LFI et aurait été ainsi contrainte à privilégier avec lui une alliance de type social-démocrate au détriment de la mise en place d'une véritable politique de rupture anticapitaliste. Cette scission nous donne l'occasion de revenir sur les fondements historiques du trotskysme et de ses ambiguïtés à l'égard de l'URSS et des partis communistes. Contrairement à ce que prétend ce courant, ce ne sont pas des dirigeants particulièrement clairvoyants de partis qui font l'histoire mais le niveau de la lutte des classes. Par conséquent, il faut trouver d'autres explications que la trahison des uns et des autres pour comprendre ce qui s'est passé entre le soulèvement populaire d'ampleur que fut la Révolution russe et la mise en place d'une dictature sanglante aux antipodes absolues de tout projet communiste dont l'Etat soviétique n'a gardé que le mot.

L'image positive d'un Trotski héros tragique de la critique de la bureaucratie soviétique s'est construite, au fil du temps et au-delà de la stricte mouvance qui lui est consacrée, grâce à l'acharnement de Staline contre lui et ses partisans. Ecarté, pourchassé, banni puis assassiné, il est devenu, victime et martyr, le symbole de l'opposition de gauche au maître du Kremlin.

Considéré en outre comme un homme de grande culture, ouvert aux nouvelles formes d'expression artistique telles que le surréalisme, maîtrisant bien le français, il a séduit (sans les affilier pour autant) bien des intellectuels de l'entre-deux-guerres (1), c'est un profil du « vieux », parfaitement antinomique de celui de la brute inculcote et honnie que fut Staline, qui s'est construit au sein des mouvances d'extrême gauche qui tentaient, en France, de résister à la mainmise du PCF inféodé à Moscou sur le mouvement ouvrier.

Trotski, un critique très tardif de la bureaucratie

Pourtant, cette vision d'un Trotski symbole de la dénonciation de la bureaucratie soviétique procède d'une description quelque peu revisitée de l'histoire qui oblige à rappeler que le bonhomme a mis pas mal de temps à s'y coller... et du bout des lèvres.

En août 1918, le journal anarchiste

Golos Truda, dont le premier numéro est paru en août 1917 deux mois avant le coup d'état bolchevik, est saisi par la Tcheka pour avoir publié un avertissement de Voline : « Les bolcheviks développeront une autorité politique et un appareil d'Etat qui écraseront toute opposition avec une poigne de fer. » Dès 1918 également, le Parti socialiste de Grande Bretagne considère que l'URSS n'est pas une forme, même déformée, de socialisme mais un capitalisme où l'Etat est directement propriétaire de la majorité des moyens de production. La gauche germano-hollandaise (Pannekoek, Gorter) qui fait un constat semblable est exclue en 1921 de la III^e internationale.

En URSS, sans aller comme les précédents, jusqu'à parler de capitalisme d'Etat, l'opposition ouvrière (Chliapnikov, Medvedev, et Kollontai dans un premier temps...) se constitue en 1919 pour dénoncer la « machine bureaucratique » qui « bride les initiatives de la base ouvrière ». Son influence est telle qu'elle représente presque la moitié des délégués à la conférence de Moscou de 1920 consacrée à l'importante question syndicale (nous sommes alors en pleine étatisation de l'Industrie). Alors que Lénine lui-même, considérant que « l'Etat soviétique n'est pas tout à fait ouvrier... et présente une déformation bureaucratique », affirme que les syndicats doivent encore jouer un rôle, le futur héros de la lutte antibureaucratique se prononce quant à lui contre le droit de grève... puisque l'URSS est un Etat ouvrier : on ne peut faire grève contre soi-même ! (2)

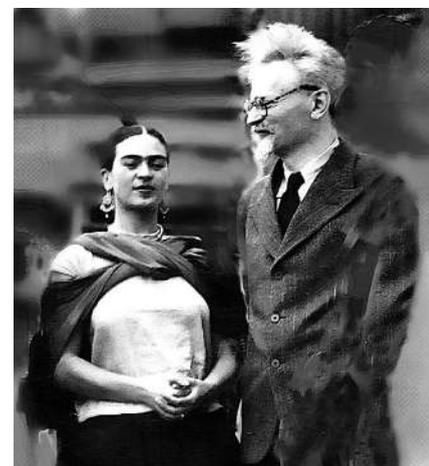


(2).

André Breton et L. Trotski

L'année suivante le droit de fraction est supprimé dans le parti et l'opposition ouvrière dissoute.

Pendant toutes ces années notre commissaire à la guerre, membre du Politburo, chaud partisan de la création de la Tcheka, de la « terreur révolutionnaire » et de la militarisation du travail transformant chaque gréviste en déserteur à fusiller, ne se sera donc pas distingué par une virulente critique de la bureaucratie ! Il déclenche la répression contre les insurgés makhnovistes qui entendaient à la fois vaincre les armées blanches de Wrangel et instaurer le communisme libertaire, jusqu'à les anéantir définitivement fin 1921. En mars de cette même année, soutenu par la plupart des tendances dirigeantes du Parti (y compris l'opposition ouvrière), il écrase dans le sang les insurgés de Kronstadt qui réclamaient le retour du pouvoir aux Soviets et dénonçaient la bureaucratie du régime.



Frida Kahlo et L. Trotski

(1) Citons entre autres les écrivains Maurice Nadeau, André Breton, Benjamin Péret, Simone Weil, André Malraux ou Pierre Naville, les peintres André Masson, Frida Kahlo et Diego Rivera, et bien sûr des militants communistes oppositionnels animateurs de la revue Révolution prolétarienne comme Pierre Monatte, André Rosmer, Marcel Martinet, ou libertaires comme Daniel Guérin.

(2) Lénine, 30 décembre 1920 Les syndicats, la situation actuelle et les erreurs de Trotski. Lénine, 14 mars 1921), Discours sur les syndicats.

Mais les temps changent. Staline prend de plus en plus de pouvoir au fur et à mesure que la santé de Lénine décline. Il faut attendre 1923 pour que Trotski, rejoignant l'opposition de gauche (3) dénonce la mainmise de la bureaucratie sur le parti... mais en interne seulement, par une lettre au Politburo. Selon lui, l'excroissance de la bureaucratie est due à la faiblesse du développement des forces productives (autrement dit à l'arriération du peuple) et aux difficultés que rencontre la révolution mondiale (ce qui est exact). Mais il n'est pas question d'y voir la montée d'une classe sociale en train de s'emparer des moyens de production qui sont et doivent rester entre les mains de l'Etat.

Il est ensuite viré du gouvernement en 1924, du parti en 1927, exilé dans la province du Kazakhstan en 28, expulsé du pays vers la Turquie en 1929. Staline est devenu le maître absolu.

Malgré cela, jusqu'en 1933, Trotski considère que c'est de l'intérieur (du parti et de l'Etat soviétique) que l'on peut combattre la bureaucratie. Ce n'est qu'en 1938 que, constatant l'impossibilité de ses partisans restés en Union soviétique à échapper à la répression féroce menée par le Guépéou (4) contre toutes les oppositions qu'il se résout à agir de l'extérieur en fondant la IV^e internationale. Mais toujours avec une stratégie de redressement des appareils bureaucratés.

L'URSS, un Etat ouvrier dégénéré ?

Trotski s'oppose fermement à l'hypothèse selon laquelle la victoire de Staline signifierait qu'une nouvelle classe sociale s'est emparée du pouvoir (comme Thermidor entérinait l'ascension de la bourgeoisie en 1795 en France) et à caractériser l'URSS comme un capitalisme d'Etat.

Et on comprend pourquoi : vouloir simplement régénérer le processus révolutionnaire et avec lui le parti communiste c'est affirmer que le fond de la politique menée depuis 1918 a été la bonne, qu'elle a été simplement « dégénérée » et qu'il s'agit simplement de reprendre les rênes du Parti en écartant les traîtres. A l'inverse, si on constatait que la bureaucratie était devenue une classe sociale qui gère une forme de capitalisme d'Etat en fonction de ses intérêts propres cela voudrait dire qu'il faut une nouvelle révolution pour mettre à bas les fondements de ce qui s'est construit depuis 1918. Ce serait remettre en question le dogme selon lequel la

concentration des moyens de production entre les mains de l'Etat et réalisée par le Parti au nom du prolétariat est la marque essentielle d'une révolution. Une sorte de suicide politique et intellectuel certainement très difficile à vivre !

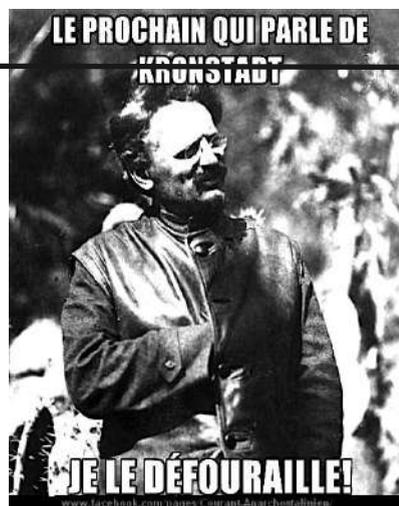
Trotski finit par reconnaître quand même la prise de pouvoir par la bureaucratie. Mais il se refuse toujours à la considérer comme une classe sociale et préfère utiliser le terme de bonapartisme qui désigne la dictature d'un homme ou d'un Etat, y compris sur la classe qu'il est censé représenter mais dont il défendrait quand même en définitive les intérêts. Il faut une simple opération chirurgicale : ôter la partie cancéreuse (le caractère bureaucratique) en gardant l'ensemble sain (le caractère ouvrier de l'Etat et du Parti). Ne rien détruire mais transformer en faisant appel aux « acquis de la révolution russe » qui demeurent dans l'un et l'autre.

Que faut-il ou que peut-on régénérer ?

Et s'il reste des « acquis révolutionnaires » en URSS, il doit bien en rester dans les partis communistes internationaux inféodés au Kremlin. Ces débats sur la nature de l'URSS se sont donc reproduits à l'identique, non seulement à propos des « partis frères » dans le monde qui s'alignaient sur l'URSS mais aussi à propos de partis comme la SFIO, certes réformistes depuis le début, mais quand même issus du moule commun que fut le mouvement ouvrier. Y restait-il encore des traces de projet émancipateur, de communisme ? Y avait-il par conséquent matière à les remettre sur le droit chemin en s'appuyant sur les éléments sains qui le composaient ?

Tel fut l'essentiel des débats qui animaient les différentes fractions des mouvements trotskistes depuis l'exil du « vieux » jusqu'à aujourd'hui. Et comme il ne s'agissait pas de remettre en question le dogme de la nécessité d'un parti d'avant-garde s'emparant d'un Etat devenu magiquement prolétarien, la réponse était le plus souvent oui. En revanche les conséquences tactiques variaient considérablement selon les analyses qui étaient faites du contexte international et surtout de la montée du fascisme (antifascisme ou révolution ?) donnant naissance aux diverses fractions et organisations trotskistes.

Comment sceller des alliances avec les tendances jugées les plus révolutionnaires à l'intérieur du PCF ou de la SFIO ? Quels critères faut-il retenir pour juger de ce qui est révolutionnaire ou



non ? Faut-il se rallier au Front populaire ou inciter la gauche de Marceau Pivert à faire scission ? Faut-il œuvrer à la réunification syndicale avant et après la guerre ? Est-il préférable d'entrer dans la résistance par le biais des FTP et des FFI ou constituer des groupes autonomes œuvrant à faire mettre crosse en l'air aux soldats allemands au nom de l'internationalisme prolétarien ?

Autant de questions légitimes qui se posaient aussi bien chez les libertaires que chez les trotskistes, mais que ces derniers abordaient toujours dans une vision élitiste de direction à prendre (soit ouvertement, soit plus discrètement par la méthode de l'entrisme), jamais en vue de favoriser l'émergence d'un mouvement autonome venu du bas.

Mais pour se poser ces questions, encore faut-il qu'il existe des organisations (syndicales ou politiques) encore bien en chair et en bonne santé à infléchir ou à infiltrer, sous peine de ne participer qu'à des tempêtes dans des verres d'eau à moitié vides. Et, au fil du temps elles ont été de plus en plus difficiles à trouver.

Le temps des désillusions

A partir de 1980, après une période de montée des luttes du prolétariat, la bourgeoisie reprend mondialement l'offensive (5) : c'est la décennie Reagan aux USA et Thatcher en GB, Pinochet au Chili, mais aussi le « tournant de la rigueur » du gouvernement socialiste en

(3) A ne pas confondre avec l'opposition ouvrière créée en 1919 à l'intérieur du Parti. Cette dernière refuse que l'on fasse appel à des techniciens de l'ancien régime pour faire tourner la machine économique et entend accorder une plus grande place aux syndicats et aux ouvriers en instaurant un contrôle ouvrier sur la production, sans pour autant remettre en question la centralité du Parti bolchévique, ce qui a comme conséquence qu'elle se dissocie de la révolte de Kronstadt. L'opposition de gauche (1923-1927) à laquelle Trotski s'est rallié, s'oppose à la doctrine stalinienne du socialisme dans un seul pays et dénonce la bureaucratiation du parti menée par Staline, Kamenev et Boukharine. La plupart de ses membres seront physiquement éliminés au cours des années. En revanche certains membres de l'opposition ouvrière seront épargnés, comme Kollontai qui sera éloignée de Moscou et envoyée à l'étranger pour des missions diplomatiques.

(4) Le Guépéou a succédé en 1922 à la Tcheka et deviendra en 1934 le NKVD, puis le KGB en 1954 jusqu'en 1991 dont Poutine fut un brillant officier.

(5) Cette séquence politique et la doctrine concomitante est souvent appelée néolibéralisme. Un terme plutôt ambiguë car il permet de suggérer qu'il s'agirait d'autre chose qu'un moment dans la logique du capitalisme.



Nestor Makhno et Alexandre Berkman



1983, etc.

Puis, de manière inattendue, 1990 sonne le glas de l'URSS après la chute du mur de Berlin l'année précédente. Contrairement aux espérances ancrées dans les milieux d'extrême gauche et libertaire, cet heureux événement ne fut pas le fruit d'une explosion populaire contre une dictature mais celui de l'implosion d'un système incapable de se reproduire. Au lieu de favoriser mondialement la renaissance des luttes populaires, elle donna plutôt un signal positif aux bourgeoisies et au Capital pour poursuivre leur assaut contre les conquies et les compromis obtenus par les salariés depuis plus d'un siècle de par le monde.

Les restructurations capitalistes l'ont emporté malgré les quelques barouds d'honneur que furent la grève des mineurs en Angleterre en 84-85 ou celle des sidérurgistes en France au tournant des années 80. Les syndicats, battus sur le terrain des luttes et minés par ailleurs par des décennies de collaboration de classe et d'intégration dans les structures étatiques, sont de plus en plus déconnectés des réalités sociales et ne sont plus en

(6) Alors que certains au NPA disent ne plus l'être.

(7) Voir encart

En février 2015 (CA247) dans une présentation du livre d'Olivier Besancenot et Michael Löwy *Affinités révolutionnaires, nos étoiles rouges et noires*, nous écrivions ceci :

« Que les étoiles rouges cessent d'avoir un œil rivé sur la gauche (même de la gauche) institutionnelle et accepte l'idée que la politique ce ne sont pas les alliances de partis ni même les partis eux-mêmes, mais l'autonomie des luttes et des idées ; que les étoiles noires renouent avec leur filiation et les analyses de classe en se débarrassant des scories post-modernes. C'est à ce prix que la redécouverte d'affinités pourrait impacter un tant soit peu la situation sociale présente. A condition bien sûr de travailler ensemble pour dénicher quelles sont les forces qui, dans l'existant d'un capitalisme en plein développement et en pleine mutation, pourraient être porteuses de leviers pour un changement social. Ce n'est certainement plus la classe ouvrière du siècle dernier, du moins telle qu'elle était constituée. Mais est-ce pour autant n'importe quel groupe de substitution que diverses tendances mettent en avant périodiquement ? (Nous avons eu droit au tiers-monde, au sous-prolétariat, aux immigrés, aux classes moyennes, aux techniciens, aux femmes...). Certainement pas, mais ce n'est pas une mince affaire !

mesure de représenter la colère salariale qui devra trouver d'autres chemins lorsque qu'elle tente de reprendre son souffle comme ceux qui apparaissent à la fin des années 80 en France : les coordinations (infirmières, enseignantes, étudiantes, cheminotes) et la pratique généralisée d'AG de grève... quand il y a grève. D'une manière générale, et pas seulement pour ce qui concerne les revendications salariales, les mouvements de protestation qui touchent d'autres secteurs de l'oppression se structurent plus qu'auparavant en partant de la base et deviennent de plus en plus sensibles à ne pas se faire déposséder par des appareils venus d'en haut.

Parallèlement, c'est à cette même période que s'amorce le déclin de la participation électorale aux législatives. En 1986 l'abstention n'était que de 21,5 %. En 1988 elle grimpe à 34 %, se stabilise plus ou moins jusqu'en 2002 (35 %) et grimpe de manière vertigineuse ensuite : 40 % en 2007, 43 % en 2012, 51 % en 2017, 53 % en 2022. Les partis, à l'image des syndicats, ne sont plus ce qu'ils étaient. Les capitalistes sont en passe de trouver d'autres relais plus « modernes » et liés aux technologies nouvelles pour « représenter »/contrôler la société dite civile, et d'autres moyens plus adaptés au développement des forces productives pour piloter l'Etat.

Une des conséquences généralement peu évoquées de cette désaffection est que la coupure entre le syndical et le politique conçu comme un jeu entre les partis dans l'arène parlementaire, s'amoindrit de plus en plus au profit d'une vision beaucoup plus globale d'un politique qui inclut l'action de tous les jours des travailleurs. C'est le monde de la représentation qui est mis à mal et qui, par conséquent, met en difficulté les groupes qui en étaient les acteurs consentants. Mais cette désaffection, positive à nos yeux, ne veut pas dire pour autant qu'un boulevard s'offre aux libertaires !

Le NPA et la quatrième internationale-secrétariat unifié est certainement le courant de la famille trotskiste qui a été le plus attentif aux évolutions précitées avec ses nouvelles formes d'organisation et ses nouveaux champs de lutte. Mais sans pour autant abandonner la perspective électoraliste permettant de s'insérer dans le jeu politique dans lequel, sans doute, ils estimaient qu'il restait, là aussi, un « acquis » à préserver : la démocratie bourgeoise. Tant et si bien qu'en passant de la LCR au NPA c'est le « révolutionnaire » de la Ligue communiste qui est passé discrètement à la trappe, sous-entendant ainsi qu'il fallait attendre des jours meilleurs pour penser à une révo-

lution et que, pour l'instant, favoriser la construction d'un nouveau front populaire (avec ou sans les socialistes actuels, comme cela s'est posé jadis avec ou sans les radicaux de gauche) était l'essentiel.

Tout cela étant dit ce serait verser nous-même dans une forme de trotskisme (6) que d'expliquer la crise du NPA essentiellement par des errements historiques et les orientations de l'organisation ces dernières années. Evidemment, c'est l'exercice auquel se livre chaque chapelle concurrente pour mieux mettre en évidence la « justesse » de sa propre ligne et tenter de séduire quelques dissidents. Mais cela revient à mettre de côté un point fondamental : TOUTES les organisations politiques sont en crise, les petites comme les grandes, quelle que soit leur idéologie, tout simplement parce que, comme nous l'avons dit plus haut, c'est une forme de représentation qui sert de moins en moins la gouvernance capitaliste et qu'elles ne correspondent plus, tant idéologiquement que structurellement à la manière dont une partie importante de la base de la population agit et pense.

Les organisations dites anticapitaliste, libertaires compris, se prennent en plus dans les dents la quasi disparition de l'idée de révolution qui est la conséquence des difficultés que les salariés eux-mêmes rencontrent pour résister aux assauts patronaux depuis quelques décennies. Il s'agit tout bonnement du niveau de la lutte des classes dont nous pensons, quant à nous, qu'il ne dépend que peu de l'orientation de tel ou tel parti ou de celle d'une quelconque avant garde autoproclamées. Il s'agit plutôt d'une capacité collective à se constituer en classe pour reprendre l'offensive contre le système d'exploitation. Et cette capacité ne peut pas se construire à partir du haut. En ce sens la crise du NPA est aussi la nôtre car il s'agit pour tout le monde d'aborder avec ces données la question du rôle des regroupements révolutionnaires (7).

JPD



Foot et Qatar, ou comment «blanchir» un pays...

entretien avec Y, de *dialectik-football.info*

Présentation rapide de dialectik-football.info

« Comme nos lieux de travail ou nos quartiers, le football que nous aimons tant est aussi un terrain de lutte contre le capitalisme. » C'est par cette citation que commence le «qui sommes nous ?» du site internet. Actif depuis 2018, *dialectik football* est un site d'actualité du football populaire, celui pratiqué dans les quartiers, avec des moyens dérisoires par rapport au sport capitaliste. Les articles retracent aussi bien des faits historiques expliquant l'avènement du foot business comme moyen de contrôle des classes populaires et comme outil de paternalisme industriel. Mais ils traitent aussi des divers mouvements sociaux autour du foot, comme de l'actualité des groupes de supporters dits «ultras», revendiquant des questions sociales et politiques au sein des arènes capitalistes que sont les géants stades de football des clubs professionnels. Bref dans le cadre d'une coupe du monde aussi dévastatrice que celle du Qatar, ce site internet est une très bonne source d'informations parallèles pour sortir de l'ambiance capitaliste qui accompagne ce sport !

A : Pour quelles raisons le Qatar a voulu organiser cette Coupe du Monde? Quels sont les enjeux géopolitiques de cette CDM et les enjeux économiques ? De manière générale quels sont les intérêts et enjeux pour un pays de vouloir organiser ce genre de compétition?

Y : Depuis 2012, le Qatar a déboursé plus de 200 milliards de dollars pour l'accueil de la Coupe du Monde, principalement en infrastructures. A l'issue du Mondial, on estimait à 17 milliards le montant des retombées financières des mois de compétition. L'intérêt principal pour un pays comme le Qatar d'organiser ce type d'événements se mesure avant tout en terme d'image. Le sport est un puissant outil de «soft power» et le Qatar l'a bien compris en y investissant massivement via son fonds QSI (Qatar Sport Investment). L'organisation d'une Coupe du Monde de football est un aboutissement dans cette stratégie. C'est jamais pour le seul amour du sport. Pour un petit pays comme le Qatar, ça sert forcément ses intérêts économiques

et renforce aussi sa position diplomatique. L'émirat compte également capitaliser sur la «réussite» de son Mondial sur le plan sécuritaire et l'accueil massif de supporters sans incident majeur, pour développer son offre touristique en se présentant aux yeux du monde comme un pays sûr.

A : Pourquoi le Qatar investit autant dans le foot français et européen?

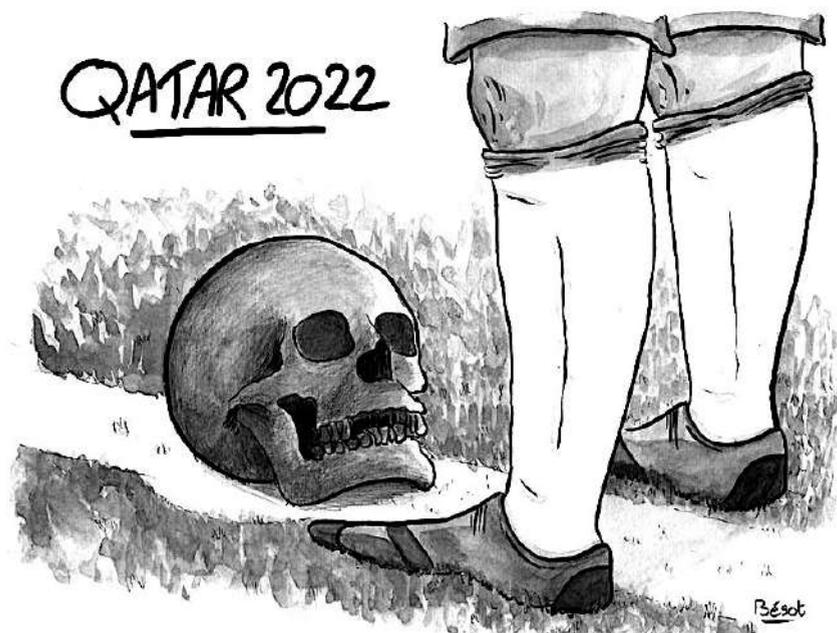
Y : C'est une manière, parmi d'autres investissements, d'étendre son influence sur le vieux continent. L'arrivée de la chaîne BeIn Sports en 2012 y a aussi contribué. Mais sa principale acquisition reste le PSG, racheté par QSI en 2011. Ce rachat a permis à l'Émirat de prendre ses quartiers dans une des principales capitales d'Europe. Depuis l'arrivée des Qataris, les revenus et la valeur du PSG ont explosé. Il fait partie des clubs de football les plus riches, donc les plus puissants du monde. Grâce à sa position de président du PSG, Nasser El-Khelaïfi siège directement dans les instances et autres sphères de pouvoir du football français et européen. Il siège au conseil d'administration de la LFP (Ligue de Football professionnel), mais aussi à celui de l'UEFA (Union des Associations Européennes de football). Et actuellement, il occupe la présidence de l'Association Européenne des Clubs.

A : Quelle est l'implication de la FIFA (Fédération Internationale de Football Association), des fédérations nationales et des États dans l'organisation de cette CDM ?

Y : La FIFA est à la base de tout dans cette histoire. A aucun moment elle n'a subi ce choix, même si la décision d'attribuer

l'organisation du Mondial a été prise en 2010 et que la plupart des membres du comité exécutif de l'époque ne sont plus en poste et ont été impliqués de près ou de loin dans des scandales de corruption. Concernant l'attribution du Mondial au Qatar, plusieurs enquêtes sont encore en cours. Aujourd'hui, beaucoup d'éléments montrent que cette attribution a été achetée et que la France est très possiblement mouillée dans ce scandale. Quelques jours plus tôt, il y avait eu un déjeuner à l'Élysée, en décembre 2010, avec Sarkozy, Michel Platini – alors président de l'UEFA – et le prince héritier, aujourd'hui émir du Qatar, Tamim Ben Hamad Al-Thani. Après ce déjeuner, Platini dont la volonté initiale de soutenir la candidature des États-Unis a finalement changé son vote en faveur du Qatar. Derrière, les enquêtes de journalistes soupçonnent un certain nombre de contreparties importantes. L'interférence de Sarkozy dans cette histoire n'était pas gratuite, on s'en doute. C'était pour lui l'occasion de négocier la vente de matériel militaire, notamment les avions de combat Rafale. Il est très probable qu'il ait aussi été question de la vente aux Qataris du PSG, qui était alors la propriété du fonds d'investissement américain Colony Capital, et dont le président Sébastien Bazin est un grand ami de Sarkozy.

A : Comment expliquer d'un point de vue géopolitique le discours de l'État français et celui de la FFF (Fédération Française de Football) pour éviter toute polémique autour de cet événement ? Qu'est ce que la France a à y gagner? Quelles sont les entreprises françaises ou internationales impliquées dans

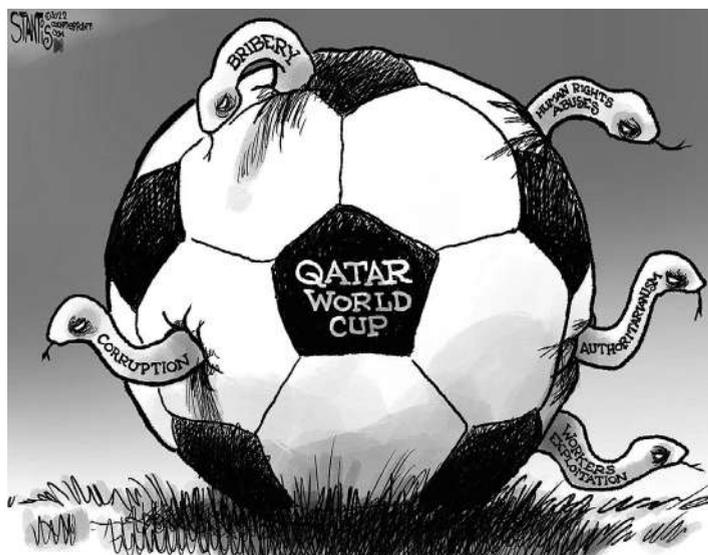


l'organisation et la construction des sites et stades de la CDM?

Y : On voit bien que les relations économiques entre la France et le Qatar ont guidé le discours de la FFF sur cette Coupe du Monde. Au niveau des entreprises françaises impliquées, on peut citer sans surprise les deux géants du BTP, Vinci et Bouygues, qui ont signé ces dernières années des contrats mirobolants – via des filiales respectant les règles entrepreneuriales qatariennes – pour construire les infrastructures. Quant au tramway de Lusail où se situe un stade de plus de 80 000 places, c'est Alstom qui a raflé la mise. Donc oui, les liens entre les deux pays ne sont pas anodins. Le football a d'une certaine manière été pris dans des enjeux qui le dépassaient, mais la FFF a été complice de ces business en soutenant âprement ce Mondial 2022 au Qatar. Le président de la Fédération, Noël Le Graët n'a cessé de faire l'éloge de l'Émirat, balayant d'un revers de la main autant la violence de l'exploitation des travailleurs que les lois homophobes. Il s'est d'ailleurs vanté d'être un des leaders du refus de porter le fameux brassard «One Love» contre les discriminations, et qui était déjà le niveau zéro de la protestation politique. On a bien vu aussi, à travers l'intervention de Macron avec sa formule invitant à «ne pas politiser le sport», que l'intérêt de cette position française devant les différentes polémiques était de ne pas mettre de friture dans son partenariat sécuritaire lucratif avec le Qatar. Dans ce cadre-là, la France a notamment mis quelque 220 policiers et gendarmes pour participer à la «sécurisation» de l'événement.

A : Pourquoi le boycott n'a pas pris, et particulièrement en France? D'autres pays, sans pour autant annuler leur participation, ont été plus sensibles que la France sur les questions éthiques liées à l'organisation!

Y : Il n'y qu'en Allemagne où le boycott a plutôt été un succès, même si en Europe occidentale les audiences télé ont globalement baissé par rapport au Mondial 2018. Comme déjà dit, c'est en Allemagne que le mouvement a eu le plus de réalité avec une campagne massive dans les tribunes les semaines précédant le début du Mondial et des programmes alternatifs, privilégiant le football amateur et le football féminin. Plusieurs dizaines de clubs défendant un football directement géré par les supporters ont aussi, en Espagne et en Italie, appelé à boycotter cette mascarade. Mais à l'échelle du football mondial, ça reste dérisoire. D'une façon générale, il faut avoir à l'esprit que cette question ne s'est absolument pas posée hors d'Europe. En France, le mot d'ordre de boycott n'a pas été porteur. Les ONG comme Amnesty International ont pris le parti de ne pas appeler au boycott en espérant obtenir de la FIFA la création d'un fonds d'indemnisation. La gauche s'est globalement alignée sur cette position minimaliste. Seules quelques voix se sont clairement élevées. Des groupes ultras ont déployé des banderoles appelant au boycott comme à Lens ou à Saint-Étienne. Et quelques journalistes de gauche, sans parler explicitement de boycott, ont tenté d'éveiller les consciences au sujet de ce qui allait se passer à Doha, mettant en lumière le non-respect des droits humains en général, ainsi que l'absurdité environnementale de l'événement. Il y a aussi des événements organisés, ici ou là, pour porter la voix d'une alternative au foot business comme par exemple l'initiative «No Qataran !» à Paris, le festival «PAF !» à Toulouse ou encore un tournoi «Boycott Qatar» à Montpellier. Mais l'absence de réelle dynamique collective et de mouvement défendant un football populaire explique en grande partie ce fiasco. Une critique en actes et en pratiques du football business reste à



structurer dans l'Hexagone.

A : Y a-t-il des précédents de boycott dans l'histoire du foot ou du sport? Russie 2018? Brésil 2014 ?

Y : Des précédents qui ont été couronnés de succès... pas vraiment. Même si on peut toujours se référer aux Olympiades Populaires de Barcelone en 1936, qui se voulaient une alternative aux JO organisés par l'Allemagne nazie, mais elles n'ont pas pu se tenir en raison du déclenchement de la guerre civile. Il y a souvent eu des tentatives au cours de l'histoire mais il faut reconnaître qu'elles n'ont jamais atteint leur but, y compris en 1978 lors du Mondial joué dans l'Argentine de Videla. Au fil du temps, l'organisation de ces méga-événements sportifs a impliqué de plus en plus de dégâts sur la vie des prolétaires. L'exemple du Mondial au Brésil en 2014 est criant avec des dizaines de milliers d'habitants déplacés, une militarisation de l'espace jalonnée d'expéditions punitives par la police dans les favelas. La réponse à ce Mondial et à son coût exorbitant – c'était un des axes de la critique des militants – a été un mouvement social d'ampleur, des manifestations, des émeutes et des pillages. Plus qu'un mot d'ordre ou des incantations au boycott, la réponse doit venir de la rue.

A : Certains joueurs ont ex-

primé quelques protestations. Les joueurs iraniens en ne chantant pas l'hymne national, les joueurs marocains en brandissant le drapeau palestinien, les Allemands mains sur la bouche. Y a-t-il un impact réel de ce genre d'action symbolique?

Y : Ce sont des actions évidemment symboliques. Mais dans un monde du football hyper-médiatisé elles ne sont pas à négliger. D'autant plus quand on voit les injonctions à la neutralité ou à l'apolitisme qui viennent des dirigeants, et les sanctions encourues par ces joueurs qui osent protester. L'attitude des joueurs a eu une vraie résonance pour les hommes et les femmes impliqué.e.s dans le soulèvement contre le régime des mollahs, mais elle a aussi permis de mettre la lumière sur ce qui se passe dans leur pays. Ça n'a malheureusement pas eu d'impact sur la violence de la répression d'un régime qui continue de prononcer des condamnations à mort et de pendre publiquement des manifestants pour étouffer la révolte. C'est vrai que, durant ce Mondial, on a assisté à plusieurs manifestations politiques, mais attention ce n'est pas toujours dans un sens progressiste ou émancipateur. Ces compétitions restent de parfaits supports aux discours nationalistes. On peut reprendre l'exemple des joueurs marocains. S'ils ont sorti le drapeau palestinien, ça ne les a pas empêchés de diffuser des

vidéos où ils recrachent en chanson la propagande du régime contre l'indépendance du Sahara occidental. Et que dire des joueurs croates qui, coutumiers du fait, ont célébré leurs victoires en reprenant des chants et des slogans ultra-nationalistes pour ne pas dire néo-fascistes.

A : Il a pas mal été question de signes en soutien aux LGBT au sein des équipes et des campagnes de boycott. Pourquoi, même si c'est une problématique réelle au Qatar, la question des LGBT a été bien plus médiatisée que la question des conditions des travailleurs au Qatar, dans le cadre des diverses campagnes de boycott? Et ce, alors que certains médias estiment même qu'il y a eu un ouvrier mort par minute de match !

Y : Il n'est pas certain que, dans l'ensemble, la question des LGBT ait été plus médiatisée que la question des travailleurs. Il y a eu un gros travail de documentation de la situation des ouvriers morts sur les chantiers. C'est d'ailleurs une enquête du Guardian qui avait avancé le chiffre de 6500 travailleurs immigrés morts au Qatar. Si ce Mondial faisait déjà polémique, ces révélations avaient quand même eu le mérite d'accentuer les protestations, qui sont dans tous les cas restées très soft. On peut quand même expliquer aussi l'impression de médiatisation plus importante de la question LGBT par l'implication directe de certaines fédérations européennes, notamment l'Allemagne, l'Angleterre ou encore les pays scandinaves. Mais de toute évidence, dès lors que la Coupe du Monde a commencé, la diffusion du spectacle n'a pas été perturbée et les questions sociales et sociétales ont été globalement évacuées du discours médiatique dominant.

*Y. de dialectik-football.info/
interviewé par Arturo pour OCL.*

"Le football est un miroir du système et, sans aucun doute, il est aussi un champ de bataille au-delà de l'aspect purement sportif." Prenant le contre-pied de la déconnexion d'une grande partie des intellectuels de gauche et leur mépris du ballon rond, l'auteur revisite certaines pages tragiques de l'histoire du 20e siècle par le prisme du football: guerre de "Cent heures", Tchernobyl, génocide au Rwanda, guerre des Balkans, etc.

Luis Martínez Andrade s'attache à étudier les contradictions d'un football qui n'a cessé d'épouser les mutations du capitalisme occidental et d'être instrumentalisé par les régimes dictatoriaux, ainsi que par les nationalismes de tout bord, tout au long du 20e siècle.



Soutenir les prisonnier·es

Du 14 au 24 janvier 2023, à l'appel de plus de 220 organisations de plus de 30 pays, s'est déroulée la semaine internationale d'actions pour la libération d'Ahmad Sa'adat, leader de la gauche palestinienne ainsi que des 4700 prisonnier·es palestinien·nes (1). Ces nombreuses actions de solidarité à travers le monde ont une nouvelle fois envoyé un message clair : soutenir leur libération, c'est soutenir les Palestinien·nes dans leur droit à résister à l'occupation.

AHMAD SA'ADAT, VICTIME DE LA « COORDINATION SÉCURITAIRE »

S'il fallait définir la « coordination sécuritaire » entre la mal-nommée Autorité Palestinienne (AP) et l'occupation israélienne mise en place suite aux mortifères accords d'Oslo (1993), son illustration la plus emblématique serait certainement Ahmad Sa'adat, le secrétaire général du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP). Né en 1953, il est l'enfant de réfugié·es expulsé·es en 1948 de leur village détruit de Dayr Tarif (près d'Al-Ramleh). Rapidement engagé dans la lutte contre la colonisation de sa terre, il rejoint le Front populaire de libération de la Palestine en 1969. Il est par la suite arrêté de nombreuses fois et passe plus de dix ans dans les geôles sionistes. Ses responsabilités grandissantes au sein du FPLP au milieu des années 90 le conduisent à nouveau à être emprisonné suite au travail conjoint entre les forces de sécurité palestiniennes et l'armée israélienne. La coordination sécuritaire entre l'Autorité Palestinienne de Yasser Arafat et l'occupant produit ses premiers effets. Suite à l'assassinat d'Abu Ali Mustapha, secrétaire général du FPLP, le 27 août 2001 par un missile de l'armée israélienne tiré dans son bureau à Ramallah, Ahmad Sa'adat reprend le flambeau. Le 17 octobre 2001, un commando du FPLP exécute à Jérusalem le ministre israélien du Tourisme et fasciste notoire Rehavam Zeevi pour venger la mort de leur leader. Quelques années après les accords d'Oslo, cette opération spectacu-

laire ravive la question de la résistance armée palestinienne et met la lumière sur le FPLP. L'Autorité Palestinienne condamne cette exécution et fait arrêter Ahmad Sa'adat le 15 janvier 2002 par les forces spéciales palestiniennes. Faute de preuves, la Haute-Cour de justice palestinienne demande sa libération quelques mois plus tard. Mais sous la pression de l'occupation et des États-Unis, Ahmad Sa'adat est maintenu enfermé illégalement dans la prison de Jéricho située dans la vallée du Jourdain. Jusqu'au 14 mars 2006.

QUAND L'OCCUPATION ISRAËLIENNE ATTAQUE LA PRISON DE JÉRICHO POUR ENLEVER SA'ADAT

Selon un accord conclu entre l'occupation israélienne et l'AP, Ahmad Sa'adat et les membres du « commando Zeevi » étaient sous surveillance de gardiens britanniques et états-uniens depuis leur arrestation en 2002. Quatre ans plus tard, le 14 mars 2006, les geôliers quittent leur poste et l'armée israélienne attaque la prison. Bilan : deux Palestiniens sont tués, vingt trois sont blessés et Ahmad Sa'adat ainsi que cinq prisonniers politiques sont enlevés et emmenés vers les prisons de l'occupation. Pour justifier la désertion de ses soldats, les États-Unis accuseront l'AP d'avoir envisagé la libération de Sa'adat. Ce à quoi ce dernier réagira en disant que « le Quartet [États-Unis, Union européenne, Russie et Nations unies] sert de couverture à l'occupation. Ce qui s'est passé à la prison de Jéricho a fait des gouvernements britannique et américain une partie intégrante du conflit et a enterré à jamais toute illusion sur leur neutralité. ». Ahmad Sa'adat est finalement condamné le 25 décembre 2008 par un tribunal colonial dont il refuse la légitimité. Faute de preuves quant à son implication dans l'exécution de Rehavam Zeevi, sa condamnation à 30 ans de prison suit une logique d'acharnement. Il s'agit d'ailleurs de la plus lourde peine prononcée par les tribunaux de l'occupation pour une accusation politique. Régulièrement condamné à l'isolement par les tribunaux militaires, Ahmad Sa'adat a connu plusieurs prisons et est actuellement enfermé dans celle de Shata, à Gilboa.

Ahmad Sa'adat aura donc été arrêté par les forces de sécurité palestiniennes, enfermé illégalement pendant quatre ans

palestinien·nes, c'est soutenir des résistant·es

dans une prison de l'Autorité Palestinienne, kidnappé par l'occupation israélienne avec la complicité de puissances occidentales et finalement condamné en raison de ses engagements politiques. Il fait partie des 4 700 prisonniers et prisonnières actuellement sous les verrous de l'occupation.

LA PRISON COMME ARME COLONIALE

Cette semaine internationale d'actions a également été l'occasion de mettre en avant la question de l'emprisonnement de masse mis en place par l'occupation. Depuis les débuts du mouvement de libération nationale palestinien dans les années 1920 (2), l'emprisonnement a été une arme coloniale de contrôle et de domination de la population indigène en attaquant sa résistance et en réprimant les militant·es de ses différents secteurs (lutte armée, mouvement syndical, organisations étudiantes et féministes, etc.).

Pour mieux comprendre le rôle central que joue l'emprisonnement dans le système colonial en Palestine, voici quelques chiffres : depuis 1967, plus de 850 000 Palestiniens ont été emprisonné·es, plus d'un million depuis 1948. Plus d'un tiers de la population de Cisjordanie a été enfermé au moins une fois et pratiquement toutes les familles palestiniennes ont au moins un membre qui a connu la prison. On compte aujourd'hui plus de 800 personnes en détention administrative, régime carcéral légué par le mandat britannique qui permet la détention arbitraire, sans inculpation ni procès, pour une période de 6 mois maximum et renouvelable indéfiniment. Les enfants sont également touchés par l'enfermement : ils sont actuellement 150 derrière les barreaux de l'occupation.

L'EMPRISONNEMENT COMME SYMBOLE DE LA VIOLENCE COLONIALE

Les prisons de l'occupation israélienne sont aussi un laboratoire à grande échelle de politiques visant à réprimer et étouffer toutes formes de résistances individuelles et collectives. 95 % des prisonnier·es palestinien·nes sont soumis·es à la torture et/ou aux mauvais traitements. C'est une réalité constante de l'arrestation, de la détention et de l'interrogatoire des Palestiniens par l'occupation israélienne. Cela comprend les passages à tabac, la torture psychologique, les menaces d'abus et de violences sexuelles et les menaces contre les membres de la famille, mais aussi, les positions douloureuses imposées et les entraves physiques, la privation de sommeil et l'isolement. Par ailleurs, l'administration pénitentiaire pratique une politique délibérée de négligence médicale qui a déjà causé la mort d'environ 200 prisonnier·es depuis 1967, à l'image de Nasser Abu Hmeid décédé en décembre dernier suite à une mauvaise prise en charge de sa maladie. Aujourd'hui, le prisonnier et écrivain palestinien Walid Daqqa se bat contre une leucémie et exige de recevoir un traitement adapté. Sans oublier une pratique méconnue, celle de la détention par l'occupation israélienne des corps des prisonnier·es décédé·es qui constitue un crime de guerre. Aujourd'hui, plus de dix corps de prisonnier·es palestinien·nes n'ont pas été rendus à leur famille qui subissent une forme de punition collective.

LES PRISONNIER·ES, CŒUR DE LA RÉSISTANCE À L'OCCUPATION

Soutenir les prisonnier·es palestinien·nes ce n'est pas seulement soutenir des victimes de la répression colo-

niale, mais c'est d'abord soutenir des résistant·es face à l'occupation. Depuis l'intérieur des prisons de l'occupation, ils et elles développent leur lutte individuelle et collective : regroupement par partis politiques, élection de leurs représentant·es, déclaration politique, organisation d'écoles et de formation, grèves de la faim individuelles et/ou collectives, etc. Ainsi les prisons israéliennes sont aussi de véritables « écoles de la révolution » comme le souligne le combattant palestinien Asim Ka'abi actuellement en détention administrative (3). « Lorsque nous passons par les prisons sionistes, les prisonnier·es y font référence comme à un passage à l'école de la révolution. Beaucoup d'entre nous entrent en prison sans éducation ni compréhension culturelle, mais notre façon de nous organiser nous donne une nouvelle culture politique pour comprendre le monde qui nous entoure. Certain·es prisonnier·es arrivent très jeunes, par exemple, ou ont l'impression d'être perdus dès leur arrestation, mais ils apprennent rapidement à connaître le régime juridique et à penser politiquement » souligne-t-il.

La libération des quelque 4 700 Palestiniens doit être la priorité du mouvement de solidarité avec le peuple palestinien. Si l'occupation sioniste réprime, enferme et torture de manière systématique, c'est qu'elle a conscience du danger que représentent ces milliers de Palestiniens qui s'opposent à la colonisation. Soutenir Ahmad Sa'adat et les prisonnier·es palestinien·nes, c'est donc soutenir la résistance palestinienne dans son combat anticolonialiste. Exiger la libération des toutes les prisonnier·es palestinien·nes c'est également se battre pour celle des prisonniers du mouvement palestinien comme Georges



Abdallah, communiste libanais et combattant de la résistance palestinienne enfermé depuis près de 39 ans en France ou encore Ghassan El-sashi, Shukri Abu Baker et Mufid Abdulqader qui sont emprisonnés aux États-Unis depuis 2008 pour leur action caritative en faveur des Palestiniens.

De New-York à Berlin en passant par Vancouver, Paris et Bruxelles, la semaine internationale d'actions pour la libération d'Ahmad Sa'adat et de tous les prisonnier·es palestinien·nes a rappelé l'importance de ce soutien. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons développer la mobilisation collective pour la libération des 4 700 prisonnier·es palestinien·nes et considérer qu'elle est une question centrale de la lutte pour la libération de la Palestine de la mer au Jourdain. Collectif Palestine Vaincra, membre du réseau international Samidoun

Toulouse, le 24 janvier 2023

(1) Toutes les infos sur palestinevaincra.com et samidoun.net/fr
(2) La révolution d'Al-Buraq : l'héritage et la lutte qui se poursuit :
(3) « Diplômé de l'école de la révolution » : entretien avec le combattant palestinien Asim Ka'abi

Royaume-Uni : une colère qui monte...

MOUVEMENT D'ÉTÉ..

Contre une inflation qui oscille entre 11 et 13 % sur l'année 2022 et une précarisation sans vergogne, les travailleurs et travailleuses du Royaume-Uni ont repris le chemin des grèves, des luttes désertées depuis l'ère Thatcher. De grèves locales, la mobilisation a pris de l'ampleur, entraînant des secteurs jusqu'alors en retrait tels celui des infirmières dont la mobilisation est une première historique.

Dès le mois de juin, dans les transports, dans le secteur ferroviaire, ce sont plus de 40 000 salarié.e.s qui se sont mobilisés. Du jamais vu depuis plus de 30 ans tant la colère est grande contre les gouvernements responsables de la dégradation des conditions de vie et de travail. Fin juillet et en août, on a assisté à «l'été des mécontentements». Dans un pays où la quasi totalité des secteurs est privatisée, le patronat proposait 3% d'augmentation de salaire, quand le syndicat RMT (Rail Maritime Transport) osait revendiquer 7%, alors que le taux d'inflation dépasse les 10%. A ce mouvement des cheminots, s'est rajouté celui du métro londonien qui a paralysé la capitale : 10 000 grévistes. Puis, les dockers du port de Felixstowe -le plus grand port de fret d'Angleterre- ont voté à plus de 90% pour la grève. Ceux de Liverpool ont suivi... La Royal Mail, la Poste, privatisée depuis 2011, verra plus de 110 000 salarié.e.s entamer 4 jours de grève fin août à l'appel du syndicat CWU - Communication Workers Union-. Près de 2 millions de travailleur.se.s se sont mis en grève à ce jour. La colère

Cela fait quarante ans que le Royaume-Uni n'a pas connu pareil mouvement social. Face à la recrudescence des luttes, face à la succession de grèves inédites, le gouvernement réactionnaire britannique attaque les travailleur.se.s et renforce son arsenal par de nouvelles lois anti-grève. ¹



était telle parmi les salarié.e.s que les unions syndicales de secteurs, de branches, se devaient de réagir. Mais, avec les moments de débrayages sectoriels décidés bureaucratiquement, les journées se suivaient, se chevauchaient, tandis que les salarié.e.s se croisaient mais ne se retrouvaient pas ensemble dans ces luttes ainsi dispersées.

Face à ces mouvements de l'été, la première réaction du gouvernement a été de culpabiliser les grévistes et de tenter de retourner l'opinion publique favorable aux salarié.e.s en lutte. Ces dernier.e.s étaient accusés de prendre en otage la population par l'arrêt des transports et de participer à leur façon à l'augmentation de l'inflation. Une rengaine bien connue, en France aussi, que nous serinent les bourgeoisies, via leurs porte-voix gouvernemen-

taux et patronaux, en martelant que les augmentations de salaires en période d'inflation créent une spirale salaires/prix qui augmente à son tour l'inflation, etc...

Dans ce contexte de luttes qui tendraient à se généraliser, les bureaucraties syndicales tergiversent et freinent du mieux possible l'extension de celles-ci, profitant de la faiblesse des mouvements par branches ou secteurs qu'elles peuvent encore encadrer. L'objectif étant de canaliser la colère vers le débouché électoral favorable au Parti Travailleur. Tandis que le leader du parti déclare qu'il «défendra toujours les travailleurs qui luttent pour de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail», le responsable transport de ce même parti est congédié pour avoir pris la parole et rejoint un piquet de grève.

Rappelons que les princi-

paux syndicats britanniques, dans une union patriotique, ont, à la mort de la reine le 8/09/2022, annulé, suspendu les grèves votées et prévues pour les 15 et 17 septembre. Le leader du syndicat du rail exprimera «ses plus sincères condoléances à la famille royale, ses amis et au pays». Il «respectera la période publique de deuil». Un répit pour les bureaucraties, pressées par une remontée de la lutte des classes au Royaume-Uni.

Face à la raideur patronale contre toute hausse de salaires demandée par les grévistes, l'offensive gouvernementale s'est poursuivie. C'est le moment que choisit Boris Johnson, l'ex-premier ministre, pour voter une loi qui vise à briser les grèves. Le 21 juillet, la loi qui interdisait aux entreprises d'engager des intérimaires pour remplacer des grévistes est abrogée. Cette loi s'appliquera dans tout le Royaume-Uni.

...MOUVEMENT D'HIVER

Si B. Johnson a dû affronter l'été du mécontentement, c'est le nouveau premier ministre -Rishi Sunak- qui subira «l'hiver du mécontentement». Ainsi après les cheminots, les enseignants, les postiers, ce sont les infirmières qui votent la grève après «le rejet de négociations de la part du gouvernement». Ce sont donc plus de 100 000 infirmières qui se mettent en grève et descendent dans la rue les 15 et 20 décembre à l'appel du RCN -le Royal Collège of Nurse-, syndicat créé en 1977.

Une première historique pour le système national de

1- Sources : Le Monde, La tribune, BFM-echo, Révolution permanente, Ouest-France.

Santé (NHS) créé dans l'après-guerre en 1948. Cette grève survient alors que le système de santé public et gratuit, mais sous-financé depuis des années, est plongé dans une grave crise. Le gouvernement a annoncé une augmentation du budget du NHS de 3,3 milliards de livres l'an prochain et l'année suivante. Jamais de grève n'avait eu lieu dans ce secteur depuis ses 106 d'existence. Il est vrai qu'il s'agissait d'associations. La mobilisation sera puissante dans tout le royaume y compris en Irlande du Nord : l'Ulster. Leur syndicat le RCN -Royal Collège of Nursing- se contente de réclamer 5% d'augmentation là où la demande des salariées était un rattrapage de 14%. Le salaire réel des infirmières aurait chuté de 20% depuis 2010, et 47 000 postes d'infirmières ou de sages femmes ne sont pas pourvus. L'an dernier, 25 000 salariées qui travaillaient dans le «soin public» ont claqué la porte. «Les mauvaises rémunérations contribuent à la pénurie de personnel dans tout le Royaume-Uni, ce qui affecte la sécurité des patients», dénonce le syndicat. Un hôpital sur quatre a mis en place des banques alimentaires pour soutenir le personnel, selon NHS Providers, qui représente les groupes hospitaliers en Angleterre. Et plus de 7 millions de personnes attendent de recevoir un traitement dans les hôpitaux.

C'est aussi en décembre que les ambulanciers se sont mobilisés. Sur les deux journées de grèves prévues les 21 et 28 décembre, seule la journée du 21 aura eu lieu. Ce jour-là, plus de 10 000 salariés débrayent. Ces journées sont un succès par l'ampleur du mouvement avec le soutien de l'opinion publique. Pourtant leur syndicat GMB (Britain Général Union) annule la deuxième mobilisation. Là encore, on peut remarquer que les

dates 15 et 20 décembre pour les unes, 21 et 28 décembre pour les autres se suivent mais ne mobilisent pas l'ensemble des travailleurs en grève vers une dynamique pour se battre, contre un patronat inflexible, sur les augmentations salariales et contre un gouvernement qui le soutient par ses lois anti-grève.

C'est dans ce climat de luttes sociales tendues que le nouveau premier ministre conservateur, Rishi Sunak fait appel à l'armée et à des fonctionnaires zélés pour casser la lutte et l'impact de la grève des ambulanciers ou des douanes : la police des frontières, réquisitionnant pour l'occasion plus de 1 000 militaires. Ces derniers assureraient ainsi la «continuité» du service public. Le ministre de la Santé déclare que «les syndicats d'ambulanciers ont délibérément choisi de faire du mal aux patients». Et, l'ancien financier devenu premier ministre d'accuser les syndicats «qui causent la misère de millions de personnes avec des grèves dans les transports en particulier, cruellement programmés pour frapper à Noël».

PRIME ET «SERVICE MINIMUM» COMME RÉPONSE À LA COLÈRE

Fort de son pouvoir de premier ministre, le milliardaire affirme que l'Etat n'a pas les moyens de répondre aux personnels de santé et leur propose une prime pour passer l'hiver. Là où les bureaucraties temporisent alors que la crise économique et sociale ne cesse de s'approfondir au sein de la population, le chef du gouvernement britannique passe à l'offensive contre les travailleur.se.s en lutte. Début 2023, R. Sunak annonce de nouvelles lois anti-grève visant les secteurs en lutte en imposant le «service minimum» dans les transports, l'éducation, la santé, les pompiers. Si ce service

minimum n'est pas assuré, les grèves pourraient être déclarées illégales et le patronat pourrait licencier les grévistes et poursuivre en justice les syndicats. Le droit de grève au Royaume Uni a été sérieusement entravé par l'ex-première ministre Margaret Thatcher dans les années 1980, avec notamment l'interdiction des grèves «de solidarité» (en soutien à d'autres salarié.e.s). Le Trade Union Act de 2016 a imposé de nouvelles contraintes : pour déclencher une grève, les syndicats doivent obligatoirement consulter leurs adhérents par voie postale, pendant plusieurs semaines, et la consultation n'est légale qu'avec un minimum de 50% de réponses. L'application de ce «service minimum» obligera dans les faits les salarié.e.s grévistes à devoir travailler durant leurs moments de grève. Il musellera davantage l'action des travailleur.se.s pour défendre leurs droits. L'introduction d'une telle mesure est une attaque de plus contre les droits démocratiques que la bourgeoisie a concédés aux travailleur.se.s et à leurs syndicats. Rappelons que la bourgeoisie et le gouvernement précédent avait déjà autorisé l'emploi d'intérimaires et de 1 200 militaires pour casser les grèves, notamment des ambulanciers.

Le gouvernement joue le pourrissement du mouvement de grève et le retournement de l'opinion publique contre les grévistes, pour l'instant plutôt populaires.

LES BUREAUCRATIES CHERCHENT À GAGNER DU TEMPS

Face à un gouvernement réactionnaire inflexible qui sert au mieux les intérêts de la bourgeoisie et du patronat et tandis que les travailleur.se.s ont crié leur colère et leur détermination par l'intensité du mouvement, les bureaucraties freinent, arc-boutées dans leur secteur : ainsi, le syndicat GMB qui, après le succès de la grève du 21 décembre avec 10 000 ambulanciers en mouvement, décide d'annuler la journée d'action du 28 décembre. Un recul brutal contre ces travailleurs mobilisés pour défendre leur droits, leurs conditions de travail, la casse de services publics dont celui de la Santé nationale -NHS- et qui réclament des augmentations salariales pour lutter contre la hausse des prix. La secrétaire du GMB, faisant fi du soutien de l'opinion publique envers les soignant.e.s et ambulanciers, faisant fi de leur détermination, appellera patronat et gouvernement à discuter sur les augmentations de salaires pour résoudre le conflit, «et y compris des augmentations qui ne seraient pas à la hauteur de l'inflation» déclarera t-elle.

La volonté de la classe ouvrière à combattre le nouveau gouvernement se heurte aux bureaucraties qui, friandes de négociations, temporisent, hésitent à signer les miettes oc-





troyées par les patrons du privé de peur d'être désavouées ensuite. Rappelons que les effectifs syndicaux sont descendus de 13 millions en 1980 à 6,5 millions aujourd'hui.

Il y a certes eu l'effet Margaret Thatcher, l'ancienne premier ministre surnommée la « Dame de fer » qui pendant son mandat (1979-1990), a mené une politique ultra libérale, privatisé les services publics, supprimé de nombreux acquis sociaux, et est parvenue à casser la grande grève des mineurs de 1985. Mais la responsabilité des leaders syndicaux qui préfèrent

trouver des portes de sortie en partenaires sociaux responsables plutôt que de combattre a fait le reste. Ce qui est aujourd'hui le cas avec le mouvement en cours.

D'ailleurs, le secrétaire général de la confédération nationale des syndicats TUC, qui réunit l'ensemble des syndicats de secteur, Paul Nowak, donne le ton. Il désavoue préventivement toute lutte contre ces nouvelles lois anti-grève et déclare: « nos syndicats trouveront toujours des moyens pour prendre des mesures efficaces... mais nous contestons légalement... politi-

quement et nous contestons devant les tribunaux ». Il va de soi que sa contestation juridique et politique sert à temporiser, canaliser la colère dans l'attente des verdicts à venir ou à reporter la colère des travailleur.se.s vers les urnes afin qu'ils aillent voter pour le Parti Travailleur le moment venu. Il donne la mesure de la capitulation que l'ensemble des bureaucraties locales ou sectorielles entonneront à sa suite.

Et, quand le secrétaire national du TUC propose une journée nationale d'action pour le 1er février, celle-ci reste défensive : dénoncer le projet de loi malveillant. Ce qui n'empêche pas la secrétaire nationale du Royal Collège of Nursing d'appeler à débrayer les 6 et 7 février, craignant que les revendications du secteur soit perdues, noyées dans l'ensemble et, sans doute, le mécontentement de la base.

Il n'y a là nulle trahison de la part de ces bureaucraties, comme le proclament les révolutionnaires gauchisants qui attendent leur tour pour enfin remettre les syndicats sur le chemin de la révolution. La situation au Royaume-Uni, dévoile le

rôle de régulateurs, de modérateurs des bureaucraties prêtes aux compromis avec le gouvernement au service du capital.

Le combat reste politique. La bourgeoisie se doit de briser les révoltes ouvrières afin de soumettre les travailleur.se.s à accepter l'austérité pour les entraîner ensuite vers une union nationale qui mènera à la guerre sous la houlette de l'OTAN. Au-delà des revendications sociales, c'est la confrontation de classe qui resurgit brutalement.

L'évidence est là. Au Royaume-Uni comme partout ailleurs où la colère gronde et les révoltes éclatent, les travailleurs et travailleuses doivent prendre confiance en leur force, et défendre par eux-mêmes leurs intérêts de classe. Se coordonner vers la grève générale, créer des comités de luttes autonomes avec des délégué.e.s directement élu.e.s et responsables devant des assemblées générales de luttes, puis se débarrasser des carcans syndicaux ou politiques qui les entravent.

Decaen 15 01 2023.

Extraits de tracts de l'OCL diffusés le 19-01 dans quelques manifestations hexagonales

(...) Sachons tirer les enseignements des dernières luttes engagées sur le terrain de la guerre de classe. La grève est bien sûr l'arme indispensable. La grève doit immédiatement s'ancrer dans les secteurs stratégiques comme l'énergie, les transports et les communications. Elle doit nous permettre d'occuper rapidement une position de force mais ce scénario, à lui seul, ne sera ni suffisant, ni satisfaisant. Et attention, le temps nous est compté !

En décembre, la grève des contrôleurs de la SNCF, majoritaire à 90 %, partie et contrôlée par la base a immédiatement mis sous tension la direction de l'entreprise et affolé le ministre des transports. Héberté, Clément Beaune dénonça un mouvement « en dehors du dialogue social ». Une fois n'est pas coutume, une vérité sortait de la bouche d'un politicien. Seule une dynamique de cette nature, massive, impulsée et contrôlée par une base déterminée et échappant aux manoeuvres des appareils permettra de déjouer les

tentatives de division qui vont fleurir rapidement. L'Etat ne redoute rien moins que ce qui lui étranger en tous points ! (...)

(...) Plus que tout, ce qu'il faut, c'est s'organiser pour un combat difficile et long. Ceux qui nous font crever avec ou sans travail ont l'appétit trop aiguisé pour reculer devant quelques protestations parlementaires minoritaires et devant quelques journées de grève, même accompagnées de manifestations massives. Le dialogue social n'existe pas : il n'y a guère que les partis et les syndicats pour faire semblant d'y croire. Préparons-nous à un combat multiforme et long, sans attendre les calendriers électoraux ou syndicaux. Ce n'est qu'à ce prix que nous gagnerons nos retraites. Saisissons-nous de ce mouvement pour lutter ensemble et briser ce qui nous divise : corporations, statuts, emploi, papiers. Ce n'est que dans la lutte que nous construirons la solidarité pour abattre ce monde de fric et de flics. Et vivre, enfin.(...)

Notes sur l'Iran : les années 1978-79

*Dans Courant Alternatif de décembre 2022, en revenant sur les prémisses de la révolution iranienne de 1979, nous avons laissé le cours du récit suspendu à la veille de l'année 1978. L'article se terminait sur le contexte de crise et les années chaudes de la décennie 1970. Nous rentrerons ici dans le vif du sujet de la dite révolution, toujours en nous appuyant largement sur le livre de Tristan Leoni.**

MONTÉE EN PUISSANCE DE LA CONTESTATION ET ENCADREMENT RELIGIEUX

Janvier 1978. Alors que les photos du Chah réveillonnant au champagne avec le président américain Carter s'étalent dans la presse, le régime se permet de calomnier Khomeyni, un ayatollah tout de même... Ce sont les gouttes d'eau qui ouvrent un nouveau cycle de manifestations, d'émeutes et de grèves, le tout au rythme du calendrier rituel de deuil chiite. Il faut dire que, sous la dictature du Chah, il n'y a guère que les mosquées et les cimetières pour offrir des lieux de réunion et d'expression. Les partis ou syndicats d'opposition étant étouffés, c'est avec la temporalité religieuse que se coordonnent les rassemblements.

Depuis la banlieue parisienne, l'exilé Khomeyni, assisté de son entourage et des moyens technologiques modernes, met en place une véritable machine de propagande. Stratège, restant discret sur son projet de gouvernement des clercs et recyclant les écrits d'autres intellectuels, il s'im-

pose progressivement comme figure de proue du mouvement de contestation. Après les émeutes de l'été, il demande l'abolition de la monarchie et la création d'une république islamique. Ses adversaires de tous bords minimisent le danger, ne l'imaginant pas sérieusement conquérir et conserver le pouvoir.

SITUATION PRÉ-INSURRECTIONNELLE ET LUTTES D'INFLUENCE

Dans la monarchie, ni la répression ni les concessions ne parviennent à rétablir l'ordre. Alors qu'un pic de mobilisation est atteint début septembre, le Chah décrète la loi martiale et instaure un couvre feu. Cela n'arrête pas la protestation du huit février 1978??, nommé vendredi noir en raison du massacre commis par l'armée. Les morts deviennent des martyrs, la contestation se poursuit. Confrontés au foisonnement des initiatives, les partis d'opposition, le Front National (FN), nationaliste, et le Mouvement pour la liberté de l'Iran (MLI), une scission plus religieuse, tentent de reprendre la main. Le clergé fait valoir son assise et ses ressources financières. Il organise notamment le soutien aux familles des martyrs et aux ouvriers en lutte, en acceptant que leur soient directement versées les contributions des fi-

dèles. Autour des mosquées, des comités organisent le service d'ordre des manifestations et l'assistance médicale aux blessés. Mais quelle que soit leur provenance, les tentatives d'encadrement et les appels au calme sont en permanence dépassés. Aux défilés ordonnés succèdent des cortèges incendiaires comme ceux du 4 puis du 5 novembre. Mollahs et politiciens dénoncent les provocateurs à la solde du régime.

Pendant ce temps, en cette fin d'année 1978, on se dirige vers la grève généralisée. L'arrêt du secteur pétrolier coûte cher à l'État. Le gouvernement y concentre ses efforts pour obtenir la reprise, tandis que les khomeynistes cherchent à prendre le contrôle des comités de grève, non sans déclencher des protestations. Alors que les revendications concernaient jusqu'à lors les conditions de travail et les salaires, elles se font également politiques tandis que le mouvement de grève se rattache au mouvement général, mais également toujours plus exigeantes.

Tout en déployant l'armée dans les rues et les entreprises, le gouvernement s'ingénie à déployer des mesures ciblées pour chaque pan de l'opposition. Rien n'y fait, et fin décembre, trois jours d'émeutes débouchent sur des manifestations quotidiennes, sur fond de pénuries, d'attentats, de muti-

neries et de paralysie économique. Alors qu'une partie de sa famille, de ses partisans et de nombreux étrangers fuient le pays, le Chah charge Chapour Bakhtiar, opposant nationaliste (FN), de former un nouveau gouvernement. En ce début janvier 1979, celui-ci amorce un programme de libéralisation. En réaction, le FN exclut son ancien leader et organise de nouveaux défilés, en concurrence avec Khomeyni, qui de son côté met sur pied un Conseil de la révolution et un Conseil de régence. Les militants de chaque tendance s'affrontent. Les soutiens à Khomeyni se comptent également chez les protestataires proches de l'extrême gauche, notamment des Fedayins du peuple. Au sommet de sa popularité, le leader religieux refuse les propositions de négociation du premier ministre Bakhtiar. Ses partisans obtiennent son rapatriement, donnant lieu à une euphorie aux penchants millénaristes. L'ayatollah installe ses quartiers non loin du Parlement et planche sur un nouveau gouvernement, tandis qu'une file de dignitaires se presse pour lui prêter allégeance. Bazargan, leader du MLI reçoit de sa part mission de former un gouvernement provisoire, première étape vers une république islamique.

INSURRECTION, TRANSITION ET RETOUR À L'ORDRE

Mais alors que la victoire des opposants au Chah semblait acquise, le 9 février, une rixe entre officiers à propos de Khomeyni fait craindre un retour en arrière. L'affrontement s'étend à tout le quartier et se mue en soulèvement. Les casernes, commissariats et manufactures d'armes sont pillés, des prisons sont assiégées et leurs prisonniers libérés. Une partie de l'armée demeure passive ou déserte. Les uns après les



Manifestation à Téhéran en 1979

* Tristan Leoni : «La révolution iranienne. Notes sur l'Islam, les femmes et le prolétariat.» Ed° Entremonde, coll Rupture, Nov 2019.

autres, les lieux de pouvoir sont pris d'assaut avec succès, de même que la radio et la télévision. Après avoir encouragé à braver le couvre feu, Khomeyni est ignoré dans ses rappels à l'ordre. L'insurrection de février ne cessera qu'une fois arrivée à court de cibles. Toutefois, à haut niveau, la passation entre Bakhtiar et Bazargan était prête et se fait sans vacance du pouvoir.

Alors que le gouvernement provisoire de Bazargan se restructure, l'instabilité règne encore. Les attaques contre les lieux de pouvoir se pour-

suivent, des centaines de comités de quartiers se sont créés, prolongement des comités ou conseils de grève de 1978, pour permettre à leurs participants de s'informer et de s'organiser. Les islamistes mobilisent les réseaux des mosquées pour se faire les relais du nouveau pouvoir, remplaçant la police et organisant la récupération des armes. Alors que les vengeances incontrôlées menacent l'ordre public, des tribunaux révolutionnaires se chargent d'orchestrer une justice spectaculaire. L'ancienne élite est largement reconduite à ses

fonctions étatiques. Face à l'opposition qui entend s'opposer à la naissance d'une nouvelle dictature, Khomeyni fonde en mai le corps des Gardiens de la révolution. Dans la foulée, il censure la presse, fait pourchasser les militants, interdit toute manifestation ainsi que plusieurs organisations adverses. Les grévistes sont comptés parmi les traîtres.

Les efforts du gouvernement se heurtent néanmoins à une vague printanière de grève et de manifestations, à laquelle se joint un important mouvement des chômeurs. Mais à

force de concessions et d'intimidations, de nationalisations et de reconquête des postes clés dans les entreprises, l'État remet l'économie en marche forcée. Bien opportunément, les partenariats commerciaux reprennent avec les puissances honnies de l'Occident. Un des régimes les plus brutaux au monde consolide son assise, il faudra attendre dix ans pour de nouveaux changements politiques, et plus de quarante pour de plus profonds soubresauts.

Paul

